DERNIÈRE ÉDITION



Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – Nº 13992 – 6 F

DIMANCHE 21 - LUNDI 22 JANVIER 1990

– FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Des dizaines de morts à Bakou à l'issue de violents combats

L'armée soviétique est entrée en force dans la capitale de l'Azerbaïdjan

L'armée soviétique a pris, samedi 20 janvier, le contrôle de Bakou. Les troupes sont entrées en force dans la capitale de l'Azerbaïdjan, au cours de la nuit de vendredi à samedi. Les combats ont fait des « centaines » de victimes selon les nationalistes azéris, « au moins une soixantaine » selon un responsable de l'agence de presse officielle de la République. Le Front populaire d'Azerbaïdjan a appelé à la désobéissance civile. Il exige le retrait de l'armée et la levée de l'état d'urgence. Une nouvelle manifestation de masse a eu lieu samedi matin à Bakou.

D'autre part, le Nakhitchevan, enclave azerbaïdjanaise située entre l'Arménie et l'Iran, aurait proclamé son indépendance selon l'agence iranienne de presse.

MOSCOU

de notre correspondant

Précédée d'un crescendo d'informations alarmantes, mises en garde et ultimatums, l'armée soviétique est entrée dans Bakou, en pleine nuit, comme s'il n'était plus possible d'attendre l'aube. Déclenchée peu après minuit et accompagnée de l'instauration de l'état d'urgence, l'opération s'est heurtée à une très vive résistance, et ce n'est qu'aux premières heures de la matinée que les combats ont cessé.

Jusqu'à 3 ou 4 heures, samedi matin 20 janvier, des coups de feu s'échangeaient dans toute la ville. Les dirigeants du Front populaire d'Azerbaïdjan parlent de plusieurs centaines de victimes. Certains d'entre eux citent le chiffre d'*« environ cinq cents »*, et s'il ne s'agit là que d'estimations grossières données dans le feu des combats, il est hors de doute que le bilan est lourd. Dans ses premières dépêches, l'agence Tass explique que la progression des troupes s'est heurtée à *« toutes sortes de provocations et obstacles »* que les partisans du Front ont *« ouvert le feu »* contre l'armée, qui a été *« obligée de répondre »* et qu'il y a en conséquence *« des victimes »*.

Depuis plus de quarante-huit heures, toutes les routes menant à Bakou étaient bloquées par des manifestants armés, retranchés derrière de véritables barricades formées de véhicules. Organisées par le Front populaire, des patrouilles de volontaires quadrillaient la ville et d'importantes foules avaient cerné plusieurs bâtiments officiels, notamment l'immeuble du comité central du PC azerbaïdjanais, assiégé, depuis jeudi soir, par quelque vingt mille personnes. Ces manifestants exigeaient la démission du gouvernement et de la direction du parti, le départ de toutes les troupes soviétiques et l'organisation d'un référendum sur la sortie de l'URSS de l'Azerbaïdjan.

Malgré l'heure, ce n'est donc pas dans une ville endormie qu'ont pénétré les troupes soviétiques, et cela d'autant moins qu'un ultimatum avait été adressé en fin d'après-midi aux dirigeants du Front par le deuxième secrétaire du parti de la République, M. Victor Polanitchko.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 3

A nouveau les chars

FACE à une situation qu'il ne maîtrisait plus, M. Gorbatchev a donc décidé d'employer les grands moyens : l'entrée en force de l'armée soviétique dans Bakou, dans la nuit de vendredi à samedi, est la première grande opération militaire engagée par l'URSS depuis son intervention en Afghanistan il y a dix ans, et la plus sanglante depuis l'entrée de l'armée rouge dans Budapest, le 4 novembre 1956.

Pour celui qui voulait être l'homme du dialogue, qui s'était engagé l'an dernier, après la répression sanglante de Tbilissi, à ne plus utiliser l'armée dans des opérations de répression interne, c'est bien évidemment un échec. Mais il n'avait guère le choix.

IL reste à savoir comment l'ordre sera restauré non pas seulement à Bakou, mais dans l'ensemble d'une République entrée en rébellion ouverte contre le pouvoir central, et en guerre également ouverte avec sa voisine arménienne. A ce stade, en tout cas, on peut s'attendre, de la part des capitales étrangères, à des réactions modérées. Washington, qui avait déjà bien imprudemment invité le mois dernier M. Gorbatchev à intervenir en Roumanie, a déjà dit « comprendre » les préoccupations du gouvernement soviétique.

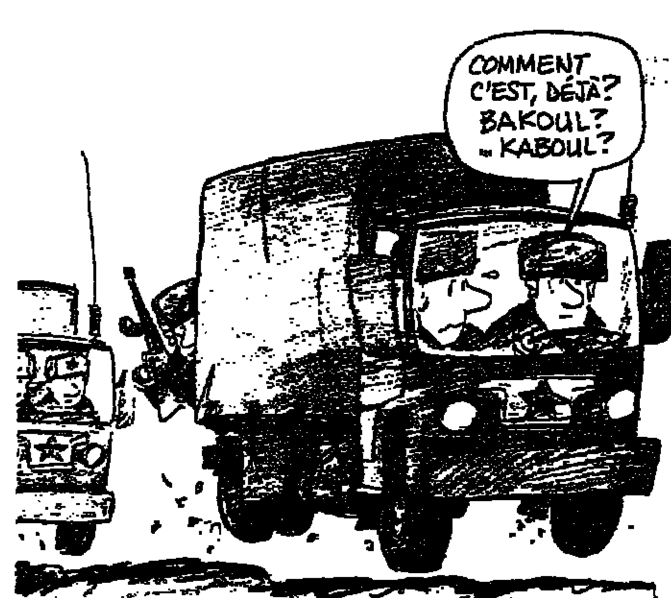
Deux pays cependant sont aux premières loges : la Turquie et l'Iran. Ankara s'est borné à promettre son assistance à « toutes les victimes » de cette « affaire intérieure soviétique », mais c'est tout de même vers la Turquie, pays de même langue et de même ethnie, que regardent de nombreux jeunes Azéris. Quant aux dirigeants de Téhéran, ils avaient jusqu'à présent joué la modération, dans le double souci de ne pas compromettre leurs relations avec la puissante voisine du nord et de prévenir la contagion du nationalisme azéri à l'intérieur de leurs propres frontières.

POURTANT, certains d'entre eux voient déjà dans les événements en cours une occasion en or pour exporter une révolution islamique en perte de vitesse depuis la disparition de l'imam Khomeiny. L'agence iranienne a publié une mise en garde vendredi contre l'emploi de « méthodes staliniennes », dont les retombées « pourraient se répandre comme une traînée de poudre aux 70 millions de musulmans soviétiques et au milliard de musulmans dans le monde ». Et des milliers d'Azéris ont franchi la frontière iranienne, tandis que M. Gorbatchev dénonçait ouvertement, vendredi également, les avocats d'un « Azerbaïdjan islamique »

En fait, il en ira de cette affaire comme des bouleversements en Europe de l'Est : ce ne sont plus les seuls gouvernements qui ont voix au chapitre, mais les peuples. Et, cette fois, avec la violence en plus.



M-0146 - 122 0- 6,00 F



Le sommaire complet se trouve page 18

Les enfants gâtés de la démocratie

Quand les Français cesseront-ils de bouder la politique ?

par Alain Duhamel

Alors que partout en Europe de l'Est, les peuples se battent pour arracher leurs libertés – parfois au prix du sang, – qu'ils célèbrent dans l'allégresse la découverte ou la redécouverte de la démocratie, qu'ils expérimentent avec jubilation le multipartisme, qu'ils s'apprêtent enfin à voter cette année comme ils l'entendent, ici, dans le pays qui s'enorgueillit d'être le berceau des droits de l'homme, les citoyens boudent la politique.

Il y a dans ce contraste brutal entre l'idéalisme intrépide des uns et le désenchantement hérissé des autres quelque chose de presque inconvenant. Tout en se passionnant pour les événements inespérés de l'empire soviétique, les Français se détournent avec humeur de leurs propres affaires publiques. Ils s'abstiennent en masse, militent de moins en moins, grognent et pestent contre le système politique : chaque élection partielle enregistre une croissance des protestations. Quelles que soient les imperfections de la Vᵉ République, quels que soient les travers, les dérives et les tics du personnel politique, les Hexagonaux, ces éternels insatisfaits, réagissent peu ou prou comme des enfants gâtés de la démocratie.

La question qui se pose est évidemment de savoir pourquoi un peuple, jadis si prompt à s'enflammer à propos de politique, naguère si friand de votes et de débats, semble soudain tenté par le personnage du bel indifférent.

Lire la suite page 8

Hôpitaux : les patrons sur la brèche

Malgré la grève des internes et des chefs de clinique, les « vraies » urgences ont été souvent assurées par les chefs de service et leurs adjoints

Le mouvement de grève des internes et des chefs de clinique se poursuit. Dans l'attente des nouvelles négociations conventionnelles, qui doivent avoir lieu lundi 22 janvier, les grévistes ont décidé d'organiser ce même jour à Paris une manifestation nationale. Vendredi 19, la grève des urgences a été dans l'ensemble très suivie dans la région parisienne. Grâce à un service minimum, elle n'a donné lieu à aucun incident grave.

Assis au fond de la salle d'attente, il patiente en silence, le bras serré contre sa poitrine. Il y a une heure, Georges a dévalé un escalier de la place de la Bastille sur le dos. Un ami l'a emmené immédiatement aux urgences de l'hôpital Saint-Antoine. *« Je suis luthier*, explique-t-il. *J'ai besoin de mes deux bras pour travailler ! Il faut me soigner. »* Georges lance un regard inquiet autour de lui. Il sait que les internes et les chefs de clinique ont décrété la grève des urgences pour vendredi. Il n'ose se renseigner. Il espère seulement, murmure-t-il, *« ne pas rester là trop longtemps. »*.

En temps normal, le service compte quatre, voire cinq internes. Tous sont en grève. Tous sont absents. *« Nous nous sommes organisés à l'amiable*, explique le chef de service, le docteur Philippe Héricord, qui s'apprête à faire la garde de nuit. *Il n'y a pas eu de réquisition. Nous travaillons aujourd'hui avec deux vacataires étrangers qui ont déjà exercé dans leur pays. »* Deux au lieu de quatre ou cinq. Les effectifs sont réduits, mais les malades, eux aussi, sont moins nombreux. *« Ils sont en grève*, plaisante un interne. *Aux urgences, il y a souvent des gens qui viennent nous voir pour des pathologies qui peuvent attendre. Aujourd'hui, tous ceux qui nous confondent avec un service de consultation de médecine générale sont restés chez eux. »* Les autres sont reçus. Sans plus d'attente, semble-t-il, que d'habitude.

ANNE CHEMIN

Lire la suite page 9

Festival d'Avoriaz : l'Europe du frisson

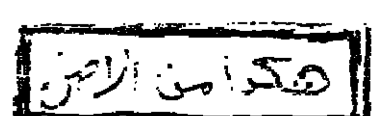
Les films les plus intéressants de ce Festival voué au cinéma fantastique viennent d'Angleterre, d'Espagne, de Yougoslavie, de France ou d'URSS. C'est le cas de *la Femme du marchand de pétrole*, film du Soviétique Alexandre Kaidanovski, une œuvre de la plus belle étrangeté.

Le monde des musées s'expose au Grand Palais

Pendant neuf jours, plus de cent musées se présentent à travers des pièces de leurs collections et leurs projets. Ils y sont en compagnie de tous ceux qui travaillent aujourd'hui avec eux : restaurateurs, architectes, scénographes, décorateurs.

page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $



Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY

Commission paritaire des journaux
et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*
ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER :
Par voie aérienne. Tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
3615 LEMONDE
code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements :
tél. : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant *leur départ*, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN
D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :

Code postal :
Localité :

Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie. 011 MON01

DATES

Il y a cinquante ans

L'exclusion des communistes de la Chambre des députés

IL y a cinquante ans, le 16 janvier 1940, la France est en guerre contre l'Allemagne. Les députés communistes, qui ont refusé de dénoncer le pacte Hitler-Staline de 1939, sont expulsés de la Chambre des députés. M. Pierre Bloch, ancien député, raconte.

La session ordinaire de la Chambre des députés s'est ouverte le 9 janvier 1940. J'ai obtenu une permission régulière pour remplir mon mandat de député. Arrivé à la Chambre en tenue, je troque ma vareuse de lieutenant contre la veste d'un huissier. Depuis le 18 brumaire, aucun uniforme n'est admis dans la salle des séances. Plusieurs de mes collègues sont dans le même cas que moi : culotte de cheval, bottes et veste civile. Nous sommes un peu ridicules. Un certain nombre de députés communistes *ont eu, comme moi*, leur « perm » : Raymond Guyot, André Mercier, Sulpice Devez, Charles Michels, Fernand Grenier, Roger Benson. La séance est fixée à 15 h 30. On affirme dans les couloirs que la réunion du petit groupe de députés communistes a été particulièrement orageuse. Trois députés ont refusé de suivre les instructions du parti apportées par Raymond Guyot. Les sept députés communistes entrent en séance, les uns aux ordres du parti, les autres en révolte ouverte.

Dès le début de la séance, Jean-Louis Tixier-Vignancour provoque un violent incident en protestant contre la présence des députés communistes en séance. Celle-ci est suspendue dans un tumulte violent pour une heure. Devez et Benson discutent ardemment dans les couloirs avec Raymond Guyot et insistent auprès de lui pour qu'il se modère et ne réponde pas aux provocations de la droite. La séance est reprise à 17 heures. Le doyen d'âge, M. Levy-Alphandery, radical socialiste, respecté de tous, prononce dans un silence complet l'allocution rituelle.

La voix émue et un peu tremblante, il déclare : « *Je suis certain de remplir le premier devoir de ma charge en envoyant aux armées de la République – qui avec tant de calme et de fière résolution se sont levées en masse à l'appel de la patrie en danger – le salut plein d'émotion et d'affection de cette Assemblée.* »

Déchéance

Tous les députés se lèvent, sauf les communistes Guyot, Mercier, Michels, Grenier, qui restent figés à leur banc. Les autres communistes insistent pour qu'ils se lèvent, ils refusent.

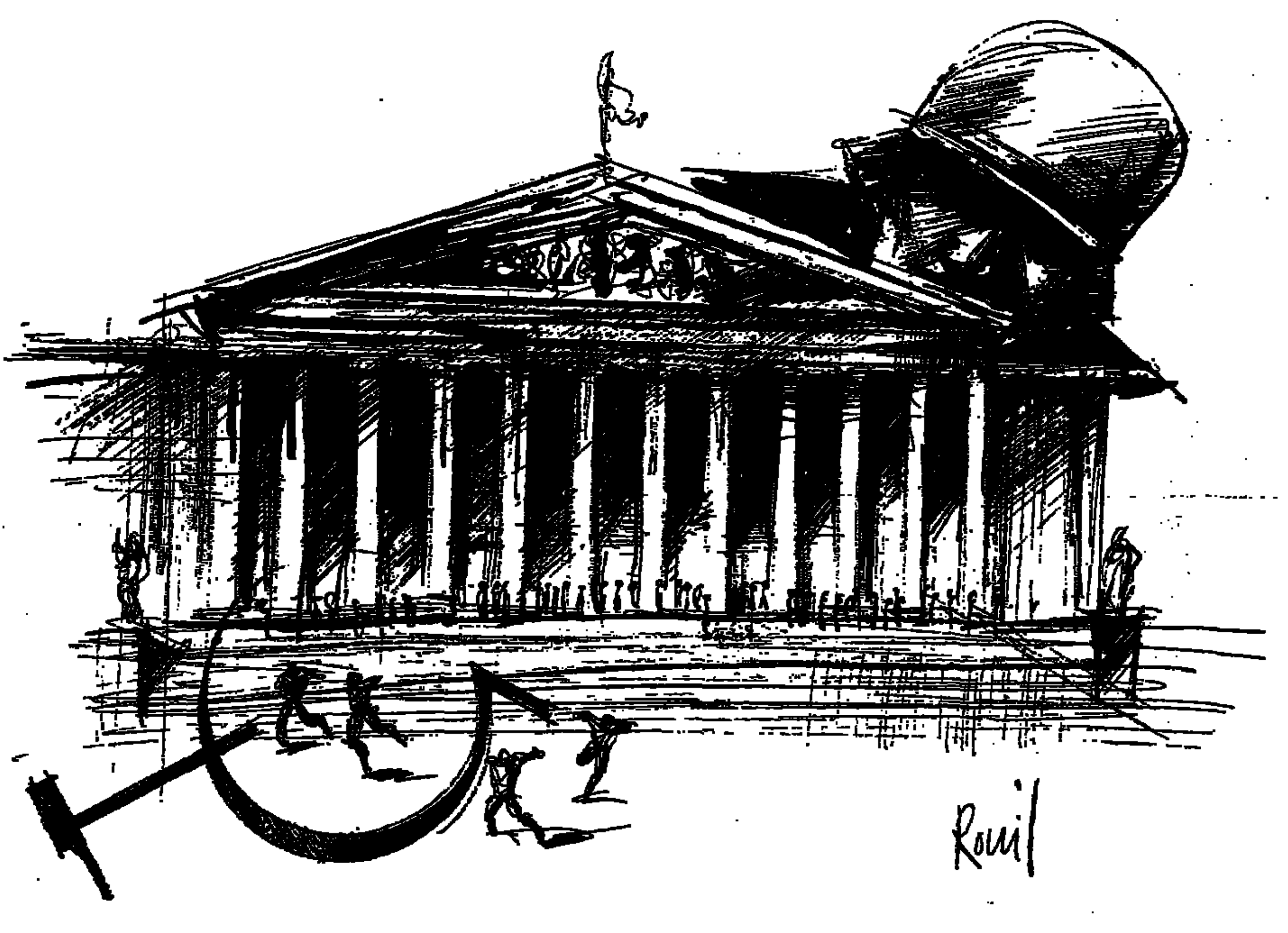
Jean Ybarnegaray croit avoir entendu Raymond Guyot déclarer : *«Si on nous arrête, les Russes viendront nous délivrer.* » Ce geste, ces propos, prennent un caractère de véritable provocation. L'extrême droite, au fond d'elle-même, se réjouit de cette scène lamentable. Le président d'âge, débordé, applique la censure.

Les communistes refusent de quitter leur banc. Les huissiers essaient de les traîner hors de la salle de séance. Des députés d'extrême droite, dont certains vont devenir vichyssois et même collabos, se ruent sur eux et les frappent. Le spectacle d'une foule déchaînée est lamentable. Celui de parlementaires hors d'eux contre quelques-uns est proprement hideux. *Le Petit Parisien* du 10 janvier décrit la scène : les questeurs se dirigent vers l'extrême gauche et parlementent avec les quatre communistes, et les invitent à se retirer ; ces derniers restent sourds à leurs appels. L'Assemblée procède elle-même à leur expulsion, à laquelle les socialistes prêtent leur aide aux accents de *la Marseillaise*.

Dans le compte rendu de la séance du *Journal officiel* de janvier 1940, on ne trouve aucune trace de ce triste et lamentable incident. Je n'ai pas trente-trois ans. Je viens d'avoir la plus cruelle désillusion de ma vie.

Les communistes se sont reniés en approuvant le pacte Hitler-Staline, et les amis d'Otto Abetz, les futurs collaborateurs, se sont déchaînés contre eux, au nom du patriotisme. Quelle tristesse ! Quelques jours après, *l'Humanité* adressera ses plus chaleureuses félicitations aux quatre députés qui ont refusé de s'associer aux fauteurs de guerre, à *« Daladier la terreur »* et à la guerre impérialiste. Après cette triste séance, un groupe de députés communistes rendra public son désaccord avec le parti et condamnera sans réserve le pacte Hitler-Staline. Ce sont Barsal, Langumie, Darius, Le Core, Honel, Loubradou, Benenson. *L'Humanité* les dénonce comme mouchards, lâches et arrivistes.

Le gouvernement propose la déchéance des députés communistes, sauf de ceux qui se sont désolidarisés en temps utile de la politique de leur parti. Ce projet va être présenté devant la Chambre le 16 janvier. La commission du suffrage universel se réunit aussitôt, et elle désigne comme rapporteur Georges Barthélemy (1), maire de Puteaux. Choix regrettable. Barthélemy n'a pas la confiance du Parti socialiste. C'est un violent et il est animé par un anticommunisme primaire. Non seulement il accepte le rapport, mais il aggrave le projet du gouvernement. Le groupe socialiste est très réservé. Par 60 voix contre 38, il décide de le voter. Le débat a été très animé. La minorité, dont je suis, comprend Vincent Auriol, Marius Moutet, Jules Moch, Georges Monnet, André Philip et Léon Blum. Cette minorité n'est pas hostile au principe de la déchéance, mais la subordonne à une instruction préalable sur l'attitude des communistes et à leur condamnation éventuelle.



« Des noms ! »

Léon Blum nous appuie ; dans *le Populaire* du 13 janvier, il avait condamné ce texte qui est contraire à l'esprit républicain. Au cours de la discussion au Sénat, Marx Dormoy avait souligné le cas des députés mobilisés, et il avait ajouté, avec beaucoup d'émotion : *« Vous voyez des croix de bois avec cette inscription « Mort pour la France et exclu du Parlement français » ? »* Ce qui n'empêchera pas, quelques jours après, le Parti communiste d'affirmer, dans un tract clandestin, que Léon Blum et Marx Dormoy sont à l'origine de ce texte.

La discussion est ouverte en séance publique, dans une atmosphère de folie où l'indignation sincère devant la trahison du Parti communiste pour certains d'entre nous se voilera des arrière-pensées de ceux qui ne rêvent que de se venger de la victoire du Front populaire. Mais dans cette séance, il y a surtout une affaire de Kerillis. Tixier-Vignancour, toujours lui, s'étonne avec violence que le député de Neuilly ait pu écrire sans être censuré : *« Que les hitlériens étaient nombreux dans les rangs de la Chambre »*. Henri de Kerillis, avec beaucoup de courage, tient tête à la meute. Xavier Vallat, Philippe Henriot, Tixier-Vignancour essaient vainement de l'empêcher de parler. Il affirme, de son banc, qu'il a découvert une véritable machine allemande et nazie à l'intérieur de notre pays. Il cite des faits. Il évoque, en particulier, des contrats proposés très cher à des écrivains, qui, comme par hasard, sont des amis d'Abetz. *« Des noms, des noms ! »*, lui crie, fou de rage, Philippe Henriot : *« Je les donnerai au président du conseil ! »*

Renégat ?

Hélas ! il y a longtemps que le deuxième bureau a dénoncé ces traîtres. En vain, de Kerillis enchaîne : *« On a trouvé l'écho des idées de Ferdonnet, le traître de Radio Stuttgart dans des hebdomadaires parisiens.* » Tout le monde a compris. Il s'agit de *Gringoire* et de *Je suis partout*, où, comme par hasard, l'antisémitisme joue le rôle principal.

Ensuite, c'est Ludovic Oscar Frossart qui monte à la tribune. C'est un véritable tribun, très écouté, très applaudi, il fait l'historique de la dictature russe. Il sait de quoi il parle. Il fut un des premiers à adhérer au Parti communiste français en 1920. Il n'y resta pas longtemps. Il affirme que le bolchévisme a abaissé l'homme et l'a asservi. Il dénonce la trahison stalinienne. Deveze, communiste, tient à se désolidariser de l'attitude de trahison du parti auquel il appartient.

Finalement, la déchéance est votée. Il est 10 heures du soir. 521 voix contre 2. Les communistes dissidents se sont abstenus.

Je ne regrette pas d'assister pour la dernière fois à cette séance. Un député, parmi les modestes, Paul Loubradou, élu de la Dordogne, communiste, qui, le premier avec Saussot, autre député de la Dordogne, a levé l'étendard de la révolte contre les staliniens français.

Il prend la parole, et dans une intervention très émouvante, il évoque le drame de sa conscience. C'est un renégat pour les siens, un suspect pour les autres.

« Je sais, dit-il, *combien peut être délicate la situation à cette tribune d'un homme qui a appartenu à l'ex-Parti communiste ; son destin, en effet, est de subir deux épreuves contraires : pour d'aucuns, il est un renégat ; pour d'autres, il est un suspect. Depuis des mois, une propagande souterraine nous accable d'injures et de promesses de règlements de comptes, et il nous est matériellement impossible de répondre. »*

Après avoir cité Staline, Thorez et Duclos, Loubradou continue : *« Aujourd'hui, alors que la Pologne est dépecée, alors que l'héroïque Finlande, debout jusqu'au dernier de ses ouvriers et de ses paysans, fait face à l'envahisseur, voici qu'on entend les champions de la paix ! On exploite avec fougue les sentiments naturellement pacifiques du peuple. On joue les Sabines ! On se rue aux mors des chevaux ! On a allumé de vertigineuses flammes, et on se transforme en sapeurs-pompiers ! On ne dit plus : l'Allemagne hitlérienne, mais l'Allemagne tout court : on ne dit plus : la démocratie française, mais la France impérialiste ! On expurge la littérature communiste des vocables anti-hitlériens, désormais sacrilèges ! Silence autour d'Hitler ! Allié de Staline serait-il devenu, lui aussi, par endosmose, un libérateur de peuples ?*

» Messieurs, nous sommes des renégats parce que ces renversements à 180 degrés dépassent notre entendement ! Quoi ! La défense des libertés républicaines, la lutte contre l'hitlérisme fauteur de servitude et de guerre, le front de la paix, le front des Français, la France de Jeanne d'Arc, des encyclopédistes, de Valmy, la Marseillaise, *tout cela n'était que pièges stratégiques ou masques de carbonari ? »*

Je quitte la Chambre des députés. Je ne sais pas que c'est pour la dernière fois avant 1945. Je rejoins la troisième division d'infanterie coloniale entre Stenay et Montmédy... Je respire mieux.

PIERRE BLOCH

(1) Il deviendra collaborateur. Il sera abattu par un groupe de résistants en 1942.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Administrateur général :
Bernard Wouts
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

URSS : l'intervention en Azerbaïdjan

L'armée soviétique est entrée en force à Bakou

Suite de la première page

Cent vingt minutes avaient été accordées aux dirigeants du Front pour lever tous leurs dispositifs, faute de quoi ordre serait donné à la troupe d'employer la force pour reprendre le contrôle de Bakou.

Dès cet instant, les choses étaient jouées. L'affrontement était inéluctable, car il n'était plus question de faire marche arrière, ni d'un côté ni de l'autre. Quand bien même les dirigeants les plus modérés du Front auraient souhaité opter pour la temporisation, ils n'auraient pas pu l'imposer aux *plus radicaux*. Quant au pouvoir central, il ne pouvait plus reculer, car il ne faisait plus face, depuis deux jours déjà, à un affrontement entre communautés nationales mais à un défi indépendantiste qui était en train d'imposer par la violence une sécession de fait. Or, autant M. Gorbatchev peut s'en tenir au dialogue et aux marchandages politiques quand les pays baltes marchent vers l'indépendance par le chemin des élections et de la légalité, autant il ne peut céder à la violence, sauf à abdiquer immédiatement. La première salve d'avertissements avait donc été lancée jeudi soir avec la publication du communiqué de l'agence Tass sur les *« mesures résolues »* demandées par *« l'opinion publique soviétique »*. Puis il y avait eu, vendredi matin, l'avertissement lancé dans les colonnes de la *Pravda* par le parti, le gouvernement et le Parlement — bref par M. Gorbatchev : *« Cela ne peut pas durer* (...). *Toutes les mesures indispensables seront adoptées. »*

En fin de matinée, M. Gorbatchev montait en première ligne pour dénoncer personnellement l'apparition en Azerbaïdjan de forces *« appelant à la sécession et à la constitution d'une république islamique »*. Rien ne bougeait pour autant à Bakou et, d'heure en heure, les nouvelles données par l'agence Tass, par les *Izvestia*, qui sont diffusées l'après-midi, et par le journal télévisé du soir surtout se sont faites de plus en plus alarmistes. On apprend non seulement le maintien poursuite du siège du Comité central, mais aussi l'extension de la *grève qui empêche tous les* journaux de sortir, l'interruption des émissions de la radio et de la télévision azerbaïdjanaises, l'occupation d'un avion, sur l'un des aéroports de Moscou, par des réfugiés arméniens qui ne veulent pas en descendre sans l'assurance qu'on leur fournira un logement, l'augmentation constante du nombre de ces réfugiés — plus de treize mille personnes maintenant et la disparition, surtout, de toute frontière entre l'Azerbaïdjan et l'Iran.

Tass parle d'un millier d'Iraniens ayant illégalement pénétré en URSS, de nouveaux mouvements dans l'autre sens et de la présence, en grand nombre, de femmes et d'enfants parmi ces groupes qui passent d'un pays à l'autre en ignorant totalement les gardes-frontières. Les *Izvestia* décrivent une frontière *« désormais vulnérable sur de dizaines de kilomètres »* avec des barrières défoncées, des grillages découpés et des *« émeutes »*, jeudi et vendredi, au cours desquelles plusieurs postes ont été attaqués, des dépôts d'armes pillés et même des ponts jetés sur l'Araxe, fleuve qui sépare les deux pays.

Le quotidien indique dans cet article que les tentatives de faire passer des armes par la frontière *« se poursuivent »* et que les *« préparatifs »* en vue de l'arrivée d'un important chargement sont en cours. Vrai ? Faux ? Partiellement vrai, en tout cas, et les *Izvestia* rapportent sur leur lancée que les journalistes de la presse centrale sont maintenant attaqués dans les rues de Bakou comme représentants du pouvoir central et que les responsables du maintien de l'ordre refusent de leur parler au téléphone, car les conversations sont écoutées par les nationalistes.

Un échec

A Bakou, ce n'est plus le KGB qui écoute les opposants mais l'inverse et, la veille déjà, *l'Etoile rouge*, organe du ministère de la défense, racontait tranquillement, comme la chose la plus normale du monde, la tournée en campagne d'une patrouille militaire placée sous la protection du Front populaire. Pour circuler en sécurité, il fallait un laissez-passer du Front et les journalistes de Moscou avaient fini par s'en faire délivrer !

La capitale de l'Azerbaïdjan n'était déjà plus en situation de double pouvoir. Comme Lenkoran, autre ville de la république dont les autorités ont été purement et simplement démises par la section locale du Front, le 11 janvier dernier, Bakou était dirigée par les nationalistes — par les diverses tendances du Front où se retrouvent libéraux, fondamentalistes, intellectuels occidentalisés et chômeurs fanatisés.

Signé par M. Gorbatchev, le décret d'introduction de l'État d'urgence à Bakou justifie cette mesure par la nécessité d'assurer la *« protection des citoyens »* et par les *tentatives de forces criminelles extrémistes d'écarter du pouvoir par la force les instances d'Etat légales »*. Tass ajoute de son côté que cette mesure avait été rendue indispensable par la *« paralysie de la ville »*, les *« appels au renversement du pouvoir soviétique »* et le danger de voir s'instaurer une *« justice sommaire »*.

Quelques heures avant le début de l'opération, le pouvoir central avait dû revenir sur sa décision de faire appel à de jeunes réservistes qui venaient de terminer leur service. Dans trois villes au moins, Stavropol, Krasnodar et Rostov-sur-le-Don, cette décision avait en effet immédiatement provoqué manifestations et meetings de protestation et l'on a pu voir, vendredi soir à la télévision, des mères crier, hurler, qu'elles ne donneraient pas leur fils, qu'elles ne voulaient pas d'un autre Afghanistan et que cela suffisait d'être traités d' *« occupants »*.

Il semble que le ministre de la défense, M. Iazov, ait personnellement supervisé les opérations de Bakou. Dans un seul des hôpitaux de la ville, l'hôpital Sematchko, on faisait état, samedi matin d'une centaine de morts et de très nombreux blessés. *« Ils continuent d'arriver. C'est horrible ce qui se passe ici »*, déclarait en larmes une employée. Pour la première fois, le sang a coulé par suite d'une décision de M. Gorbatchev.

Pour la première fois, le secrétaire général n'a pas su ou pu — ou les deux, — éviter le recours à la force. Sans doute n'avait-il plus le choix, mais c'est un échec pour lui car l'un des fondements premiers de sa démarche est qu'il faut résoudre les problèmes politiques par des moyens politiques, faute de quoi l'on ouvrirait l'URSS à un déchaînement généralisé de la violence.

Toute cette tragique semaine dans le Caucase est un échec de la perestroïka. Le plus grave qu'elle ait essuyé jusqu'à présent.

BERNARD GUETTA

Garry Kasparov a fui Bakou en toute hâte

Le champion du monde d'échecs Garry Kasparov, Arménien par sa mère, a quitté précipitamment par avion Bakou pour Moscou, en emmenant avec lui quarante-huit parents et amis. Kasparov, vingt-six ans, né à Bakou de père juif, a emmené sa mère, ses tantes, d'autres parents et proches, comme son entraîneur depuis qu'il a l'âge de dix ans, Alexandre Chakarov, également arménien. La grand-mère maternelle de Kasparov est née dans le Haut Karabakh.

Garry Kasparov, dans une interview au quotidien *el País* faite à son arrivée, a déclaré : *« Gorbatchev, pour moi, c'est un échec »*. *« Ce que l'on voit à la télévision n'est rien en comparaison de l'enfer que je viens de traverser. Heureusement, j'ai pu contacter des amis pour envoyer un avion à Bakou, j'ai pu sauver ma famille par miracle. »*

Le champion du monde avait déclaré l'an dernier, lors d'un passage à Paris, qu'il resterait à Bakou *« tant qu'il y aura encore un Arménien dans la ville »*. — *(AFP, AP.)*

M. Mitterrand : une période « très difficile » pour M. Gorbatchev

Budapest (AFP.) — Le président Mitterrand a estimé, vendredi 19 janvier, à Budapest que M. Mikhaïl Gorbatchev devait affronter actuellement une période *« très difficile »* et qu'il convenait de lui *« faciliter la tâche »*. Il a, d'autre part, plaidé en faveur d'un *« statut des minorités »* qui ne touche pas aux frontières mais reconnaisse le *« droit des populations »*.

Interrogé lors d'une conférence de presse, à la fin de la visite de deux jours qu'il vient de faire en Hongrie, le chef de l'Etat français a déclaré : *« Je pense que c'est difficile* [pour M Gorbatchev]. *C'est une raison supplémentaire de faciliter sa tâche. Les problèmes des nationalités me paraissent plus pressants encore que les problèmes économiques. Le rôle de l'URSS est d'assurer la paix entre les ethnies qui s'opposent et de préserver la paix par des moyens pacifiques. Je souhaite que les ethnies menacées puissent être protégées par la puissance publique. Je souhaite qu'elle y parvienne. »*

Auparavant, il avait indiqué que le problème des minorités pourrait être réglé, dans le cadre de son projet de confédération européenne, par une *« organisation européenne qui disposera de règles communes dont une règle concernant le sort fait aux minorités »*. *« Un statut des minorités pourrait permettre, sans s'en prendre aux frontières, de reconnaître le droit des populations »*, avait-il ajouté.

BIBLIOGRAPHIE

Pour mieux connaître l'URSS et ses marches

A l'heure des bouleversements qui secouent le monde socialiste, deux revues viennent de publier des numéros spéciaux qui apporteront une documentation sérieuse et précieuse à tous ceux qui souhaitent aller un peu plus au fond des choses.

La revue trimestrielle de géographie et de géopolitique *Hérodote* (1) a publié sous le titre *Les marches de la Russie*, un épais volume d'études recouvrant aussi bien les Républiques baltes que l'Ukraine, la Moldavie ou les diverses faces du Caucase.

De son côté, la revue *Historiens et Géographes* (2) a consacré deux numéros à l'Union soviétique ; le premier, à orientation plutôt économique, contient plusieurs articles sur l'agriculture, l'industrie, mais aussi sur le Caucase et l'Asie centrale. Le second numéro est davantage axé sur les problèmes politiques, de société et de nationalités.

S. K.

(1) *Hérodote : Les marches de la Russie*, nº 54-55, 150 F. Ed. La Découverte, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris. Tél. : 46-33-41-16.

(2) *Historiens et Géographes*, nºs 323 et 325, 45 F chaque ; Revue de l'association des professeurs d'histoire et de géographie, BP 49 cedex 02, 75060 Paris. Tél. : 42-33-12-08.

□ **GRANDE-BRETAGNE : le challenger de Mme Thatcher désavoué par la section locale.** — Sir Anthony Meyer, le député qui s'était porté candidat début décembre à la direction du Parti conservateur contre Mme Thatcher, n'a pas été désigné vendredi 19 janvier par sa section locale pour représenter les couleurs de son parti aux prochaines élections législatives, prévues au plus tard au cours du premier semestre de l'année 1992. — *(AFP.)*

ROUMANIE

Procès en préparation pour trente-trois anciens dirigeants

Trente-trois dignitaires et membres du clan Ceausescu sont actuellement détenus et font l'objet d'une procédure judiciaire, a indiqué le procureur général de Roumanie, Ghorghe Robu, dans une interview publiée vendredi 19 janvier par le quotidien *Adevarul*. Trente et un d'entre eux étaient membres du comité politique exécutif de l'ex-Parti communiste roumain, dont Nicu Ceausescu, l'un des fils du dictateur. Zoe et Valentin Ceausescu, deux autres enfants de Nicolae et Elena Ceausescu, qui ne sont pas considérés par la justice roumaine comme des dirigeants, sont également du nombre.

Parmi les détenus, dont tous les noms sont cités, on relève Emil Bobu, homme de confiance du couple exécuté, Tudor Postelnicu, ex-ministre de l'intérieur, Ion Dinca, premier vice-premier ministre, Gheorghe Oprea, fidèle de Nicolae Ceausescu et son accompagnateur lors du voyage en Iran avant l'insurrection, Barbu Petrescu, ex-maire de Bucarest, Ion Totu, ex-ministre des affaires étrangères, et Gheorghe Pana, responsable de la « systématisation des villages ». — *(AFP.)*

POLOGNE

Le gouvernement estime que le retrait des troupes soviétiques n'est pas à l'ordre du jour

Le gouvernement polonais a pris ses distances, vendredi 19 janvier, à l'égard du président de Solidarité, M. Lech Walesa, qui, la veille, avait souhaité le départ des troupes soviétiques stationnées en Pologne (*le Monde* du 20 janvier).

Mme Malgorzata Niezabitowska, porte-parole du gouvernement, a déclaré au cours de sa conférence de presse hebdomadaire : *« Lech Walesa a fait cette déclaration en son propre nom. Le gouvernement, quant à lui, ne soulève pas cette question pour le moment. »*

Le gouvernement polonais, contrairement à ceux de Tchécoslovaquie et de Hongrie, ne compte donc pas actuellement inviter Moscou à rapatrier les quelque quarante mille hommes stationnés sur son territoire. La prudence du gouvernement Mazowiecki s'explique, estiment les observateurs, par le contentieux entre la Pologne et l'Allemagne à propos des anciens territoires allemands recouvrés par les Polonais en 1945, alors que se dessine une réunification allemande. — *(AFP.)*

SUÈDE

Le gouvernement décide de renvoyer les Turcs de Bulgarie

STOCKHOLM

de notre correspondante

« La situation politique a changé en Bulgarie et un processus démocratique a été entamé. Parallèlement, on voit que les autorités ont reconnu les problèmes des minorités et que les habitants de souche turque ont recouvré leurs droits en ce qui concerne leur langue, leur nom et leur religion », a déclaré, vendredi 19 janvier à Stockholm, lors d'une conférence de presse, Mme Maj-Lis Lööw, le ministre suédois de l'immigration, pour justifier le maintien de sa décision de renvoyer chez eux les Turcs appartenant à cette minorité qui avaient cherché l'asile en Suède. Même si le ministre a assuré que *« chaque cas serait traité individuellemnt »*, il y a tout lieu de croire que sur les cinq mille deux cents personnes qui sont arrivées dans le pays, la plupart devront reprendre le chemin de la Bulgarie.

Devant le flot ininterrompu des demandeurs d'asile (une centaine par jour, la plupart précisément des Turcs), durant l'automne, en particulier dans les dernières semaines de 1989, le gouvernement suédois avait décidé, à la mi-décembre (malgré le principe encore réaffirmé lors de la campagne pour les élections législatives de septembre 1988, qu'*« un pays dirigé par les sociaux-démocrates ne ferme pas ses portes »*), de réviser sa politique en matière d'accueil, l'infrastructure étant devenue nettement insuffisante.

Désormais, seuls les réfugiés répondant aux critères définis par l'ONU trouvent asile en Suède. Les Turcs de Bulgarie ont été classés par l'Office national de l'immigration « réfugiés *de facto* », car ils entrent dans la catégorie d'une *« minorité ethnique qui se sent discriminée sans être réellement en danger »*.

FRANÇOISE NIÉTO

RDA

Une crise gouvernementale a été évitée

L'Allemagne de l'Est a fait vendredi 18 janvier l'économie d'une crise gouvernemantale. Une des formations de la coalition à direction communiste, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) de RDA, a en effet décidé de rester pour l'instant au gouvernement malgré les tiraillements au sein de celui-ci. Le président du Parti communiste (SED-PDS), M. Gregor Gysi, a annoncé par ailleurs qu'il était opposé à une dissolution de son parti, rejetant ainsi une motion publiée plus tôt dans la journée par des membres du parti.

« Conduire le pays aux élections libres »

Le président de la CDU, M. Lothar de Maizière, a déclaré que son parti avait *« décidé à une large majorité de rester dans la coalition du gouvernement transitoire »* du premier ministre communiste réformateur Hans Modrow. *« Il faut conduire le pays aux élections libres »* du 6 mai, a expliqué au cours d'une conférence de presse M. de Maizière qui est vice-premier ministre chargé des questions religieuses. La CDU compte 3 postes sur 28 dans le gouvernement Modrow, dont les postes clés sont détenus par le parti communiste.

M. de Maizière a toutefois indiqué que la CDU œuvrerait pour que le parti communiste ne participe plus au gouvernement du pays après les élections. Il a ajouté : *« J'espère que la CDU de RFA* [qui avait appelé son homonyme de l'Est à quitter le gouvernement] *comprendra notre position. »* Plusieurs hauts responsables de la CDU de l'Est avaient déclaré ces derniers jours que le parti, soumis à un intense pression de la base, allait quitter le gouvernement.

Le président du SED-PDS a déclaré par ailleurs qu'une dissolution du parti ne ferait qu'accroître l'instabilité dans le pays. *« Le parti a une véritable possibilité de survivre s'il se renouvelle de façon encore plus radicale que ces dernières semaines »*, a déclaré M. Gysi. La dissolution du SED-PDS avait été réclamée par plusieurs courants au sein du parti. Dans un texte remis à la presse, les signataires estimaient que le Parti communiste n'avait pas réussi à opérer la *« transformation fondamentale »* décidée lors de son congrès extraordinaire, les 16 et 17 décembre dernier. Le présidium du parti devait se réunir samedi à Berlin-Est. — *(AFP.)*

RFA : artisan de la réorganisation du SPD

M. Herbert Wehner est mort

L'ancien dirigeant social-démocrate Herbert Wehner est mort vendredi 19 janvier à Bonn, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il avait dirigé le groupe SPD au Bundestag de 1969 à 1983, après avoir été ministre des affaires interallemandes, de 1966 à 1969, dans le gouvernement de grande coalition CDU-SPD du chancelier Kurt Georg Kiesinger.

BONN

de notre correspondant

C'était plus qu'un homme politique, c'était une institution. Herbert Wehner, l'homme à l'éternelle pipe *rivée au coin gauche de sa bouche*, à l'éloquence destructrice pour ses adversaires, a marqué la vie politique et parlementaire de la République fédérale d'une manière plus profonde peut-être que d'autres politiciens ouest-allemands plus connus que lui à l'étranger.

Homme d'appareil, faiseur et défaiseur de rois, admiré et craint de ses amis comme de ses ennemis, il incarnait une social-démocratie dont les racines plongeaient dans le terroir industriel allemand et dans l'histoire du mouvement ouvrier.

Herbert Wehner était un pur Saxon : il était né a Dresde le 11 juillet 1906, d'un père cordonnier et social-démocrate, qui, comme beaucoup, se retrouva au chômage pendant les années 20. Engagé très jeune dans les Jeunesses socialistes, il quitta le SPD pour rejoindre le Parti communiste en 1927, en réaction à l'envoi de l'armée en Saxe pour réprimer les révoltes ouvrières par le gouvernement soutenu par les sociaux-démocrates. En 1930, il est élu député au Landtag (Parlement régional) de Saxe.

A partir de 1933, il sera l'un des principaux organisateurs de l'activité illégale du parti, interdit par les nazis, avant d'émigrer en 1935 à Moscou, où il fait partie de la direction du KPD en exil. Il vivait alors à l'Hôtel Lux de Moscou avec d'autres communistes exilés, comme Walter Ulbricht, qui allait devenir le premier chef du parti et de l'Etat en RDA. Les doutes commencent à l'assaillir lorsqu'il voit quelques-uns de ses compagnons d'exil disparaître un beau jour de l'hôtel, victimes des purges staliniennes. Envoyé en Suède, il rompra avec le PC, qui l'exclura alors qu'il se trouvait en prison.

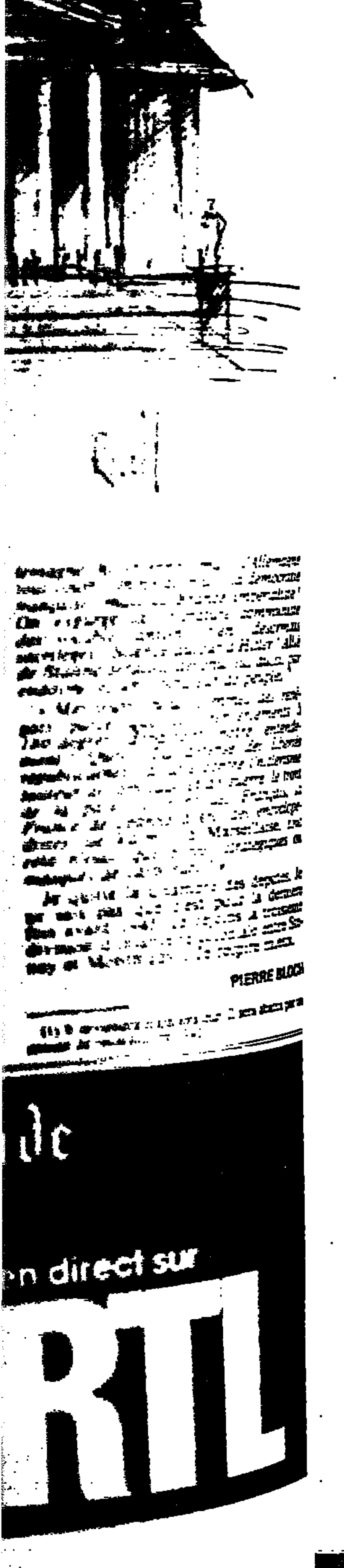
Désaccord avec Willy Brandt

Libéré en 1945, il revient en Allemagne pour participer, aux côtés de Kurt Schumacher, à la réorganisation du Parti social-démocrate dans les zones d'occupation occidentales qui allaient devenir en 1949 la République fédérale. L'ancien communiste était devenu l'adversaire acharné du PC, qui avait contraint, en zone soviétique, les sociaux-démocrates à la fusion au sein du SED. Il s'oppose aussi au chancelier Adenauer au nom de la vision unitaire de l'avenir de l'Allemagne qui était celle du SPD à l'époque. Secrétaire général adjoint du parti, il fut le principal artisan du *« tournant »* théorique du SPD lors du congrès de Bad-Godesberg en 1959 où le parti abandonnait la référence au marxisme pour défendre l'économie sociale de marché.

Après la construction du mur de Berlin le 13 août 1961, il défend sans relâche l'idée de la mise sur pied d'un gouvernement de *« grande coalition »* avec les chrétiens-démocrates. Celui-ci deviendra une réalité après les élections législatives de 1966. Dans le gouvernement de Kurt Georg Kiesinger (CDU), où M. Willy Brandt était ministre des affaires étrangères et vice-chancelier, il occupait le poste de ministre des affaires interallemandes, ce qui le mettait en contact direct avec nombre de ses anciens camarades qui détenaient maintenant le pouvoir à Berlin-Est. Il s'attacha discrètement dans cette époque de guerre froide à tisser des liens avec l'autre coté pour obtenir la libération de prisonniers politiques.

Après la victoire du SPD aux élections de 1969, il quitte le gouvernement, en désaccord avec un Willy Brandt bien décidé a conclure un pacte de gouvernement avec les libéraux. Il joue alors un rôle-clé comme chef du groupe parlementaire SPD au Bundestag, critiquant en coulisse un chancelier Brandt qu'il accusait de *« manque de caractère »*. L'affaire Guillaume, cet espion est-allemand infiltré dans l'entourage du chancelier, lui donne l'occasion, en 1974, de précipiter la chute de Willy Brandt et d'installer à sa place un homme avec lequel il avait plus d'atomes crochus : Helmut Schmidt. Le remplacement de ce dernier, en octobre 1982, par Helmut Kohl marque aussi la fin de la vie politique d'Herbert Wehner.

LUC ROSENZWEIG



DIPLOMATIE

Devant les chefs d'état-major réunis à Vienne

Le général Schmitt a évoqué la réduction des forces armées françaises

La première partie du séminaire des chefs militaires de l'Est et de l'Ouest s'est achevée jeudi 18 janvier à Vienne. Deux sessions complémentaires doivent réunir leurs subordonnés directs dans la capitale autrichienne, sur des sujets plus techniques. Elles prendront fin le 5 février.

VIENNE

de notre envoyé spécial

Sous le couvert d'un forum consacré à un exposé réciproque de leurs doctrines de défense, les chefs d'état-major des armées, des trente-cinq Etats membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ont en réalité, trois jours durant, à Vienne, beaucoup parlé des mesures de désarmement dans leurs pays respectifs.

A ce séminaire sans précédent, fermé à la presse, dans le palais Hofburg (siège du congrès de Vienne qui refit la carte de l'Europe en 1815), même le chef d'état-major français, le général Maurice Schmitt, a dû se mettre au diapason au nom d'un pays qu'on accuse souvent de se tenir à l'écart des mesures de désarmement.

« Certains concepts comme la suffisance ou la posture défensive, qui sont à la base de la doctrine française, a expliqué le général Schmitt, *sont aujourd'hui repris par tout le monde en Europe. »* A l'appui de sa thèse, il a cité la décision de la France de réduire ses effectifs militaires de 50 000 hommes entre 1980 et 1990 (soit 12 %), le fait que les divisions blindées françaises ne comptent que 200 chars (quand les divisions soviétiques passeront de 320 à 250 avec les limitations en cours), ou encore le nombre de chars français (au total, 1 400), alors que l'Union soviétique en avoue aujourd'hui 61 000 face aux 22 000 à 23 000 de l'alliance atlantique.

A ce jour, les états-majors français avaient une tendance naturelle à considérer plutôt ces réductions comme autant d'amputations graves de leur potentiel opérationnel, qu'ils mettaient au passif de l'action gouvernementale. Ils s'évertuent maintenant, à l'instar de ce qui se passe ailleurs en Europe avec les négociations de Vienne, à présenter ces réductions comme autant de preuves de la *« dynamique nouvelle »* dans laquelle la France est décidée à s'engager.

En proportion, nous avons fait plus que vous, a dit en substance le général Schmitt au général Mikhaïl Moïsseïev, le chef d'état-major soviétique, qui s'était déplacé à Vienne en dépit de ses préoccupations dans le conflit entre Azéris et Arméniens. On dit que le général Moïsseïev, qui recevra en avril prochain son homologue français en visite officielle à Moscou, en a pris note.

Pour sa part le général Anton Slimak, le chef d'état-major tchécoslovaque, a émis le vœu que 30 % à 50 % des 80 000 Soviétiques en *Tchécoslovaquie aient quitté son* pays en juin, lors des prochaines élections, et que le reste suive avant la fin de l'année, malgré les problèmes logistiques et familiaux qu'un tel départ entraîne. Le chef d'état-major hongrois, le général Laszlo Borsits, a souhaité que les 50 000 Soviétiques qui demeurent encore en Hongrie aient plié bagage *« aussitôt que possible »*, c'est-à-dire dès la fin de cette année ou, au plus tard, en 1991.

Pour sa part, la RDA a fait cavalier seul : l'un de ses représentants, le général Rolf Lehmann, a expliqué que le gouvernement est-allemand n'exigeait pas *« un retrait total »* des troupes soviétiques parce que, dans le contexte actuel, la RDA ne serait pas en mesure de faire front seule à une attaque dont il a dit qu'elle ne viendrait pas de l'Allemagne fédérale.

De tous les alliés de l'URSS, c'est la Pologne qui est apparue le plus acquis à la transparence. Son chef d'état-major, le général Josef Uzycki, a remis à ses interlocuteurs un document « à l'occidentale » détaillant, jusqu'au niveau du régiment, le dispositif militaire en place dans son pays.

« A l'Est, a estimé le général Schmitt, *il y a des évolutions qui vont dans un sens que nous appelions de nos vœux depuis longtemps. »* Mais, partisan d'une alliance atlantique rénovée face à un pacte de Varsovie qui connaît des querelles de famille, le chef d'état-major français conclut : *« Ce n'est pas parce que des voisins de palier divorcent que l'on doit être obligé d'en faire autant. »*

JACQUES ISNARD

M. Jean-Louis Roy a pris ses fonctions à l'Agence de coopération culturelle et technique

L'ancien journaliste et diplomate québécois Jean-Louis Roy (1), élu secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique à la conférence francophone d'Ottawa en décembre, a pris ses fonctions pour quatre ans, jeudi 18 janvier à Paris, siège de l'ACCT.

Fondée il y a vingt ans et comptant aujourd'hui quarante et un membres depuis la récente admission de Madagascar et de la Guinée-Equatoriale), l'Agence, qui est désormais associée à la préparation des sommets francophones et à l'application de leurs décisions, a peut-être enfin trouvé une véritable raison d'être. Pour *« dynamiser la famille francophone »*, M. Roy veut donner à son organisation une plus grande visibilité, assortie d'actions bénéficiant directement au public. Dans ce but, les ministres francophones de la culture se réuniront, cette année, à Liège et ceux de l'environnement, début 1991.

En attendant, l'ACTT va se mobiliser pour participer à la reconstitution de l'importante section française de la Bibliothèque nationale, incendiée en décembre à Bucarest. L'Egypte, qui est membre de l'Agence, a proposé que la Roumanie, où l'on dénombre plus de 5 millions de francophones – selon un récent rapport du Quai d'Orsay, – soit prochainement invitée à s'associer, d'une façon ou d'une autre, aux nations utilisant le français de manière privilégiée.

Pour mener à bien son plan de relance, M. Roy a nommé, dès jeudi, sa nouvelle équipe : le Français Jean-Marc de Comarmond s'occupera des sciences et techniques ; le Marocain Driss Kettani, des finances ; le Burundais Emile Mworoha, de la culture et de la communication ; le Camerounais Gaston Payom, de l'éducation et de la formation. Le directeur de cabinet de M. Roy sera le Sénégalais Pape Séne, ancien conseiller du président Diouf.

En l'absence de M. Decaux

Nombre de personnalités francophones présentes à la prestation de serment du nouveau secrétaire général se sont étonnées de l'absence de M. Alain Decaux, se souvenant que M. Roy a été élu contre la volonté de la France, qui avait soutenu le candidat belge. Selon le ministère de la francophonie, M. Decaux se trouvait, jeudi, en Autriche, et il avait été prévenu *« trop tard »* pour être présent à Paris ce jour-là. M. Decaux avait toutefois adressé un message à M. Roy et le gouvernement français *était représenté* à la *cérémonie* par M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ

(1) M. Roy a récemment exposé ses idées dans un petit essai : *la Francophonie, émergence d'une alliance ?* Ed. Hurtubise, Montréal, diffusé en France par Hatier, 135 p.

□ **Un diplomate suisse représentant spécial de l'ONU pour le Sahara occidental.** – Un diplomate suisse, M. Johannes Manz, a été nommé vendredi 15 janvier représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, où les Nations unies tentent de mettre fin au conflit entre le Maroc et le Front Polisario. M. Manz, cinquante-deux ans, était directeur de l'administration et du service extérieur du département fédéral (ministère) des affaires étrangères. Il succède à M. Hector Gros Espiell, diplomate uruguayen, chargé du dossier du Sahara depuis octobre 1988 auprès de M. Javier Perez de Cuellar. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

M. Fayçal Husseini maintenu en garde à vue

Appréhendé vendredi 19 janvier, M. Fayçal Husseini, l'une des principales personnalités palestiniennes des territoires occupés, a été maintenu en garde à vue pour quatre jours par un tribunal de Jérusalem. M. Husseini est accusé par la police israélienne – qui avait demandé une garde à vue de quinze jours – d'avoir apporté un soutien financier à des nationalistes palestiniens (*le Monde* du 20 janvier), ce dont il se défend.

L'arrestation du dirigeant palestinien a suscité une polémique en Israël, des protestations chez les Palestiniens et des critiques de la part des Etats-Unis. Se déclarant *« surpris et troublé »* par la nouvelle de l'arrestation de M. Husseini, le porte-parole du département d'Etat a estimé que *« de telles mesures sapent la confiance des Palestiniens dans le processus de paix et contribuent à l'atmosphère de méfiance qui prévaut »* entre Israël et les Palestiniens. L'ambassadeur des Etats-Unis à Tel Aviv, M. William Brown, a, pour sa part, communiqué aux autorités israéliennes la *« surprise et la déception »* de son pays et leur a demandé des éclaircissements.

« Plus qu'une faute une provocation »

A Paris, Mme Marie-Claire Mendès France, présidente du comité français du Centre international pour la paix au Proche-Orient, a déclaré qu'en arrêtant M. Husseini, le gouvernement israélien avait commis *« plus qu'une faute, une provocation »*. *« M. Fayçal Husseini, Palestinien modéré de Jérusalem, pourrait être l'un des interlocuteurs* (d'Israël) *si les responsables israéliens voulaient vraiment négocier »*, a-t-elle ajouté. – *(AFP, Reuter)*

LIBAN

Grogne des médias des Forces libanaises contre le général Aoun

Le général Michel Aoun a critiqué, vendredi 19 janvier, l'évacuation par la police française de l'ambassade du Liban à Paris, mais il a estimé que cette mesure *« n'affectera pas l'amitié qui lie nos deux peuples »*. Dans un communiqué en français remis à la presse, le général Aoun affirme que *« cette évacuation brutale était prévisible, le gouvernement français ayant reconnu le gouvernement de l'occupation »*.

Le général Aoun a d'autre part déchargé de ses fonctions l'ambassadeur du Liban en France, M. Fouad Turk, et décidé des poursuites disciplinaires contre lui après l'intervention de la police vendredi dans la chancellerie libanaise à Paris. M. Turk avait autorisé la police française à évacuer les sympathisants du général Aoun qui occupaient la chancellerie depuis le 11 janvier pour protester contre la nomination d'un nouvel ambassadeur par le président Elias Hraoui, dont le général Aoun conteste l'autorité. La volonté du général Aoun d'imposer aux médias libanais son rejet du président Hraoui continue de provoquer la grogne de la presse de la milice chrétienne des Forces libanaises (FL). Deux journaux imprimés dans le *« pays chrétien »*, *Al Bayrak* et *Al Dyar*, ont déjà été suspendus . L'hebdomadaire des FL, *Al Massira*, a annoncé qu'il ne paraîtra pas samedi *« conformément à la volonté de la presse libre libanaise »* et *« par respect des lois qui doivent libérer et non contraindre »*. La radio des FL et celle du parti des Kataëb s'abstiennent, en signe de protestation, de diffuser des bulletins d'information. Le quotidien indépendant *Al Nahar* a décidé depuis mercredi de ne pas paraître, et seuls deux quotidiens - *Al Anwar* et *l'Orient-le-Jour* - ont été distribués vendredi dans le *« pays chrétien »* contre cinq habituellement. – *(AFP)*

AFRIQUE

TÉMOIGNAGE : « opérations d'assainissement » au Maroc

Les autorités provinciales de Casablanca ont lancé, il y a quelques jours, des rafles quotidiennes dans différents quartiers de la vieille médina qui doivent être démolis dans le cadre d'un nouveau plan d'aménagement de la ville. Selon la presse marocaine, les forces de l'ordre procèdent aux vérifications d'identité des résidents et demandent à tous ceux qui, parmi eux, ne sont pas natifs de la ville, de regagner leurs lieux d'origine. Un journaliste français, qui a séjourné récemment au Maroc, nous a fait parvenir son témoignage sur le problème des bidonvilles dans ce pays.

La misère des bidonvilles, le drame de leur destruction

par Alain Lorne

« *LES destructions de bidonvilles ? Une politique de la terre brûlée appliquée aux plus pauvres...* » Juché sur un *« mur de la honte »* comme on en rencontre un peu partout à la périphérie des villes marocaines, Jawad, un enseignant de trente-neuf ans, lâche cette remarque comme une évidence.

Construit pour dissimuler des taudis, le muret ne cerne plus qu'un champ de terre rouge défoncé par les chenilles des pelleteuses. C'est ici, à quelques minutes du centre de Rabat, que les autorités excédées par le développement anarchique des *médina el kasdirs* (bidonvilles) ont lancé leur campagne de destruction au bulldozer. Au fil des mois, depuis l'été 1989, les faubourgs de Rabat, de Fès et tout récemment, de Meknès ont été *« nettoyés »*, des centaines de barraques situées le plus souvent à proximité des voies de chemin de fer et des routes fréquentées ont été éventrées et plusieurs milliers de personnes mises à la rue.

A plusieurs reprises, pendant les *« opérations d'assainissement »* généralement lancées sous surveillance policière, des manifestations spontanées d'expulsés ont eu lieu, suivies de dizaines d'arrestations. Malgré l'annonce, côté gouvernemental, du lancement du projet de développement urbain (PDU, financé par la Banque mondiale) qui prévoit, notamment à Rabat, la création de 3 420 lots viabilisés, nombre d' « expulsés » se sont recasés au gré des solidarités familiales.

Au Maroc, un million de personnes au bas mot sont logées à l'enseigne des *Kasdirs* » ou *carianes* (carrières sommairement *aménagées)), sur trois axes de* pauvreté qui traversent le pays : Tanger-Safi, Rabat-Kénitra-Meknès-Oujda et Casablanca-Khouribga-Beni Melal.

Les deux tiers des habitants des bidonvilles sont d'anciens fellahs victimes de l'exode rurale. Le drame des bidonvilles marocains est, en effet, essentiellement un drame paysan, conséquence directe du boom démographique et des mauvaises récoltes. Selon des projections du Centre d'études et de recherches démographiques marocain, la marée démographique devrait porter la population au-delà des 31 millions d'habitants en l'an 2000, contre 20,354 millions officiellement recensés en 1982.

Plusieurs dizaines de morts par choléra

Quant à la population rurale, qui représentait 57,4 % de la population globale en 1982, elle ne serait plus que de 44 % en l'an 2000, et certains responsables marocains redoutent déjà, en privé, que cela n'accroisse encore les difficultés matérielles et le malaise social à la périphérie des villes.

Tributaires d'une agriculture chroniquement déprimée, plusieurs milliers de fellahs qui vivaient du produit de leur lopin ont été, au début de la décennie 80, durement frappés par quatre années quasi consécutives de sécheresse. Puits taris, flambée du prix du blé dopé par la spéculation qui a mis, de 1980 à 1984, le minimum alimentaire hors de portée des plus pauvres... la situation s'est aggravée de mois en mois. Le fellah a sollicité le marabout, multiplié les offrandes votives, rien n'y fait. Propriétaire à une époque, vagabond douze mois plus tard, inéluctablement, il a abandonné le hameau assassiné par la sécheresse, pour les *kasdirs* déjà saturés.

Densité moyenne de la population *à l'hectare dans les taudis* : mille habitants. 25 % de la population urbaine y vit. Les gosses pataugent dans les allées transformées en marigots, car l'hiver il pleut. La promiscuité favorise la contagion sur des organismes fragilisés par la malnutrition. Selon des sources médicales, plusieurs dizaines de personnes sont mortes du choléra au cours des *trois* derniers mois, dans les bidonvilles. Sous la pression des médias de l'opposition réclamant une campagne de sensibilisation sur l'utilisation de l'eau afin d'enrayer cette nouvelle flambée de la *« maladie des mains sales »*, le ministre de la santé publique, M. Taïeb Bencheikh, avait annoncé, le 8 novembre, quatre-vingts cas de choléra recensés depuis septembre 1989.

Les conditions de vie se seraient encore détériorées depuis les émeutes du 20 juin 1981, allumées par la misère et par l'augmentation constante du pris du *kessra* (pain rond, aliment de base pour les plus démunis). Il n'y a ni revenu minimum d'insertion ni allocations. Ici, c'est le *trabando* (marché noir) ou le *tabisni*», la « débrouille » en argot casablancais, qui permettent aux jeunes sans emploi de survivre.

« Pas de retour au bled possible », estime Jawad. Dans les campagnes, les grands propriétaires fonciers ont bien souvent annexé le petit lopin déjà désintégré sous l'action du morcellement successoral (huit enfants en moyenne par famille paysanne), la désertion ayant simplifié l'expropriation. Sept plaintes émanant de paysans d'El Jadida (côte atlantique), qui accusaient un notable d'avoir accaparé leurs terres, ont été publiées par la revue d'opposition *Attarik*. Ces doléances ont valu à son directeur une condamnation en appel à la mi-octobre. Réunie en congrès fin octobre à Oujda, l'Instiqlal était monté au créneau pour dénoncer des *« exactions et pressions »* exercées par les agents de l'administration des eaux et forêts contre les petits paysans.

GABON

Les troubles continuent à Libreville

Plusieurs magasins, appartenant notamment à des ressortissants libanais, ont été pillés au cours de la journée du vendredi 19 janvier dans la capitale gabonaise. Après une matinée plus calme, les établissements scolaires étant fermés, la tension est remontée dans l'après-midi du fait de groupes incontrôlés que les forces de l'ordre n'étaient toujours pas parvenues, semble-t-il, à maîtriser.

Le chef de l'Etat gabonais, le président Omar Bongo, qui jusqu'à présent n'était pas intervenu, a fait, au cours de l'après-midi, une visite de la ville, accompagné d'éléments de la garde présidentielle.

Pour sa part, le premier ministre gabonais, M. Léon Mébiame, a annoncé vendredi soir que son gouvernement avait décidé d'interdire tout attroupement dans les rues de Libreville, de renforcer les contrôles d'identité et d'inviter la population de la capitale à demeurer chez elle à partir de 19 heures locales (18 heures GMT.)

Le gouvernement a aussi démenti vendredi que cinq étudiants en grève aient été tués par la police lors des émeutes. Un diplomate en poste à Libreville a rapporté que la police avait tiré sur des étudiants jeudi, alors qu'une manifestation avait dégénéré en émeutes, avec bris de vitrines et pillages de magasins. Il n'a toutefois pu confirmer qu'il y ait eu des morts. – *(AFP. Reuter.)*

□ **TUNISIE : Création d'un nouveau parti politique.** – Un nouveau parti politique, le Parti du travail et de la justice, vient de se déclarer unilatéralement *« légal »*. Se fondant sur la loi relative à l'existence des partis politiques, il explique, dans un communiqué diffusé jeudi 18 janvier, que, n'ayant pas reçu notification d'un refus dans les délais légaux à la demande qu'il avait officiellement déposée en juillet dernier, il considère que celle-ci a été acceptée. Le parti, qui se veut *« politique, travailliste, tunisien et national »*, se propose d'œuvrer notamment à *« l'instauration de relations saines entre le travail et le capital »*. Son bureau politique provisoire est dirigé par M. Khalifa Abid, ancien dirigeant syndical et ancien député. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : l'arrestation du maire de Washington

Le FBI avait préparé le traquenard de longue date

WASHINGTON
de notre correspondant

A la guerre comme à la guerre. Le FBI voulait à tout prix prendre Marion Barry la main dans le sac et a utilisé les grands moyens pour y parvenir. Contrairement à ce qu'on avait laissé entendre immédiatement après son interpellation en flagrant délit, jeudi 18 janvier, le véritable traquenard dans lequel est tombé le maire de Washington avait été préparé pour lui, et pour lui seul.

Instruits des habitudes de l'intéressé, et frustrés de n'avoir pas pu le « coincer » lors d'un précédent achat de drogue dans un hôtel, les policiers ont eu recours à une ancienne amie intime du maire. Marion Barry avait eu depuis des années des relations épisodiques avec elle, sur fond de consommation de crack. Amenée de Californie à Washington, Rasheeda More a téléphoné à plusieurs reprises au maire, l'engageant à venir lui rendre visite dans sa chambre de l'Hôtel Vista. Le FBI occupait les deux chambres voisines, et avait dissimulé une caméra vidéo dans celle de « l'amie ».

Quand le maire est entré, il s'est trouvé en présence d'une autre jeune femme que Rasheeda lui a présentée. Selon le récit publié samedi par le *Washington Post*, une conversation s'est engagée et, au bout de vingt minutes, Marion Barry a manifesté l'envie de se procurer de la drogue. La jeune femme qu'il ne connaissait pas, et qui était un agent du FBI, s'est éclipsée puis est revenue avec une petite dose que le maire a payée et fumée. Les policiers ont alors fait irruption dans la chambre.

Posséder de la drogue est un délit passible d'un an de prison et de 5 000 dollars d'amende mais, dans la pratique, la justice, qui a d'autres chats à fouetter avec les trafiquants et autres revendeurs, ne prononce qu'exceptionnellement des inculpations pour ce seul chef. Marion Barry peut donc apparaître comme l'objet d'un acharnement particulier. Mais que le maire d'une ville ravagée par la criminalité liée à la drogue, un maire dont tout le monde savait peu ou prou qu'il se droguait lui-même, continue à échapper à la justice était apparemment devenu intolérable. Les Etats-Unis, après tout, sont *« en guerre »* contre la drogue, une guerre déclarée par le président Bush lui même, qui a justifié l'envoi de vingt mille soldats au Panama pour se saisir du général Noriega.

Remis en liberté dès jeudi soir, le maire a comparu le lendemain devant le procureur. M. Barry, qui devra se soumettre chaque semaine à un test de détection de drogue, a fait savoir qu'il plaiderait non coupable. Il n'a pas démissionné – un éditorial sans surprise du *Washington Post* l'invite à le faire prestement – mais s'est contenté de confier ses tâches administratives quotidiennes à une adjointe. Pour le reste, il n'a pas desserré les lèvres, saluant, avec sa prestance habituelle, la foule rassemblée devant le palais de justice. On l'a hué, mais aussi applaudi : *« Ne t'en fais pas, Barry,* a lancé un homme. *Tu n'as pas fait plus de mal que l'homme blanc n'en fait chaque jour. »*

Amertume et colère

Le maire, on s'en doutait, peut encore compter sur le réflexe de solidarité d'une partie des Noirs de Washington, de ceux du moins qui continuent à ne voir en lui qu'une victime de la *« machination des Blancs »*. Mais beaucoup, à l'inverse, ne sont pas prêts à lui pardonner le tort qu'il a fait à la cause des membres de sa communauté, en confortant le stéréotype « Noir égale drogué ». Et puis, il a menti, effrontément, ce qui aux Etats-Unis coûte beaucoup plus cher qu'ailleurs, et c'est pour cela, essentiellement, que son péché véniel fait figure de péché mortel, du moins pour son avenir politique.

Combien de fois n'a-t-il pas répété qu'il n'avait jamais touché à la drogue, y compris au cours de la tournée des écoles qu'il avait entreprise à l'automne dernier pour dissuader les enfants de céder à la tentation ? Vendredi, ce sont justement les enfants qui, en classe, ont longuement discuté de l'arrestation du maire : avec amertume, colère, et plus rarement indulgence. Certaines écoles ont fait *« prier pour la ville »*. Cette ville que le procureur a déjà désignée comme la *« victime »* à laquelle Marion Barry doit désormais des comptes.

JAN KRAUZE

PÉROU : l'assassinat de deux touristes français

Parce qu'ils étaient blancs...

LIMA
de notre correspondante

« ...Nous étions les seuls Blancs dans le train [le train le plus haut du monde, reliant Lima à Cerro-de-Pasco]. *On nous montrait du doigt »*, écrivaient dans leur journal de bord, début janvier, Christelle Berthelot et Stéphane Marino, les deux touristes français qui avaient débarqué à Cayenne, début novembre, pour découvrir l'Amérique latine et qui ont été assassinés samedi 13 janvier au Pérou.

« Nous partons à Ayacucho, fief des maoïstes du Sentier lumineux. Il se peut que nous les rencontrions en chemin. On dit que ça peut être dangereux, mais c'est le meilleur moyen pour arriver à Cuzco... ». Le car qu'ils avaient emprunté, a été intercepté à mi-chemin entre Ayacucho et Cuzco, par une centaine de gamins de douze à quinze ans, membres du Sentier lumineux. D'autres camions étaient déjà stationnés au bord de la route. Tous les passagers furent sommés de se rassembler pour écouter une désormais classique harangue sur la guerre populaire, qui s'acheva par la terrible sentence : *« Les étrangers ne doivent plus venir dans cette région parce qu'ils s'abreuvent du sang du peuple. »* Christelle Berthelot et Stéphane Marino séparés du groupe et exécutés.

Parce qu'ils étaient blancs. Blancs comme les *Pishtacos*, ces vampires de l'époque coloniale qui étaient censés extraire la graisse des Indiens pour l'emporter dans la mère patrie, si l'on en croit un vieux mythe indien. Un mythe que le Sentier a, semble-t-il, dépoussiéré et réactualisé, pour obliger les communautés indigènes à plus d'autarcie.

Il y a juste un an déjà, des alpinistes suisses avaient été détenus par une colonne du Sentier dans le Callejon de Huaylas et avaient reçu ce message : *« Nous ne voulons plus voir un seul étranger. »* En mai, un touriste anglais était assassiné dans la même région, puis un Autrichien à Pucalpa. En décembre dernier, c'était le tour d'un Australien et d'un Néo-Zélandais, à Puquio, près d'Ayacucho. Après s'être attaqués aux coopérants étrangers, le Sentier se montre donc décidé à ne plus tolérer de touristes dans *« ses territoires »*.

NICOLE BONNET

La mort d'Arthur Goldberg ancien ambassadeur américain à l'ONU

Arthur Goldberg, qui occupa les fonctions de juge à la Cour suprême des Etats-Unis, secrétaire au travail et ambassadeur aux Nations unies, a été retrouvé mort -sans doute d'une crise cardiaque - vendredi 19 janvier, dans son appartement à Washington. Il avait quatre-vingt-un ans

Après avoir été le secrétaire au travail du président Kennedy, poste qu'il occupa entre 1961 et 1962, Arthur Goldberg avait été nommé à la Cour suprême, poste dont il démissionnera trois ans plus tard à la demande pressante de Lyndon B. Johnson, qui lui confie la tâche de remplacer à l'ONU l'ambassadeur Adlaï Stevenson, brusquement décédé. Arthur Golberg accepte, et ce sera, dira-t-il plus tard, le *« regret de* [sa] *vie »*. En effet, il quitte les problèmes d'une société américaine en pleine mutation, avec notamment la croisade pour les droits civiques entreprise par les Noirs, pour se retrouver plongé dans une politique vietnamienne que sa charge à l'ONU lui permet bien peu d'infléchir. Frustré de ne pouvoir pousser davantage à la paix et à la négociation une administration Johnson en pleine escalade au Vietnam, il tient trois ans à l'ONU, puis s'efface pour devenir avocat dans un cabinet de New-York. En 1970, il sera battu par le républicain Nelson Rockefeller aux élections de gouverneur de New-York.

Né à Chicago et d'origine russe, Arthur Goldberg sera enterré au cimetière militaire d'Arlington.

SALVADOR

Détention provisoire pour les militaires impliqués dans le meurtre de jésuites

Un juge d'instruction salvadorien a ordonné, vendredi 19 janvier, la mise en détention provisoire de neuf militaires, dont un colonel, impliqués dans le meurtre de six prêtres de la Société de Jésus, le 16 novembre dernier à San Salvador. Huit d'entre eux ont été transférés à la prison centrale de la police nationale, le neuvième étant actuellement en fuite.

Le principal inculpé, le colonel Guillermo Alfredo Benavides, directeur d'une école militaire, a été accusé par ses pairs d'avoir été l'instigateur de cette tuerie, qui a en outre coûté la vie à deux femmes employées par les religieux.

Dans un document présenté à la presse par les autorités judiciaires, les accusés de la huitième compagnie du bataillon d'élite Atlacatl déclarent avoir été regroupés à l'école militaire Gerardo Barrios, où le colonel Benavides leur a signifié qu'ils auraient à accomplir une opération à l'Université centraméricaine (UCA), dirigée par les jésuites.

« Ce sont eux ou nous »

Selon l'un des inculpés, le lieutenant Jose Ricardo Espinoza, le colonel Benavides a expliqué à un groupe de militaires : *« Dans la situation présente, c'est eux ou nous. Nous allons commencer par les têtes... »*

Le juge a pour sa part déclaré, dans un texte rendu public, qu'il *« existe assez de preuves (...) permettant d'établir la participation du colonel Benavides »* dans cette affaire.

Le nouveau recteur de l'Université centraméricaine (UCA) de San Salvador, le père Francisco Estrada, s'est félicité vendredi de la mise en détention préventive des militaires, tout en réclamant le châtiment des instigateurs de ces assassinats. – *(AFP.)*

OCÉANIE

PAPOUASIE – NOUVELLE – GUINÉE

L'Australie n'exclut pas d'intervenir à Bougainville pour protéger ses ressortissants

CANBERRA
de notre correspondant

La situation s'est brutalement dégradée sur l'île de Bougainville où la guérilla séparatiste tient en échec depuis plus d'un an les forces armées de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Coup sur coup des commandos de l'armée révolutionnaire de Bougainville ont lancé un raid sur un poste de police, attaqué une prison, dont ils ont libéré les détenus, et ouvert le feu sur le personnel de la mine de Panguna, la plus grande mine de cuivre à ciel ouvert au monde. Cette nouvelle vague d'affrontements a fait neuf morts et dix-huit blessés, dont deux Australiens. Cela porte à une soixantaine de tués le bilan de ces troubles, qui ont éclaté à la suite d'un litige foncier entre la société australienne Bougainville Copper Ltd (BCL) et les clans propriétaires coutumiers du site.

Pour la première fois depuis le début de la crise, l'Australie commence à prendre l'affaire très au sérieux. Le ministre des affaires étrangères, M. Gareth Evans, en visite à Port-Moresby afin de négocier avec le gouvernement papou le renforcement de la coopération économique et militaire, a déclaré qu' *« une intervention militaire australienne ne pouvait plus être exclue si la sécurité de nos ressortissants venait à se trouver en danger »*. Un millier d'Australiens résident à Bougainville et leur évacuation est à l'étude à Canberra.

L'inquiétude de l'Australie est d'autant plus vive que l'insurrection de Bougainville a lourdement grevé les comptes de l'économie papoue, hypothéquant la stabilité à terme d'un pays qui constitue un verrou essentiel de son dispositif de défense. La paralysie de la mine de Panguna a provoqué la chute de 40 % des revenus à l'exportation et précipité une dévaluation de 20 % du kina, la monnaie nationale. Les observateurs australiens redoutent en outre que ces troubles n'aient un effet de contagion sur d'autres régions du pays où les rapports entre propriétaires coutumiers et sociétés minières sont déjà tendus.

FRÉDÉRIC BOBIN

ASIE

Les derniers bastions du marxisme-léninisme

V. – Après le printemps de Pékin, l'hiver des patriarches

PÉKIN

de notre correspondant

Les gérontes de la Longue Marche, fuyant le rude hiver pékinois, se cachent dans leurs villégiatures méridionales. Dans les allées du pouvoir, leurs pions de la génération suivante se disputent à coup de décrets, au nom de la république des aînés. Le combat paraît du plus en plus irréel à la population, douchée quotidiennement de signaux contradictoires sur les intentions du régime. Les plus « dan le vent » - ils sont nombreux - s'abreuvent d'informations sur les bouleversements du monde socialiste à la source illicite des radios étrangères. Chez eux, le poste à ondes courtes portatif, japonais de préférence, fait fureur.

La Chine, confusément consciente d'avoir, pendant l'été 1989 servi de mauvais exemple aux plus autoritaires des régimes communistes par l'application de la « méthode Tiananmen », s'attend à être frappée par la queue de la comète, de retour d'Europe : l'« effet Ceausescu ». Tout le monde le redoute. Le pouvoir, parce qu'il sait le prix d'une impopularité excessive. Le peuple, parce que le souvenir encore vif des horreurs de la révolution culturelle le pousse à fuir la violence.

Pourtant, d'aucuns, par bravade, disent y songer. « *Le problème des Chinois ? Il leur manque ceci.* » L'index replié sur la détente d'une arme imaginaire, dit tout. L'homme, chef de famille, n'a rien d'un terroriste. Il y a un an, il ne voulait même pas parler politique.

Pour tenter de faire illusion auprès de l'Occident, le premier ministre M. Li Peng, a levé la loi martiale à Pékin et libéré 573 émeutiers de juin. Gestes purement symboliques, contredisant l'excuse qu'il invoquait pour maintenir l'état d'exception : ces fameuses armes prises par les insurgés et toujours dans la nature. Cette année, les Pékinois n'ont pas eu le droit d'enfouir leur provision de choux pour l'hiver dans leur jardin, afin de les protéger du gel. Le pouvoir a trop peur des caches d'armes, comme pendant la révolution culturelle.

Moins d'une semaine après la levée de la loi martiale, le *Quotidien du peuple* lançait cet avertissement, étrangement chargé de réminiscences des allégories navales de l'époque du « Grand Timonier » : « *Ceux qui* [au sein du PC] *n'ont pas une position politique ferme ou de solides qualités politiques, ou ceux qui ramènent leur voile au plus près du vent selon la direction dans lequel il souffle, ne doivent pas être promus, et ceux d'entre eux qui sont encore détenteurs de postes dirigeants doivent être remplacés.* » L'éditorial à la gloire des « *marxistes loyaux* » annonçait une purge des derniers libéraux. Aura-t-elle vraiment lieu, ou se contentera-t-on, une fois encore, de faire tomber quelques têtes gênantes ?

L'article avait le mérite de clarifier la position des hommes qui, au début de juin 1989, ont donné l'ordre à l'armée d'écraser dans le sang l'opposition pacifique. Leur seule raison d'être, c'est la gestion de l'héritage de la vieille génération de communistes formés à la dure, dans la guerre civile. Des vieillards parvenus au terme d'une vie consacrée à la politique, qui s'essaient à penser en termes de coopération avec le monde occidental sans avoir, pour la plupart, jamais touché des doigts un billet de banque étranger.

Un abîme d'incompréhension

Le pouvoir est-il conscient de l'abîme d'incompréhension qui le sépare de la frange moderne de la population ? On peut en douter. M. Jiang Zemin, secrétaire général du PCC et dauphin de M. Deng Xiaoping, a reconnu sans ironie, au Nouvel An, que « *le monde n'est pas paisible car il traverse des événements majeurs impliquant quantité de contradictions, de querelles et de facteurs d'instabilité* ». Cela ne l'a pas empêché de prédire « la *victoire finale* » du communisme, en dépit *des « zigzags de l'Histoire* ».

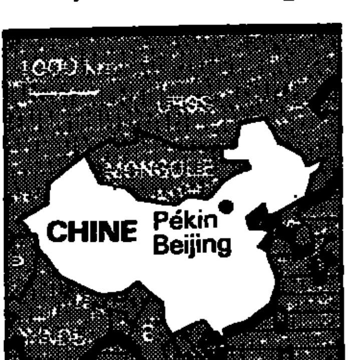
Le bureau politique du PCC s'est réuni cinq fois en décembre pour arrêter une stratégie face aux bouleversements en Europe orientale. M. Gorbatchev est secrètement accusé d'avoir « *réussi* » à y subvertir radicalement le socialisme, ce que l'Occident n'avait pu réaliser. Un jugement que ceux qui dirigent la Chine ne peuvent rendre public, faute de se couper à nouveau de Moscou, où ils ont été instruits sous Staline. Officiellement, les affaires se poursuivent avec l'URSS comme si de rien n'était.

Reste à gérer le malaise intérieur. Les intellectuels se sont repliés dans le silence. Des milliers d'étudiants cherchent à fuir en Occident. Parlant à l'université de Pékin aussitôt après la chute de Ceausescu, le porte-parole du gouvernement, M. Yuan Mu, a argué de la nécessité d'ignorer la disparition des régimes communistes est-européens. Il s'est fait siffler. Même la presse officielle a dû reconnaître qu'il y avait eu « *divergences de vues* ». Sa visite au berceau de la contestation visait à calmer les dortoirs estudiantins, qui ont applaudi à la mort du dictateur roumain.

L'arme de l'ironie

Timidement, la fronde renaît, retourne l'idéologie. Des slogans dont le régime, en réponse à la rue, s'efforce de rétablir la crédibilité, « *Sans le PC il n'y aurait pas de Chine nouvelle* », « *Seul le socialisme peut sauver la Chine* », deviennent pour les mauvais esprits matière à plaisanterie : « *Sans la Chine nouvelle, il n'y aurait pas de PC* » ou « *Il n'y a plus que la Chine qui puisse sauver le socialisme* ».

Le talon d'Achille du régime est touché : l'isolement du pays rappelle trop la solitude hautaine de la révolution culturelle. Même les dirigeants les plus léninistes savent que, pour se moderniser, la Chine a besoin de partenaires extérieurs. D'où les mesures symboliques d'apaisement. Mais ce besoin apparaît à beaucoup irréconciliable avec la suprématie absolue du PC. Du coup, la tension sous-jacente est très grande à Pékin, cœur de l'empire, même après le départ des hommes en armes de la place Tiananmen.



Un dispositif policier massif - au besoin, armé - reste présent. Le jour même de la levée de la loi martiale, la sécurité n'hésitait pas à interpeller deux particuliers devant les caméras de télévision étrangères. On a vite parlé, ensuite, d'interdire aux Chinois de voir des étrangers sans excuse professionnelle. L'heure est, pour le fonctionnaire moyen, à l' « autocritique » : « *C'est simple, il suffit de recopier le journal* », dit l'un d'eux.

Le retour de Lei Feng

M. Deng, autrefois si populaire, n'est plus épargné. La rumeur a couru qu'on avait tenté de profaner la tombe de ses ancêtres, dans son village natal au Sichuan. L'armée a alors renforcé la garde devant sa résidence pékinoise, attirant du même coup l'attention. Autre rumeur, très « fin de règne » : un attentat aurait failli atteindre le patron des services de sécurité, M. Qiao Shi. La véracité de ces on-dit compte moins, pour juger des esprits, que le fait qu'ils circulent.

Alors que s'entre-déchirent les factions au gré des colonnes du *Quotidien du peuple*, une débauche de slogans apposés dans les artères des villes et répercutés par la télévision dans les campagnes tente de raviver l'image d'un pouvoir fort, uni et honnête : « *La police du peuple aime le peuple* » ; « *Une administration intègre au service du peuple* ». Des thèmes politiques, aussi : « *Eliminons les six vices* » (pornographie et autres phénomènes anti-socialistes, pour lesquels des milliers de personnes sont allées en prison depuis l'automne), « *Maintenir le cap sur le socialisme sous la direction du parti* »...

Mais ce mode favori d'expression du pouvoir a vieilli lui aussi. Même dans des villages, conservateurs par habitude et par prudence, on a pu voir ces slogans systématiquement déchirés par des mains anonymes. En province, on est frappé par le matelas d'indifférence que les administrateurs locaux tentent d'opposer aux ordres de Pékin en vue d'un « réarmement idéologique ». La capitale était, plus de sept mois après le drame de juin, la seule ville où le parti ait pu ordonner à ses membres de se réinscrire, afin d'éliminer les éléments libéraux. Des remaniements provinciaux n'entament pas cette impression.

Sur le thème de « *Compter sur ses propres forces* », la télévision ressuscite l'imagerie des « fourmis bleues », quand la Chine tout entière était prise d'une frénésie de grands travaux : champs en terrasse, drapeaux rouges au flanc des collines, colonnes évoluant sur les sentiers, panier de terre à l'épaule, puits de pétrole miraculeux, aciérie modèle, grand pont... les poncifs ressortent des placards. Y compris, bien sûr, Lei Feng : le héros-à-tout-faire de la légende communiste revient « *au service du peuple* » pour remettre l'armée au pas, de crainte qu'elle ne s'inspire de son homologue roumaine pour régler la succession de M. Deng à sa manière.

Car là est le cœur du problème. L'armée sait que, sous des dehors pacifiés, la Chine est une poudrière. A l'agitation étudiante larvée s'ajoute une effervescence ouvrière latente. Elle se nourrit des carences de la planification, des pénuries d'énergie et de matières premières. Raison pour laquelle l'idée de « *lutte des classes* », ressuscitée après juin, a été prudemment remisée ces derniers temps ?

M. Li Peng mise, pour durer, sur sa croisade contre l'inflation et la corruption. Les premiers effets, obtenus par des mesures classiques - subventions aux paysans, aux entreprises d'Etat ou aux chômeurs techniques, arrestations, exécutions pour l'exemple, démantèlement d'entreprises douteuses liées au parti - peuvent prolonger son sursis. Pas régler les problèmes de fond.

Le pouvoir interdit aux militaires de se demander s'ils doivent servir le parti ou l'Etat car « *on ne saurait opposer les deux termes* ». Signe que le doute existe sur la légitimité du PCC. Les officiers promus sur la base de leur professionnalisme rechignent à céder à nouveau le pas aux responsables politiques. L'ordre de réprimer les manifestations avait provoqué des dissensions au sein de l'armée. Des informations non officielles récentes ont confirmé que pas moins de cent dix officiers avaient refusé d'obéir et que mille quatre cents hommes de troupe avaient déserté. Cette révélation tardive souligne la gravité du malaise.

Dans ces conditions, la veillée funèbre des gérontes communistes risque de ne pas se conclure dans la sérénité qu'aurait voulue M. Deng Xiaoping.

FRANCIS DERON

FIN

INDE

New-Delhi a pris le contrôle de l'Etat du Cachemire

NEW-DELHI

de notre correspondant

Le gouvernement indien a pris, vendredi 19 janvier, une décision draconienne pour faire face à la crise du Cachemire. New-Delhi a en effet instauré l'administration directe de cet Etat par l'exécutif fédéral, représenté par le gouverneur, ce qui revient à retirer tous pouvoirs aux autorités politiques locales.

Cette décision était devenue inévitable depuis la démission, annoncée la veille, du chef-ministre de l'Etat du Jammu-et-Cachemire, M. Farook Abdullah. « Homme fort » du Cachemire - le seul Etat de l'Union à majorité musulmane - et politicien très controversé, celui-ci avait justifié sa décision par la nomination du nouveau gouverneur, M. Jagmohan, à laquelle il n'avait pas été associé. M. Abdullah est le chef de file du parti régional, la Conférence nationale, qui est alliée au Parti du Congrès de M. Rajiv Gandhi. Les formations qui soutiennent le gouvernement du nouveau premier ministre, M. V. P. Singh, n'ont pratiquement aucune assise locale.

Le gouvernement fédéral ne souhaitait pas en arriver à une telle extrémité. Il y a deux jours, le ministre de l'intérieur, M. Mufti Mohammed Sayeed, l'avait totalement exclue, indiquant qu'elle signifierait « *la fin de la route* ». Faute de vouloir négocier un règlement politique avec les indépendantistes cachemiris, le gouvernement central va devoir accentuer la répression pour tenter de rétablir l'ordre dans la vallée.

L. Z.

La mort du « plus grand Gourou du monde »

Rajneesh laisse 91 Rolls Royce...

NEW-DELHI

de notre correspondant

Rajneesh est mort, vendredi 19 janvier, à 17 heures 30, d'une crise cardiaque, à Pune, dans l'Etat du Maharashtra. Il était le plus grand gourou du monde. Du moins pour plusieurs centaines de milliers ou millions de ses disciples. Il s'appelait aussi Acharya, Bhagwan, Maitreji Bouddha, Zorba et puis, au bout du compte, « *Osho* », l' « *éclairé* ».

La mort de Rajneesh est un évènement cosmique, mystique, philosophique, psychédélique et sexuel dont il est à craindre que l'Occident qui doute, se moque. Rajneesh « pesait » probablement un milliard de dollars et il avait une flotille de 91 Rolls-Royce ; ce n'était pas n'importe qui. Il avait une longue et superbe barbe blanche, une robe d'étoffe précieuse, un curieux bonnet de sports d'hiver, une montre et un lourd bracelet de diamants. Voilà pour ces misérables choses matérielles qu'au fond, sûrement, il méprisait.

Rajneesh était donc mortel, lui qui a « *donné naissance* » à tant d'infortunés qui croupissaient dans la méconnaissance avant de l'approcher ? Incroyable ! Il avait toujours dit que la mort était la plus grande plaisanterie et voilà qu'il éclate de rire. Dur. Il n'est pas mort : son enseignement (zen, yoga, amour libre, sexe sans frontières, psychologie pop) lui survivra, heureusement. Son œil toujours plein d'humour, ses mains jointes, ses orchestres de musique pop, c'était son message d'amour pour tous ceux qui le haïssaient à travers le monde, presque aussi nombreux que ceux qui l'adulaient, de l'Australie à l'Union soviétique.

Bien sûr, vingt-deux pays lui avaient refusé le droit de résidence, mais ceux-là, on le sentait bien, étaient sur le point de changer d'avis. Bientôt, le règne de Rajneesh, l'amour de Rajneesh allaient envelopper le monde. Le corps de l' « *éclairé* » à été brûlé sur un bûcher de bois de santal. Son esprit est toujours présent. Mais que vont devenir les Rolls-Royce ?

LAURENT ZECCHINI

□ **JAPON : décès du prince Higashikuni, ancien premier ministre.** – Le prince Naruhiko Higashikuni, devenu premier ministre après la sconde guerre mondiale, est décédé samedi 20 janvier à Tokyo à l'âge de cent deux ans. Diplômé de l'académie militaire, il fut commandan en chef de la défense durant la guerre. Deux jours après la capitulation du Japon, le 15 août 1945, il fut nommé chef du gouvernement, fonction qu'il occupa jusqu'au 9 octobre. En acceptant ce poste, il avait espéré que son prestige de membre de la famille impériale l'aiderait à maintenir l'unité du pays et à assurer une dissolution dans le calme de l'armée. Le prince Higashikuni, qui avait épousé l'une des filles de l'empereur Meiji en 1916, renonça à sa qualité de membre de la famille impériale en 1947. Il fut le seul premier ministre membre de la famille impériale. *(AFP)*

CHINE : malgré la levée de la loi martiale

La presse étrangère est soumise à un contrôle draconien

PÉKIN

de notre correspondant

Pour ce qui concerne les journalistes étrangers, le Canada Dry règne à Pékin : ce n'est plus la loi martiale, mais ça en a la couleur et le goût aux termes des nouvelles réglementations les concernant, dont le texte, signé par M. Li Peng, premier ministre, a finalement été publié samedi 20 janvier (*le Monde* du 14-15 janvier).

Sous couvert de les astreindre à respecter l'« *éthique professionnelle* », le nouveau règlement comporte un certain nombre d'interdictions rédigées en termes suffisamment vagues pour servir de prétexte à toute mesure arbitraire, limiter leur accès à l'information - en particulier, le fait de recourir « *à des reportages par des moyens anormaux* » - ou leur liberté de propos - « *activités ne correspondant pas à leur titre et à leur nature et visant à compromettre la sécurité de la Chine, son indépendance et ses intérêts sociaux* ».

Cette dernière remarque vise en particulier les radios étrangères, captées par de nombreux citadins, et qui peuvent être accusées d'instigation à la subversion en diffusant des informations contraires à la ligne officielle en vigueur.

En outre, les autorités locales se voient octroyer un droit souverain quant à « *l'application* » des dispositions garantissant à la presse un minimum d'accès aux sources. Cela, à Pékin en particulier, place les journalistes étrangers devant des fonctionnaires de la tendance la plus dure du régime, dont le sens de la vérité semble hérité à la fois de Catherine de Russie et du Big Brother de George Orwell.

Parmi les nouveautés, les autorités se réservent le droit d'exiger d'un organe de presse qu'il remplace un correspondant qui ne les satisferait pas.

Contrecoup des semaines folles du printemps, durant lesquelles les télévisions américaines avaient opéré dans Pékin insurgée comme elles le font ailleurs dans le monde, le nouveau règlement renforce le contrôle des transmissions par radio, qui permettent aux équipes de tournage d'être en liaison permanente avec leur « PC ».

Par ailleurs, Pékin a annoncé la promulgation d'un règlement local interdisant sur son territoire, grand comme un département français, toute publication ou bande magnétique sonore ou audiovisuelle « *violant les principes de la Constitution, de nature pornographique ou superstitieuse, ou contenant d'autres plaies* ». Tout un programme...

F. D.

MONGOLIE : manifestations et déboulonnage d'une statue de Staline

Oulan-Bator à son tour...

Le gouvernement mongol a cédé aux pressions de la rue en faisant déboulonner une des deux grandes statues de Staline qui avaient été érigées à Oulan-Bator et en annonçant son intention d'autoriser lors des prochaines élections législatives les candidatures multiples ainsi que celles de *« personnes non affiliées à un groupe »*, c'est-à-dire n'appartenant pas au PC. Il a cependant interdit toute manifestation dans la capitale, où le mouvement indépendant de l'Union démocratique mongole avait invité la population à descendre dans la rue dimanche 21 janvier pour réclamer des réformes.

La nouvelle Union démocratique mongòle (UDM) avait déjà organisé une grande manifestation dimanche 14 janvier. Celle-ci a marqué un nouveau pas dans la transparence à la mongole. Alors que, depuis la fin de 1988, le Parti populaire révolutionnaire (PPRM, communiste), au pouvoir depuis les années vingt, avait lancé sa propre « *reconstruction* » à l'instar de la *perestroïka* de l'URSS voisine (*le Monde* du 18 janvier 1989), c'est désormais une organisation extérieure qui a repris le flambeau. En quelques semaines d'existence, l'UDM, dont on connaît mal les quinze membres du comité de coordination, a réussi à organiser trois manifestations pacifiques à Oulan-Bator pour réclamer entre autres le départ de ceux qui « *s'engraissent sur le dos du peuple* » au sein d'une pléthorique bureaucratie que le régime lui-même tente d'écrémer : ses effectifs ont été réduits de 20 % en 1989. L'UDM bénéficie, selon l'agence Tass, du soutien de soixante mille partisans (*le Monde* du 16 janvier).

C'est beaucoup pour un pays peu urbanisé d'à peine deux millions d'âmes. Mais les revendications de l'UDM - légalisation du mouvement, fin du monopole du PPRM et véritable démocratisation, - reprises par les manifestants qui, bravant un froid polaire, avaient en outre exigé la mise en jugement du « *Brejnev mongol* » Youmjaguin Tsedenbal, réfugié en URSS, et le déboulonnage de la statue de Staline, indiquent que les Mongols sont entrés à leur tour dans le processus de contestation qui bouleverse l'Europe de l'Est.

Premier pays socialiste après l'URSS, la Mongolie a toujours suivi la ligne tracée par le grand frère soviétique. Elle eut son Staline avec le maréchal Choybalsan - dont le cercueil trône toujours dans un mausolée de la capitale bien que ses méfaits soient violemment dénoncés dans la presse officielle, - puis son Brejnev.

Elle a aujourd'hui son Gorbatchev en la personne de M. Jambyn Batmonh, qui a lancé sa propre version des réformes, une sorte de « *mongolstroïka* » appuyée sur un début de « *démocratisation* » d'un parti «*d'avant-garde* » et un renouveau de nationalisme fondé sur une diplomatie plus indépendante et la réhabilitation de Genghis Khan.

« Hanté par le stalinisme »?

C'est au nom de cette politique plus indépendante qu'Oulan-Bator a normalisé ses relations avec la Chine voisine, resserré ses liens avec un Japon dont elle attend échanges commerciaux et investissements, et établi des rapports officiels avec la CEE. On sent aussi chez de nombreux Mongols que leur nationalisme sourcilleux n'épargne plus les Soviétiques, qu'ils trouvent parfois encombrants, même si ceux ci ont commencé à retirer de la frontière chinoise une partie de leurs troupes. D'où ces appels à « *compter sur ses propres ressources* » lancés le mois dernier par un vice-premier ministre.

L'UDM demande plus désormais, à commencer par son entrée au Grand Khoural (Parlement) qui, en dépit d'audaces récentes, reste le pré carré du PPRM. Elle souhaite aussi que les réformes dépassent le secteur économique - où elles visent à desserrer les contrôles bureaucratiques au profit des éleveurs et des entreprises - pour atteindre la vie politique et donc amorcer la remise en cause de la nature « *socialiste scientifique* » du régime et du rôle dirigeant du PPRM.

Le « numéro un » mongol, pour la première fois mis en cause par les manifestants, apparaît désormais dépassé après avoir été le précurseur des réformes, et le système lui-même est accusé d'être « *hanté par le stalinisme* ». Car le PPRM n'a pas renoncé à « *construire une société socialiste* » et à « *perfectionner encore plus le socialisme* », formule reprise par le VIIe plénum du Parti réuni au lendemain même de la fondation de l'UDM et que ne renierait pas le PC chinois.

Le PPRM saura-t-il répondre aux revendications de ses citadins comme de ses nomades ? Va-t-il devenir le premier PC asiatique à entreprendre de véritables réformes politiques et à supprimer la dictature de parti unique ? Dans ce cas, ne risquerait-il pas d'inquiéter ses voisins chinois, en pleine restalinisation, et sur le territoire desquels vivent plus de Mongols que dans la République populaire?

PATRICE DE BEER

POLITIQUE

Les élus locaux de l'opposition et la relance de la décentralisation

« Le gouvernement prend le problème à l'envers »

nous déclare M. Jean Puech (UDF-PR)

Une réunion a rassemblé au Sénat, jeudi 18 janvier, les responsables des formations et des groupes parlementaires de l'opposition, à l'initiative de MM. Michel Giraud, député (RPR), président de l'association des maires de France, Jean Puech, sénateur (UDF), président de l'association des présidents des conseils généraux, et Jacques Blanc, député (UDF), président de la conférence des présidents des conseils régionaux.

Au cours d'une conférence de presse commune, les trois responsables d'associations d'élus locaux ont affirmé qu'ils *« s'opposeraient à tout projet qui conduirait à la création obligatoire ou directive de nouvelles structures d'administration territoriale (...), à la confusion des compétences et à la dilution des responsabilités »*.

Ils se sont prononcés pour *« le maintien de l'élection des conseillers généraux au scrutin uninominal dans le cadre de la circonscription cantonale »*, et contre *« tout projet qui conduirait à rendre obligatoire le vote au lieu de résidence »*.

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a réagi aussitôt en ironisant sur *« le prosélytisme décentralisateur de quelques parlementaires de l'opposition qui avaient combattu avec acharnement les lois de décentralisation en 1981 »*. M. Jean Puech répond à nos questions.

Quel bilan dressez-vous de la décentralisation?

Le bilan est extrêmement positif, tous nos citoyens y souscrivent. Mais nous ne sommes qu'au milieu du gué, la décentralisation est une œuvre inachevée, il faut *aller plus loin.*

Quelles sont les priorités?

La clarification des compétences. Dans ce domaine, on assiste à un changement de logique. La décentralisation repose sur le partage des compétences. Le gouvernement a tendance à s'orienter vers un système de cogestion, mais qui n'a rien à voir avec un quelconque partenariat, c'est une cogestion imposée, payante.

Dans le cadre du RMI, par exemple, le gouvernement dit : *« On va s'engager dans cette voie ensemble et vous aurez à supporter l'insertion. »* De même dans le domaine du logement des plus défavorisés. On nous dit : *« il faut que vous vous engagiez sur ce type de dossier »* et on va en quelque sorte nous taxer alors que beaucoup de départements n'ont pas attendu le gouvernement pour traiter ces problèmes-là.

Nous, nous disons : Faisons une politique contractuelle et voyons comment on peut négocier département par département.

Quels sont d'après vous les autres chantiers prioritaires de la décentralisation?

La fiscalité locale. Il est important d'avoir aujourd'hui une fiscalité modernisée. Au cours de la dernière session parlementaire, on a décidé que la taxe d'habitation serait désormais un impôt dont la recette serait attribuée au département. C'est une décision d'une importance considérable. Cela nécessite un grand débat avec les collectivités. Pour ma part, j'y suis assez favorable. Il serait bon de savoir de quel impôt la région, le département et la commune, vont bénéficier. J'ai parlé de ressources mais les moyens sont tout aussi importants, les moyens humains, la fonction publique territoriale. Il est important qu'elle soit traitée à parité avec celle de l'Etat. Il faut favoriser, par exemple, les passages entre la fonction publique territoriale et celle de l'Etat, d'où la nécessité d'une parité. Il y a, enfin, le statut de l'élu qui est une question pressante.

La préférence du président

Le gouvernement envisage de s'attaquer au problème de la représentativité, au redécoupage de la carte des cantons, et à la modification du mode de scrutin pour les élections locales

Je crains qu'en procédant ainsi le gouvernement ne prenne le problème à l'envers. La représentativité apparaît plutôt en bout de course. C'est un débat qui suppose que les chantiers que je viens d'évoquer soient clarifiés ou en voie de règlement. C'est seulement après cela que l'on peut dire, au niveau de la région ou du département, quelle doit être l'assemblée et comment elle doit être composée. Tout mode de scrutin doit être adapté à la finalité des mandats qu'il génère et non l'inverse, c'est fondamental. Ainsi, en changeant le mode de scrutin, en clair en passant d'un scrutin uninominal à un scrutin de liste qui transformera les exécutifs locaux que nous sommes en « têtes de liste », on rompt le lien personnel avec le citoyen.

La décentralisation n'a-t-elle pas tout de même particulièrement profité à la droite?

Certes, mais prenons garde à ne pas briser le consensus qui existe sur cette grande œuvre qu'est la décentralisation. Je ne suis pas sûr, par ailleurs, que ces réformes institutionnelles correspondent aux vœux, aux priorités, du citoyen. Je crois qu'il ne les souhaite pas. Et il n'est pas le seul. Pour ce qui est des cantons, je me suis entretenu avec le président de la République qui a exprimé sa préférence pour la création de nouveaux cantons, pour répondre aux évolutions démographiques, plutôt qu' une refonte de la carte existante. En ce qui concerne le projet de vote sur le lieu de résidence, je crois que l'électeur préférera toujours s'exprimer là où il possède ses racines. Je ne crois pas, enfin, que le regroupement des élections locales, comme les scrutins cantonaux et régionaux, qui est lui aussi envisagé, conduise nécessairement les gens à se déplacer plus volontiers pour aller voter.

La représentation de l'espace n'est-elle pas une notion difficile à défendre?

Le thème de l'aménagement du territoire va prendre de plus en plus d'importance dans les années à venir tant on sent les déséquilibres s'accentuer avec une grande rapidité. La première mesure à prendre c'est d'assurer une bonne représentation, une bonne présence sur l'ensemble du territoire. Il faut que même dans les régions touchées par la désertification, dans les zones très difficiles, il y ait au moins un représentant qui puisse s'exprimer au nom des populations qui vivent dans des conditions souvent délicates.

Propos recueillis par **GILLES PARIS**

Le congrès du FLNKS en Nouvelle-Calédonie

M. Wamytan (Union calédonienne) est pressenti pour succéder à Jean-Marie Tjibaou

La première journée du congrès du FLNKS, réuni samedi 20 et dimanche 21 janvier près de Nouméa, s'est déroulée sans incident. Les militants du FULK (Front uni de libération kanake), auxquels les autres membres de la coalition indépendantiste avaient interdit l'accès à cette assemblée à la suite de leurs prises de position agressives à l'égard des dirigeants de l'UC (Union calédonienne, principale composante du FLNKS) et hostiles aux accords de Matignon, ne se sont pas manifestés sur les barrages dressés aux abords de la tribu de Saint-Louis, où des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises.

C'est dimanche que devait être désigné le successeur de Jean-Marie Tjibaou à la présidence du mouvement indépendantiste de Nouvelle-Calédonie. L'UC proposait à ses alliés la candidature de M. Rock Wamytan.

NOUMÉA

de notre envoyé spécial

Ses copains d'enfance l'appellent familièrement « Roro ». Ses compagnons de travail ajoutent parfois, avec un brin d'admiration, ou d'ironie, « Roro la science... ». L'itinéraire de M. Rock Wamytan, en tout cas, ne passe pas inaperçu dans une communauté où le nombre des universitaires se compte encore sur les doigts de la main. Ce Canaque-là, qui donne, par sa rondeur naturelle, l'impression de jeter sur le monde qui l'entoure un regard d'ourson débonnaire, dispose, en effet, de beaucoup d'atouts pour jouer désormais un rôle politique de premier plan parmi les siens. Il a, d'ailleurs, de qui tenir puisqu'il est le petit-fils du « vieux Rock », comme disent respectueusement les Canaques lorsqu'ils évoquent la longue carrière parlementaire de M. Rock Pidjot, ancien député réformateur, porte-voix longtemps ignoré du désespoir mélanésien, qui s'éteint lentement, dans sa tribu de La Conception, et auquel la République vient, *in extremis*, d'accorder la Légion d'honneur. Comme Jean-Marie Tjibaou, François Burck, et tant d'autres figures de l'Union calédonienne, M. Rock Wamytan est entré en politique par les portes du petit séminaire de Canala. Mais, contrairement à beaucoup de ses aînés, il n'a pas été tenté par le sacerdoce. Une fois bachelier, il est allé, à la faculté de Lyon, jusqu'au bout de ses études en sciences économiques.

Attaché parlementaire de son grand-père, de 1975 à 1977, au Palais-Bourbon, il a découvert le microcosme métropolitain. Puis, de retour en Nouvelle-Calédonie, après un bref passage dans l'enseignement et un stage tout aussi bref dans une banque, il a fait l'apprentissage de l'administration. En dix ans, il a ainsi gravi plusieurs échelons : chargé d'études, de 1979 à 1981, à la direction du commerce et des prix ; directeur, de 1981 à 1983, du Fond d'aménagement et de développement de l'intérieur et des îles (FADIL) ; directeur, de 1983 à 1987, de l'ODIL (variante du FADIL). Pour se retrouver, en 1988, chargé de mission auprès du secrétaire général adjoint pour le développement économique du territoire. Un poste en prise directe sur les dossiers des accords de Matignon.

« Rien ne peut nous arrêter

Jean-Marie Tjibaou appréciait beaucoup la présence à son côté, dans ses discussions avec l'administration et dans ses contacts avec les représentants de l'Etat, de ce jeune homme discret, pragmatique, naturellement porté à la recherche du consensus par ses fonctions de chef coutumier du clan Kamboa-Bwey. Il aimait surtout l'avoir auprès de lui au cours de ses déplacements à l'étranger. C'est tout naturellement qu'après l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou, « Roro la science », qui a fait de nombreux voyages d'études en Afrique et en Amérique du Nord, est devenu l'ambassadeur itinérant de Kanaky. Placé en deuxième position sur la liste du FLNKS conduite par M. Burck, aux élections provinciales de juin dernier, et élu conseiller de la province Sud, M. Wamytan, trente-neuf ans, était donc destiné à avancer très vite sur le devant de la scène calédonienne. C'est chose faite depuis que, samedi 20 janvier, son parti a décidé de proposer sa candidature à ses alliés pour régler la succession de Jean-Marie Tjibaou à la présidence du mouvement indépendantiste.

Samedi matin, beaucoup des quatre cents militants rassemblés sur la pelouse du terrain de football de Saint-Louis ont même vu une heureuse coïncidence dans le fait que le choix de cette tribu pour l'organisation du congrès confiait, justement, à « Roro la science » l'honneur de prononcer le discours d'accueil coutumier au nom des clans propriétaires des lieux. Qu'ils soient membres de l'UC, du PALIKA, de l'UPM ou du PSK, porteurs de brassards verts, orange, roses ou bleus, selon leur appartenance, tous ces militants venus de tous les horizons de la Grande-Terre et des îles, ont écouté religieusement le discours de M. Rock Wamytan.

Et celui-ci, en quelques mots mêlant avec gravité les traditions ancestrales et l'actualité politique, s'est posé en rassembleur. *« L'eau a coulé sous les ponts, le sang a coulé aussi, nous avons perdu un leader mais nous sommes toujours là* , a-t-il dit. *Nous sommes là debout, face au monde, face au soleil, pour continuer d'avancer. Rien ne peut nous arrêter et nos morts sont là aussi avec nous ; ils sont sortis des cailloux et des sapins, pour être avec nous, à l'ombre de notre drapeau, cette ombre sous laquelle on doit avancer et mourir... »* Emu, au premier rang de l'assistance rangée en arc de cercle autour des cadeaux coutumiers étalés sur les feuilles de palme, un jeune militant a alors murmuré à notre oreille : *« Jean-Marie n'est pas mort... »*

ALAIN ROLLAT

□ **M. Rossi (UDF-PR) favorable à *« une majorité d'ouverture »* en Corse.** – M. José Rossi, député (UDF – PR) de Corse-du-Sud, se déclare favorable, dans une interview à l'hebdomaire *Profession politique* du 22 janvier, à *« une majorité d'ouverture en Corse, un contrat de gestion des affaires régionales pendant une période d'au moins trois ans »* qui *« donnerait une période de stabilité »* pour l'île. Cette majorité devrait rassembler *« le centre droit, les autonomistes qui ne mettent pas de bombes et les éléments les plus actifs et les plus rénovateurs du PS et du MRG »*, estime M. Rossi.

La préparation des assises du RPR

M. Pasqua invite ses compagnons niçois à se « réveiller »

NICE

de notre correspondant régional

M. Charles Pasqua a entamé, vendredi 19 janvier, à Villeneuve-Loubet, près de Nice, sa tournée auprès des cadres et militants du RPR pour défendre la motion qu'il présentera avec M. Philippe Séguin aux prochaines assises nationales du mouvement. Dans les Alpes-Maritimes, l'ancien ministre de l'Intérieur était en terrain conquis puisque la fédération RPR de ce département a été la première à prendre, majoritairement, position en sa faveur. Devant un millier de participants qui lui ont réservé un accueil très chaleureux, il a déploré la *« dérive »* du parti gaulliste et l'a appelé à se *« réveiller »* afin qu'il retrouve *« son inspiration d'origine »*.

Dans les Alpes-Maritimes, où le gaullisme a les couleurs du médecinisme, on apprécie les *« vertus »* de M. Pasqua. Celles *« qui plaisent au peuple »* selon le maire de Villeneuve-Loubet, M. Chaminadas, notamment *« la franchise et la fermeté »*. L'ancien ministre de l'Intérieur prêchait donc sans risque, devant des convertis qui, si l'on en croit le fougueux député et président du comité départemental RPR, M. Christian Estrosi, ont foi dans un message passant *« en premier lieu par la défense de l'identité nationale, la sécurité des personnes et des biens »* et, accessoirement, *« le rétablissement de la peine de mort pour les crimes odieux »*. Trois des sept parlementaires RPR du département étaient présents . Quant à M. Jacques Médecin, il était en voyage...

Ceux qui attendaient un discours-programme de l'ancien ministre de l'Intérieur en auront été pour leurs frais. M. Pasqua n'a pas apporté, non plus, d'argument supplémentaire à sa démarche contestataire au sein du mouvement. Selon M. Pasqua, la démocratie est *« malade »* comme le montre l'absentéisme électoral. Alors, que faut-il faire ? *« Se réveiller, au lieu de ronronner. »* L'union de l'opposition ? Tout le monde en est partisan, *« mais ce sont les électeurs qui la feront et non pas les états-majors des partis »*. Quant à l'avenir politique du RPR, il ne peut être décidé, selon l'ancien ministre de l'Intérieur, *« que par les adhérents qui le composent et par personne d'autre (...). Il faut accepter qu'un débat ait lieu. Si nous sommes d'accord, aucun problème. Sinon, il faut demander aux militants de nous départager. Il n'y a pas d'autre solution. On nous dit qu'il ne doit y avoir qu'une seule motion. Cette démarche est complètement farfelue et n'a rien de démocratique. »* Pour M. Pasqua, le RPR s'est trompé dans le calendrier. Alors qu'il a devant lui trois années sans élections générales, *« la première chose à faire, est qu'il se redresse. Qu'il retrouve son inspiration d'origine, qu'il redevienne, de nouveau, un rassemblement »*. Fréquemment applaudi, l'ancien ministre de l'Intérieur avait également évoqué sans aménité le retrait du RPR de l'élection municipale de Cannes, décidé par M. Juppé. *« Lorsque je vois les palinodies de cette affaire,* a-t-il déclaré, *je constate que nous ne sortons pas de là grandis. Il faut que le mouvement en prenne acte : ce ne doit plus être à Paris de désigner les candidats. »*

GUY PORTE

□ **M. Chirac et le texte de M. Pasqua : *« motion ou motion de censure ? »*.** – M. Jacques Chirac, en visite dans la fédération RPR des Yvelines que préside un proche de M. Charles Pasqua, M. Franck Borotra, a estimé, vendredi 19 janvier, à Versailles, que *« vouloir dire qu'il y a à la tête du mouvement un bon président et un secrétaire général incapable est une balourdise, ou alors c'est une habileté »*. *« Dans ce cas, on peut se poser la question de savoir si le texte de Charles Pasqua est une motion ou une motion de censure, ce sera aux militants de trancher le 11 février »*, a-t-il ajouté.

La mort de M. Charles Hernu

M. Fabius interdit d'obsèques

LYON

de notre bureau régional

Le silence et la dignité, qui avaient prévalu à Villeurbanne depuis le décès subit de Charles Hernu, n'ont pas duré jusqu'à ses obsèques. Vendredi 19 janvier, à la veille de l'enterrement, la veuve de l'ancien ministre – qu'il avait épousée, en cinquièmes noces, en mars 1988 – a exprimé le vœu que le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, s'abstienne de participer aux obsèques, rappelant ainsi brutalement le conflit qui opposa en 1985, au moment de l'affaire Greenpeace, le premier ministre de l'époque à son ministre de la défense. Mais surtout, le même jour, les militants socialistes de Villeurbanne ont reçu une lettre de leur maire, écrite peu avant sa mort, dans la perspective du prochain congrès de Rennes du Parti socialiste, à laquelle était jointe la copie d'une missive, adressée deux jours plus tôt, au premier secrétaire de la fédération socialiste du Rhône. Dans ce message, en date du 15 janvier, le maire de Villeurbanne mettait gravement en cause l'un de ses anciens adjoints, M. Bernard Rivalta, président du groupe socialiste au conseil général du Rhône.

« Dans le journal le Figaro *du samedi 13 janvier, Bernard Rivalta tient des propos morbides extrêmement graves puisqu'il évoque ma « mort physique »*, écrivait notamment Charles Hernu dans cette lettre. *Il y a dans cette phrase – « tant que Charles Hernu n'est pas mort physiquement » – un appel à une sorte d'assassinat. »* Estimant qu'il n'est plus possible que M. Rivalta *« puisse s'exprimer devant la " section socialiste de Villeurbanne" »*, M. Hernu demandait la *« traduction immédiate »* de l'intéressé devant la commission des conflits du PS, en précisant qu'au cours de son combat politique, *« jamais un adversaire n'a évoqué* [sa] *mort physique »*.

Adressée à l'appui d'un texte de soutien à la motion Mauroy-Jospin, à laquelle Charles Hernu s'était rallié peu avant le comité directeur du PS des 12 et 13 janvier, contre ceux qui pourraient avoir, selon lui, le *« monopole du fiel »*, cette lettre a inévitablement alimenté la rumeur : si Charles Hernu était mort, c'était donc qu'on avait appelé à son assassinat...

Leader depuis quelques années de l'opposition interne à M. Charles Hernu au sein de l'importante section de Villeurbanne, M. Bernard Rivalta, animateur du courant Fabius dans le Rhône, se refusait à tout commentaire, vendredi, à la veille des obsèques, concernant cette affaire, et renvoyait ses interlocuteurs à la version exacte de l'article du *Figaro* . *« Inutile de demander comment Rivalta considère Hernu : « tant qu'on n'est pas mort physiquement, on n'est pas mort politiquement »*, écrivait l'envoyé spécial du journal. C'était là l'une des formules que l'ancien adjoint au maire de Villeurbanne avait coutume d'utiliser, pour lui-même, depuis que, tombé en disgrâce et chassé du conseil municipal, à la fois pour des raisons politiques et personnelles, il avait choisi de rester dans sa section et dans sa ville et de s'y comporter en militant, minoritaire certes, mais actif. Le détournement à des fins partisanes d'une citation tronquée est ainsi venu rappeler qu'après l'affaire Greenpeace toute contestation était devenue intolérable à Charles Hernu...

JEAN-LOUIS SAUX

M. Le Gall (PS) n'est pas hostile à un débat sur l'« ouverture »

Alors que M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, a confirmé, vendredi 19 janvier, son intention de créer *« une force qui complète l'action du Parti socialiste au sein de la majorité présidentielle »* (*le Monde* du 17 janvier), M. Gérard Le Gall, secrétaire national adjoint du PS chargé des élections et des études, considère que cette démarche se justifierait *« si elle permettait l'élargissement de la majorité présidentielle et garantissait l'émergence d'une représentation parlementaire »*. Il ajoute : *« Cela légitimerait l'« ouverture » – mal comprise en 1988 et peu productive électoralement depuis. Bref, si elle permettait la conquête de circonscriptions ou le ralliement aux idées de progrès de députés situés aujourd'hui dans l'opposition. »*

« Un large débat doit s'ouvrir sur l'opportunité de cette approche », nous a déclaré M. Le Gall. Ce proche de M. Lionel Jospin se demande, si au moment où son parti *« achève à travers sa nouvelle déclaration de principes sa mue idéologique réformiste et confirme son statut de parti de gouvernement »*, il est possible *« de structurer nationalement ce territoire – introuvable sous la Ve République, baptisé, – par commodité centre-gauche »*. Il ajoute : *« Son organisation, sous la conduite d'un ministre d'ouverture, constitue-t-elle la juste réponse au recul de la gauche, au phénomène écologiste et à la montée de l'abstention ? C'est aussi aux militants et dirigeants socialistes de dire si c'est la bonne voie pour le rassemblement et la victoire en 1993. »*

M. Soisson estime que le PS ne pourra pas gagner seul les prochaines élections législatives et que, en outre, *« la situation internationale justifie plus encore qu'en 1988 le rassemblement autour du chef de l'Etat »*. Après avoir rencontré M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, jeudi 18 janvier le ministre du travail a observé que cette entrevue marque *« la volonté de coopération du PS à ce projet de renforcement de la majorité présidentielle »* .

...ris le contrôle
...u Cachemire

associé, M. Abdullah est le chef de file du parti régional, la Conférence nationale, qui est alliée au Parti du Congrès de M. Rajiv Gandhi. Les formations qui soutiennent le gouvernement du nouveau premier ministre, M. V. P. Singh, n'ont pratiquement aucune assise locale.

Le gouvernement fédéral ne souhaitait pas en arriver à une telle extrémité. Il y a deux jours, le ministre de l'intérieur, M. Mufti Mohammed Sayeed, l'avait totalement exclue, indiquant qu'elle signifierait *« la fin de la route »*. Faute de vouloir négocier un règlement politique avec les indépendantistes cachemiris, le gouvernement central va devoir accentuer la répression pour tenter de rétablir l'ordre dans la vallée.

L. Z.

...grand Gourou du monde »

...e 91 Rolls Royce...

d'infortunés qui croupissaient dans la méconnaissance avant de l'approcher ? Incroyable ! Il avait toujours dit que la mort était la plus grande plaisanterie et voilà qu'il éclate de rire. Dur. Il n'est pas mort : son enseignement (zen, yoga, amour libre, sexe sans frontières, psychologie pop) lui survivra, heureusement. Son œil toujours plein d'humour, ses mains jointes, ses orchestres de musique pop, c'était son message d'amour pour tous ceux qui le haïssaient à travers le monde, presque aussi nombreux que ceux qui l'adulaient, de l'Australie à l'Union soviétique.

Bien sûr, vingt-deux pays lui avaient refusé le droit de résidence, mais ceux-là, on le sentait bien, étaient sur le point de changer d'avis. Bientôt, le règne de Rajneesh, l'amour de Rajneesh allaient envelopper le monde. Le corps de l'« éclairé » a été brûlé sur un bûcher de bois de santal. Son esprit est toujours présent. Mais que vont devenir les Rolls-Royce ?

LAURENT ZECCHINI

POLITIQUE

Les enfants gâtés de la démocratie

Suite de la première page

Que le peuple ait depuis plusieurs années quelques solides motifs de mécontentement, cela n'est guère contestable. Le spectre du chômage ne recule qu'à tout petits pas : sa persistance peut faire douter de l'efficacité d'une société qui se vante trop des effets de sa thérapeutique de modernisation. Que les problèmes nés de l'insécurité et de la drogue, que les rejets suscités par une immigration mal maîtrisée, que les irritations provoquées par les égoïsmes et les cruautés d'une vie urbaine mal conçue et mal vécue se liguent pour entraîner repli sur soi et maussaderie civique, cela se comprend : en tout cas, cela se vérifie.

L'amélioration sensible de la situation économique, l'ampleur de la protection sociale, la vigueur du pluralisme politique et culturel, l'honorabilité de son rôle international font cependant de la France une société globalement enviable. Au cœur des tumultes européens et même au sein de la Communauté des Douze, elle n'inspire pas la compassion. Elle rencontre des obstacles, elle ne maîtrise pas toutes ses faiblesses : elle n'apparaît ni vétuste ni bloquée. Ses échecs ne sont pas des impasses, ni ses défauts des handicaps irrémédiables. L'anorexie politique possède donc des ressorts spécifiques.

Et il est vrai qu'à l'aube des années 90 la vie politique française n'est pas tous les jours une fête. Le Parlement donne le spectacle d'un théâtre déserté par ses propres acteurs, comme convaincus de la vanité de leur rôle. Lorsqu'il s'anime, la représentation qu'il offre n'est pas toujours édifiante. Le bon travail législatif – il existe – est gâché par les médiocres roueries qu'ont constitués par exemple l'an passé la réélection du président du Sénat et surtout le vote d'une trop opportune amnistie en matière de financement de la vie publique.

Réinventer la participation

Dans ces circonstances-là, les élus tendent au Front national de pleines brassées de verges pour se faire fouetter. Les partis, pour ce qui les concerne, n'en finissent pas d'échouer à se rénover et laissent se dégrader comme irrésistiblement leurs débats en querelles de clans, en tournois ésotériques et en joutes personnelles. L'obsession présidentielle propre à la Vᵉ République et la pression médiatique les précipitent, certes, vers ces pièges. Leur incapacité à dégager des idées claires, à proposer des objectifs neufs y est aussi pour beaucoup. Le désintérêt des Français sanctionne l'absence d'horizons attractifs. L'abstraction, la généralité, la vacuité des textes actuellement produits avant les assises et les congrès sont d'ailleurs très révélatrices. Faute de projets, il y a rejet.

Les métamorphoses des Français eux-mêmes compliquent encore cette situation inconfortable. Les « nouveaux électeurs » identifiés par Alain Lancelot et Philippe Habert se définissent en effet comme plus autonomes, infidèles, informés, exigeants, égoïstes, que leurs prédécesseurs. Ils ne se sentent plus liés à une famille politique, mais s'autodéterminent au cas par cas, scrutin après scrutin.

Si l'on ne se résigne pas à la grève des électeurs, si l'on n'accepte pas le déclin des partis et la désertification intellectuelle du débat, alors il faut aborder autrement la réforme nécessaire de la vie politique : au lieu de partir des besoins des dirigeants, il faut raisonner en fonction des aspirations des citoyens ; au lieu de privilégier les constructions juridiques, il faut *réinventer la participation politique*. Ce n'est pas utopique puisque, à propos de la laïcité, de la réforme universitaire, des droits de l'homme et naturellement des pays de l'Est, les Français ont démontré leur capacité de mobilisation.

Cela suppose d'abord de réenraciner une vie politique *locale*, actuellement active dans les petites communautés à l'échelle humaine, mais tarie dans les grandes agglomérations et dans les galaxies urbaines anonymes. Cela signifie qu'il faut multiplier des structures de proximité – quartiers, cantons urbains aujourd'hui introuvables, – imaginer les voies et les moyens de la consultation des citoyens du voisinage, faciliter leurs initiatives, pratiquer les référendums locaux, faire coïncider les régions légales avec les provinces réelles et aussi regrouper les votes pour souligner leurs enjeux et ne pas saturer les électeurs. Rien de tout cela n'est impraticable.

Rapprocher les institutions des citoyens

Cela signifie également qu'il faut rapprocher les institutions nationales des citoyens. Cela passe par des réformes bien connues et que rien n'empêche de réaliser : la saisine directe du Conseil constitutionnel par les électeurs est déjà prévue. La réduction de la durée du mandat présidentiel est toujours envisagée, mais non moins régulièrement oubliée ; l'extension des référendums aux problèmes de société, l'introduction de l'initiative populaire (sous le contrôle du Conseil constitutionnel) ne sont pas des rêves inaccessibles.

L'aménagement des modes de scrutin afin d'éviter l'exclusion de courants politiques représentatifs (les Verts, le Front national, demain le PC) n'est pas non plus chimérique. Quant au Parlement, aucun maléfice éternel n'interdit d'y restaurer le vote personnel, *d'allonger ses sessions*, d'améliorer la publicité de ses travaux, de combattre ainsi l'abstention qui le déconsidère et de pouvoir, du même coup, y organiser les vrais débats d'actualité, toujours sacrifiés et qui pourraient être populaires.

Quant aux partis, rien ne les empêche de devenir imaginatifs, d'organiser systématiquement, s'ils le souhaitent, des élections primaires pour désigner leurs candidats à tous les échelons, d'inventer de nouvelles formes de militan*tisme autour de centres d'intérêts* spécifiques, d'établir des structures plus simples et plus ouvertes, bref de s'aérer et de se rénover.

Une chose est sûre au moins : le citoyen des années 90 ne se satisfait plus de la démocratie déléguée et ne se contente plus d'être un spectateur sporadiquement courtisé. Il préfère l'indifférence à la figuration et l'abstention au chèque en blanc. L'électeur devient un démocrate plus exigeant et souvent malcommode. Et comme il n'y a pas de République moderne sans citoyens actifs, aux dirigeants de s'adapter.

ALAIN DUHAMEL

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

L'Europe sied au siècle

UN Américain s'adresse à ses compatriotes pour leur parler notamment de nous, les Européens. Son discours évidemment nous intéresse, même s'il ne nous était pas initialement destiné.

Il nous intéresse d'abord parce qu'il émane d'un observateur de qualité, universitaire, essayiste et journaliste connu ; ensuite parce qu'il traite, à un moment privilégié, de la recomposition de l'ordre mondial ; enfin, parce qu'il fonde sa réflexion politique sur la connaissance culturelle des peuples et des pays dont il traite. Cette dernière caractéristique n'est pas si fréquente. Trop souvent, la politique et ses avatars, l'économie, la diplomatie, la stratégie, prétendent fonctionner de manière autonome, en ne s'appuyant que sur leurs mouvements propres, hors des réalités enracinées. Le premier mérite de l'ouvrage de William Pfaff est de montrer les erreurs et les impasses auxquelles a conduit la méconnaissance, au demeurant partagée, de certains traits de civilisation.

L'auteur analyse, compare, évalue ou juge en homme de culture en ce sens qu'il se réfère plus à un savoir qu'à un système de pensée. Le seul décompte des erreurs d'appréciation commises par les concepteurs des relations internationales, de tous les côtés, vaut, de ce point de vue, la lecture de l'ouvrage.

Dans sa version originale, *le Réveil du Vieux Monde. – Vers un nouvel ordre international* avait un autre titre et surtout un autre sous-titre, propre à interpeller plus directement les lecteurs d'outre-Atlantique, puisqu'il évoquait la fin du *« siècle américain »*. Selon l'auteur, le règne des Etats-Unis aura été éphémère – quatre décennies depuis la fin de la guerre – et entaché d'erreurs parce que *« fondé sur des idées reçues et des ambitions mal calculées »*. Toutefois, si l'Amérique ne s'est pas totalement abandonnée à l'impérialisme qu'elle pratiquait, note-t-il, c'est parce qu'elle a continué de vivre sur le vieux schéma de *« l'exceptionnalisme américain »* et dans le désintérêt le plus manifeste à l'égard des autres pays.

William Pfaff est encore plus sévère pour l'autre grande puissance, dont l'échec, affirme-t-il, n'est pas seulement économique et politique : elle a été incapable de fournir un modèle culturel. *« Les peuples conquis par Rome*, écrit-il, *aspiraient à devenir citoyens romains. Les élites de l'Inde et de l'Afrique coloniales au dix-neuvième et au début du vingtième siècle désiraient faire leurs études à Oxford ou à Paris. L'idée qu'un jeune Polonais ou un jeune Hongrois des quarante dernières années n'aurait eu d'autre désir que d'aller à Moscou pour y étudier et y faire carrière, se faire une place parmi ses peintres et ses poètes et en ramener la civilisation dans son propre pays tient du ridicule. Son grand-père, ou son père, aurait désiré se rendre à Vienne, à Berlin, à Paris ou à New-York, et lui-même aspirait à la même chose. Au cours des cinquante dernières, il ne s'est rien passé qui permît une conversion aux valeurs et aux idées de l'Union soviétique. Au contraire. »*

Les deux grandes puissances étant en passe de devenir *« des étoiles mortes »*, la conviction de cet observateur américain établi en France depuis dix-huit ans est que, dans la période qui s'ouvre, les nations européennes qui vivaient dans le privilège de l'irresponsabilité peuvent et doivent s'imposer comme *« des acteurs de premier plan dans les affaires mondiales »*. La fin de siècle américaine est, assure-t-il, synonyme de nouveau siècle européen.

Les atouts de l'Europe sont ses antécédents historiques, son importance pour la sécurité future des Etats-Unis, le niveau d'éducation et de qualification de sa main-d'œuvre, sa capacité d'investir dans la recherche fondamentale civile et le potentiel qu'offre l'éventuel rapprochement de la Communauté et des pays de l'Europe de l'Est *« qui pourrait produire des conséquences bien plus explosives que tout ce que l'on peut raisonnablement attendre du bassin du Pacifique, tout au moins en ce siècle »*.

William Pfaff souligne l'importance de *« l'enjeu allemand »*, compte tenu de l'inquiétude soulevée par *« le nationalisme inabouti des Allemands »*. Tout le monde, estime-t-il, a intérêt à ce que l'Allemagne reste divisée : *« En prendre acte dans un règlement politique européen reviendrait tout simplement à prendre acte, enfin, de la portée et des conséquences géopolitiques véritables de la seconde guerre mondiale. »*

Le vrai problème lui paraît celui de l'URSS, qui, sous le couvert d'une réforme radicale, tente de sauver un système *« dont les fondements intellectuels se trouvent discrédités »*. Aussi bien, le pronostic sur ce pays reste-t-il très réservé. L'auteur observe que les tentatives de réforme et de greffes occidentales ont toujours échoué en Russie. Or Gorbatchev se situe dans cette lignée et, s'il échoue à son tour, *« l'hypothèse d'un déclin relatif continu pourrait être la plus vraisemblable »*.

C'est avec la même curiosité et un identique intérêt qu'on notera les réflexions décapantes de William Pfaff sur l'avenir des autres régions du monde, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine, où achoppe l'exemplarité des valeurs du capitalisme et du marxisme et où la grille d'interprétation des situations locales en termes de conflits Est-Ouest a montré ses insuffisances. *« Jamais*, écrit-il des Américains, ses compatriotes, *nous n'avons su accepter sans passion les autres pour ce qu'ils sont, car cela eût supposé également de notre part un jugement détaché sur ce que nous sommes. »* A l'évidence, cet aveuglement n'est pas spécifique aux Etats-Unis.

En dégageant *« les mégatendances »* de ce qui va changer dans la décennie qui s'ouvre, John Naisbitt et Patricia Aburdene illustrent le fameux optimisme américain et la conviction que le mode de vie bon pour les citoyens des Etats-Unis le devient pour le reste du monde. *Les acteurs ne croient pas une* minute à l'effacement de la puissance américaine et, au terme d'une démonstration volontariste menée avec tambours et trompettes, ils estiment que *« l'humanité, dans son esprit et dans son cœur, a décidé en faveur de la vie, de la recherche pour la paix et la prospérité universelle qui lui paraissent enfin clairement imaginables »*.

Certains continueront de penser – et pas seulement par manque d'imagination – qu'on est loin du compte, mais, n'est-ce pas, c'est l'intention qui compte ! Nos experts en prospective accumulent les faits et les chiffres pour dégager, à partir de phénomènes déjà repérables, dix mégatendances : envolée de l'économie mondiale ; *renaissance des arts (ou, plutôt, de la consommation des arts)* ; émergence d'un nouveau socialisme là où régnait le communisme ; mondialisation des modes de vie ; renforcement des particularismes culturels ; déclin de l'Etat-providence en Occident ; essor des pays du bassin du Pacifique ; montée des femmes au pouvoir ; ère de la biologie ; renouveau du religieux et triomphe de l'individu, cette dernière évolution n'étant pas la moindre puisqu'elle sert *« de fil conducteur »* aux précédentes. On se revoit à l'an 2000 pour vérifier si les courbes, ainsi prolongées, seront au rendez-vous.

► ***Le Réveil du Vieux Monde - Vers un nouvel ordre international***, **de William Pfaff, Calmann-Lévy, 271 pages, 130 F.**

► ***Mégatendances 1990-2000. Ce qui va changer***, **de John Naisbitt et Patricia Aburdene, First Documents 324 pages, 148 F.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5179

HORIZONTALEMENT

I. Moyen d'éviter de recevoir une volée. Les deux font la paire. – II. Peut servir à rouler. Où certains ne peuvent s'empêcher de voler. – III. Avec elle, d'aucuns sont bien « avancés ». Conjonction. Avoir des mots. – IV. A réchauffé maints cœurs. Récolte bien plus qu'il ne sème. Fils de servante. – V. Mettre le train en branle. Rassembla des espèces. S'est éloigné du troupeau. – VI. Promis au bonheur. Bon pour le service. – VII. On en sort grandi. Point. Visible sur des fioles et des « carafons ». – VIII. Source de revenus. Le port du casque est souvent obligatoire pour lui. – IX. Note. Besoin à satisfaire. Utilisé pour purger. – X. De l'eau ou de la terre. Orientation. C'est souvent le mot de la fin. – XI. Celles par qui le malheur arrive. Cité moldave. – XII. Agit dans le noir. Faisait mûrir les blés. Traînée dans la boue. – XIII. Parle sans savoir. A souvent la vedette. Vient après certains numéros. – XIV. Sont mauvaises quand elles manquent. Qui a donc fini par se montrer. Certains y passent, d'autres y repassent et quelques-*uns, même, y trépassent*. – XV. Risques de faire exploser. Pour ne pas en avoir plein les mirettes.

VERTICALEMENT

1. Spécialiste du développement. Crée un important besoin. – 2. On vole beaucoup pour lui. Est près de l'eau. – 3. Reste entre deux portes. Poussées à réagir. A une crête. – 4. Sort souvent quand il fait chaud. Alimente la conversation. Symbole. – 5. Sainte-Hélène et Sainte-Lucie. Faisait des courses. Permet de faire des courses. – 6. Donc plus invisible. Impair. Symbole. Se laissera aller. 7. Pouvait faire brûler. Préposition. Ont vingt mains chacune. – 8. A longtemps occupé une place assise. Fait savoir. Mérite des applaudissements. – 9. Prouve que l'on n'est pas passé inaperçu. Remplit des bouteilles. Arrive à nos oreilles. – 10. Est plus ou moins facile à obtenir en cas de dérangement. Nombreux sont ceux qui leur doivent d'avoir un certain toupet. Conjonction. – 11. Nul autre. Tannait des peaux. Susceptibles de glisser des mains. – 12. On peut les avoir sur les talons. Se fait entendre après coup. – 13. Fait passer un « chien » pour « sien ». Se tient près. – 14. Article. Mieux vaut qu'il ne soit pas à la fête ! A beaucoup offert. – 15. Est capable du pire. S'attache aux choses. Finit par se mouiller.

Solution du problème n° 5178

Horizontalement

I. Musiciens. – II. Ara. Ennui. – III. Quignon. – IV. Usées. Ea. – V. Stupide. – VI. La. Aragon. – VII. Lit. Eden. – VIII. Egée. Io. – IX. Ur. Housse. – X. Set. Réa. – XI. Esses. Cal.

Verticalement

1. *Maquilleuse*. – 2. *Urus*. Aigres. – 3. Saies. Té. Ts. – 4. Gets. Eh ! 5. Censure. Ors. – 6. Ino. Padoue. – 7. Enneigé. Sac. – 8. Nu. Adonis. – 9. Sic. En. Cél.

GUY BROUTY

COMMUNICATION

Dépôt d'un préavis de grève à FR 3 et Radio-France

Reprise des revendications salariales dans l'audiovisuel public

L'ensemble des syndicats (SNJ, CFDT, FO, CGT et CFTC) des journalistes de FR 3 et de Radio-France ont déposé un préavis de grève à durée illimitée pour le mardi 30 janvier. Dans les deux rédactions, les questions salariales qui avaient déjà été au cœur de la grande grève de septembre 1988, sont à nouveau la principale cause de l'agitation. Les journalistes de FR 3 veulent obtenir rapidement l'augmentation de salaire qui leur permettrait de rattraper leurs collègues d'Antenne 2. Une promesse faite après le conflit de 1988 et reprise récemment par M. Philippe Guilhaume, PDG des deux chaînes publiques. Les syndicats de Radio-France leur emboîtent le pas par crainte de voir signer un accord séparé qui distinguerait A 2 et FR 3 des autres entreprises de l'audiovisuel public

Ces préavis de grève interviennent au moment où le collège des employeurs de l'audiovisuel public doit se réunir le 23 janvier pour définir une position commune avant de rencontrer les syndicats le 26 janvier.

FR 3 tentée par la fuite en avant

M. Jacques Chancel, directeur des programmes de FR 3, a dévoilé, vendredi 19 janvier, les nouveaux programmes de la chaîne. L'ancien animateur de « Radioscopie » et du « Grand echiquier » promet pour le 5 février *« une immense souplesse et une exigence de qualité »* au service *« d'ambitions nationales, régionales et européennes »*.

L'antenne ouvrira ainsi dès 8 h 30 avec *Continentales*, une émission produite par FR 3-Nancy et riche notamment d'un Euro-Journal en quatre langues. Les matinées des mercredi, samedi et dimanche seront, elles, réservées aux enfants avec « Samdynamite », l'émission de FR 3-Limoges chassée du samedi soir dès le 3 février par les programmes culturels de la SEPT. Une arrivée qui se traduira aussi par l'exode de *Divan d'Henri Chapier* et des *Musicales* d'Alain Duault vers le dimanche.

Mais c'est le soir que la grille – un mot « affreux » pour M. Guilhaume – est le plus profondément remaniée. « Océaniques », l'émission qui fit l'image de FR 3 ces dernières années, est confinée à la soirée du lundi (à 23 h 15) placée sous la responsabilité de Pierre-André Boutang. Jean-Marie Cavada et sa « Marche du siècle » donnent rendez-vous aux téléspectateurs le mardi, tandis que le mercredi sera réservé aux spectacles avec « Fauteuil d'orchestre » (variétés, musique, opéra, cirque) et « Mille bravos », l'actualité artistique commentée par Christine Bravo.

Le jeudi sera la journée du cinéma avec notamment « Le bar de l'entracte » de Pierre Tchernia et, une fois par mois, « la Dernière séance », tandis que le vendredi sera celle de l'évasion avec « Thalassa », suivie d'une fiction sur l'aventure et d'un nouveau magazine de Georges Pernoud, « Faut pas rêver. Les aventuriers de l'esprit » de Pierre-André Boutang clôturant bizarement la soirée après minuit. Enfin, le documentaire du dimanche soir fait place à une émission de variétés, « Châpiteau 3 ».

Un réaménagement important donc, que M. Chancel, qui n'est *« pas homme d'argent, mais de programmes »*, se refuse à chiffrer. Des responsables de la chaîne, pourtant, évaluent en privé à plus *de 150 millions de francs* les dépenses supplémentaires engendrées par la nouvelle grille, quand une large part des *« mesures nouvelles »* du buget 1990 adopté en faveur de la chaîne doivent aller au financement de l'extension au dimanche des actualités régionales et du 19-20.

Confiant, le directeur général de FR 3, Mᵐᵉ Dominique Alduy, table sur des financements publics – de telle ou telle émission par des ministères concernés, par exemple – et sur un déplafonnement des recettes publicitaires. *« Les réservations des annonceurs ont augmenté de 40 % sur les quatre premiers mois de 1990 et la rentabilité de nos écrans régionaux suit l'essor des actualités régionales. »* Un optimisme que les milieux publicitaires estiment, pourtant, largement irréaliste la situation est d'autant plus préoccupante que le directeur financier de la chaîne est, semble-t-il, démissionnaire.

FR 3 pratiquerait-elle la fuite en avant ? La question mérite d'autant plus d'être posée que la chaîne voit s'ouvrir devant elle de nouvelles difficultés, attisées, semble-t-il, par son PDG, M. Guilhaume. Recevant lundi dernier les syndicats de journalistes, le PDG des chaînes publiques réaffirmait son désir de voir se combler rapidement les écarts salariaux *« injustifiés »* existant entre FR 3 et Antenne 2. Des propos qu'il renouvelait le lendemain, à la surprise générale, lors d'un conseil d'administration consacré aux accords FR 3-SEPT. Des propos reçus *« cinq sur cinq »* par les personnels et qui placent en porte-à-faux le collège des employeurs de l'audiovisuel public – présidé par M. Xavier Gouyou-Beauchamps – et seul habilité normalement à négocier sur ce point avec les salariés.

PIERRE-ANGEL GAY

□ **Michel Allal est nommé rédacteur en chef à FR 3.** – Michel Allal quitte la Cinq, où il était rédacteur en chef adjoint, pour rejoindre FR 3, où il est nommé rédacteur en chef auprès du directeur de l'information, Norbert Balit. Il assurera au secrétariat général de la rédaction la coordination entre les rédacteurs en chef des différentes éditions quotidiennes de la chaîne.

NICATION

grève à FR 3 et Radio-France

ndications salariales
liovisuel public

par la fuite en avant

Après une journée de grève des urgences

Le conflit hospitalier dans l'attente de nouvelles négociations

Le conflit des internes et des chefs de clinique des hôpitaux publics est toujours dans l'impasse. Vendredi 19 janvier, la grève des soins et des urgences a été, selon l'Assistance publique de Paris, suivie par 90 % des internes et des chefs de clinique, 60 % des internes en médecine générale et 35 % des internes en pharmacie. En province, selon les syndicats des grévistes, la grève des soins était suivie à 85 % dans des villes comme Strasbourg, Lyon, Marseille, Montpellier et Lille. Globalement, tout semble s'être bien passé. Partout un service minimum avait été mis en place et de nombreux malades souffrant de petits maux ont préféré, par crainte d'un encombrement des urgences, consulter un médecin de ville.

Plusieurs partis politiques et syndicats ont réagi à ce mouvement de grève. Ainsi, M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, a-t-il estimé vendredi 19 janvier que les internes et les chefs de clinique en grève devaient *« faire preuve de raison »* et qu'ils ne pouvaient pas demander à la fois *« le beurre et l'argent du beurre »*. Ces médecins, a-t-il expliqué, *« ne peuvent à la fois exiger d'avoir la liberté de fixer les honoraires et de bénéficier des avantages d'un dispositif conventionnel »*. Pour sa part, M. Louis Viannet, secrétaire confédéral de la CGT, a déclaré à propos de ce conflit que c'était le système de santé qui *« était en jeu »*. Il est inadmissible, a-t-il ajouté, de savoir que des chefs de clinique *« seront demain des médecins au SMIC »*. Au nom du Parti socialiste, M. Claude Pigement, délégué national à la santé, s'est dit *« choqué »* par le recours à la grève des urgences et des gardes. Il estime que ce type d'action *« prend les malades en otages, rompt la continuité des soins à l'hôpital public et contredit l'éthique médicale »*.

La plate-forme et rien d'autre

De son côté, le conseil national de l'ordre des médecins a publié un communiqué dans lequel il rappelle que les conflits professionnels *« ne doivent pas entraîner de conséquences préjudiciables pour les malades »*. L'ordre rappelle *« une nouvelle fois, et fermement, que les malades doivent à tout moment recevoir les soins que nécessite leur état »*. En outre, il demande *« instamment que soit étudié et pris en considération comme pour toute profession le droit à la promotion du médecin que ce soit par la reconnaissance de titres acquis, ou par une formation médicale continue accréditée et contrôlée »*.

Au cours d'une assemblée générale qui s'est tenue dans la soirée du 19 janvier au CHU Pitié-Salpêtrière à Paris, les internes et chefs de clinique en grève ont par un vote quasiunanime confirmé le mandat de leurs négociateurs. En revanche, ils ont refusé à leurs représentants la possibilité de négocier sur des bases autres que celles de leur plate-forme. Celle-ci prévoit : *« La liberté d'accès au secteur 2 sans quota ; la liberté pour les spécialistes comme pour les généralistes de s'installer dans des locaux professionnels au sein des grandes villes ; la revalorisation attractive et promotionnelle du secteur 1 ; l'intégration des actes de biologie dans les négociations conventionnelles. »* Les représentants syndicaux proposaient pour leur part de négocier sur la base d'un accès libre au secteur 2, moyennant, en contrepartie, l'obligation pour tout médecin de ce secteur de consacrer un tiers de son activité au secteur 1.

Il a, d'autre part, été décidé d'organiser une grève nationale des soins le 22 janvier ainsi que, le même jour, une manifestation nationale qui ira à partir de midi du carrefour des Gobelins au ministère de la santé. A l'issue de cette manifestation, et en fonction des résultats du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie, les internes et chefs de clinique définiront, au cours d'une assemblée générale, les suites qu'ils entendent donner à leur mouvement. Ils n'excluaient pas, vendredi 19 janvier, d'engager, en cas d'échec des négociations conventionnelles, une grève des soins et des urgences illimitée à partir du 23 janvier.

F. N.

ENVIRONNEMENT

Douze communes du Nord sinistrées par la sécheresse

Douze communes du Nord où plusieurs dizaines de maisons ont été endommagées par la sécheresse de l'été 1989 ont été déclarées en état de catastrophe naturelle. Les habitations sont posées sur un sol en argile très perméable qui se rétracte sous l'effet du manque d'eau et provoque d'importantes fissures dans les murs de certaines constructions. Les familles dont les demeures ont été particulièrement touchées devront être relogées.

□ **Prospection en surface sur la décharge de Montchanin.** – Des prospections en surface ont débuté vendredi 19 janvier à proximité de la décharge industrielle de Montchanin (Saône-et-Loire) où, selon l'hebdomadaire *Politis*, des fûts de dioxine auraient été enfouis en novembre 1982. Des mesures magnétiques et électromagnétiques sont effectuées par la Compagnie de prospection géologique française.

Les patrons sur la brèche

Suite de la première page

Georges aura peut-être même le *« privilège »*, souligne un infirmier, d'être examiné par le chef du service de chirurgie orthopédique de l'hôpital, le professeur André Apoil. *« Il y a des gens qui patientent des mois pour le voir*, poursuit l'infirmier. *Aujourd'hui, il suffit de venir aux urgences pour le trouver ! »*

Mais tout n'a pas été négocié à *l'amiable*. Malgré la grève, les urgences de l'hôpital Bichat, à Paris, comptent, elles, bien des internes. La plupart ont été *« mis en demeure »*. *« On m'a remis ma convocation ce matin »*, explique Eric en montrant une mise en demeure précisant que sa présence *« est absolument indispensable à la continuité des soins »*. *« Nous n'avons pas le choix. Il n'est pas question de déserter. »* Eric est là, c'est vrai, mais il garde la grève en tête. *« Je ne fais pas de zèle »*, dit-il. Depuis le début de la matinée, tous les patients arrivés aux urgences ont été reçus, mais ceux qui *« relevaient plus d'une consultation que des urgences »* ont été *« renvoyés »*. *« J'ai vu une femme qui avait été plâtrée pour une entorse au genou il y a trois semaines*, poursuit-il. *Elle devait le garder cinq semaines, mais elle voulait voir un médecin, et elle ne pouvait obtenir de consultation. J'ai estimé qu'il n'y avait pas de risque. »* La patiente est repartie avec le numéro du bureau central de rendez-vous de Bichat et un conseil : *« Si vous voulez absolument être examinée, il y a des cliniques »*. *« Je suis sûr que cette patiente ne court aucun risque*, assure Eric. *Je suis réquisitionné, je viens, mais je m'occupe des urgences, les vraies. Cette patiente peut sans problèmes aller consulter ailleurs qu'ici. »*

Gestion « au jour le jour »

Le système supportera un jour de grève, reconnaissent les chefs de service, mais le *« gros nuage »* est sans doute à venir. Que se passera-t-il si la grève des urgences est reconduite mardi et les jours suivants ? *« Je ne suis pas inquiet pour les urgences elles-mêmes*, souligne le docteur Philippe Héricord, *car je sais que l'hôpital fera en sorte de les assurer. Mais, pour cela, il faudra dégarnir d'autres services qui sont déjà affaiblis. L'hôpital sera rapidement désorganisé. »* A certains étages, il l'est déjà. C'est le cas dans le service de chirurgie orthopédique du professeur Apoil qui compte en temps normal dix internes et chefs de clinique pour cents lits.

Depuis le début de la grève des soins, le service tente de gérer l'absence des grévistes *« au jour le jour »*. La plupart des opérations qui ne présentaient pas d'urgence ont été reportées mais les professeurs Apoil et Augereau assurent aujourd'hui le travail des dix absents. Ils suivent les patients opérés les semaines précédentes par les chefs de clinique aujourd'hui en grève, tout en se chargeant des opérations qui ne peuvent attendre. *« Le suivi est lourd*, explique le professeur Augereau. *Il faut faire les visites, suivre les résultats des examens, refaire, parfois, les plâtres, et surveiller les traitements. Tout cela à deux dans un service d'une centaine de lits. »*

Les opérations qu'on ne pouvait reporter ont eu lieu dans des conditions difficiles : les deux professeurs ont opéré seuls avec les externes et les panseuses. *« Ce que nous faisions en une heure et demie prend maintenant deux heures et demie »*, poursuit le professeur Augereau. L'inquiétude, le gagne parfois. Il arrive que les deux professeurs soient tous deux au bloc opératoire. Il ne reste alors plus aucun chirurgien disponible dans le service. *« On n'est jamais à l'abri de quoi que ce soit*, conclut-il. *Dans un service de cent lits, on ne peut pas être partout à la fois. »*

Travailler deux fois plus

Les soins sont assurés, bien sûr, mais, faute de temps, les mille et un tracas des patients ne sont pas toujours pris en charge. *« Nous sommes tous débordés*, explique une infirmière. *En l'absence des internes et des chefs de clinique, c'est à nous, infirmières, de faire la liste des problèmes pour en référer aux professeurs et avoir leur avis. Cela prend du temps, et les malades attendent. »* La semaine dernière, un jeune opéré devait quitter l'hôpital dans la matinée. Son plâtre était trop grand. Il lui a fallu patienter jusqu'au soir pour qu'il soit refait. *« D'habitude, cela se règle rapidement*, explique la surveillante générale, Anne-Marie Fradin. *Mais en ce moment, nous ne pouvons pas faire autrement. »*

Les sorties retardées faute de signature, le manque de temps consacré aux *« petits bobos »*, les plâtres coupés par les infirmiers, et non par les internes : les infirmières trouvent parfois l'addition un peu lourde. Notre grève, disent-elles, était *« moins sévère »*, et elle ne retombait pas sur les autres... *« Ils disent qu'il faut une grève des soins, certes, mais souvent, c'est nous qui administrons les soins. Nous travaillons plus du fait de leur mouvement, alors qu'ils ne nous ont pas beaucoup aidés pendant le nôtre. »* Le présent ne les enchante guère, mais l'avenir les inquiète plus encore. Dès la fin du mouvement, il faudra s'occuper des dizaines d'opérations reportées depuis le 10 janvier dernier. *« Ce sera dur de rattraper le temps perdu*, note l'une d'elles. *Si nous voulons nous occuper de tous ces malades qui nous ont attendu, nous allons devoir travailler deux fois plus. »* Tous le savent. Infirmières comme chefs de service. Mais beaucoup de professeurs *« comprennent »* les soucis de leurs cadets. *« Ils sont souvent dans une situation dramatique*, explique le professeur Boccon-Gibod, chef du service d'urologie à l'hôpital Bichat. *Ils ont contribué à la bonne marche de l'hôpital public pendant quinze ans, mais il n'y a pas d'espoir en ce qui concerne les carrières hospitalo-universitaires. Je comprends leur inquiétude. »*

ANNE CHEMIN

SOCIÉTÉ

POINT DE VUE

La crise de l'enseignement est qualitative

par Jacques Chirac

La première convention des états généraux de l'opposition consacrée à l'enseignement, à la recherche et à la formation se tient les 20 et 21 janvier à Marne-la-Vallée. M. Chirac, président du RPR, exprime ici ses *« réflexions personnelles »* sur ce sujet.

A la veille des états généraux que l'opposition organise pour étudier ensemble les problèmes de l'enseignement, de la recherche et de la formation en France, je voudrais livrer quelques premières réflexions personnelles.

L'enseignement en France, de l'école maternelle à l'université, est un gisement de connaissances scientifiques et de pratiques pédagogiques de qualité. Regardons, par exemple, notre Université, souvent décriée, dans sa double mission de recherche et de formation. Dans plusieurs domaines de recherche, la France est au tout premier rang mondial grâce aux travaux de ses universitaires ; je pense, en particulier, à la chimie, à la médecine, ou encore à l'histoire et aux mathématiques. De plus, nos laboratoires universitaires se sont largement ouverts sur le monde extérieur. Ils tissent des liens étroits avec nos entreprises, contribuant ainsi à la qualité et la fiabilité des produits français face à la concurrence internationale. Et ils sont, en retour, irrigués, financièrement et intellectuellement, par des ressources privées.

Dans le domaine de l'enseignement, les universités françaises ont beaucoup innové au cours de ces vingt-cinq dernières années. Nombre de formations originales – des IUT (1966) aux Magistères (1985) – témoignent de la volonté des universitaires de construire des cursus débouchant sur des emplois de qualité pour leurs étudiants. La diversité des formations est aujourd'hui considérable. Tout cela ne s'est pas fait sans difficultés, mais témoigne d'une évolution profonde des mentalités des étudiants et de leurs maîtres. Le monde industriel reconnaît la qualité de ce travail en accueillant les étudiants de participer aux enseignements.

La pyramide de l'enseignement a encore sa force. Mais des pierres s'effritent, des lézardes s'ouvrent. Certains vont même jusqu'à dire que des pans de mur s'effondrent. Surtout dans l'Université, où quatre raisons se conjugent pour ébranler l'édifice.

La perte d'âme

La première est la croissance non maîtrisée des flux d'étudiants. Le problème, là, n'est pas que quantitatif : il ne s'agit pas seulement d'accroître le volume du système et de chercher à former presque deux fois plus d'étudiants qu'actuellement (sans perdre de vue que la part du budget de l'Etat qui peut être consacrée à l'enseignement a des limites ; que les délais de construction ne sont pas négligeables ; qu'il faudra restaurer le patrimoine immobilier existant). Le problème est essentiellement qualitatif. La poursuite du nécessaire remodelage de nombreuses formations du supérieur implique une réflexion sur le contenu, la pédagogie des enseignements et sur le rôle, les conditions de travail des enseignants.

Il ne faut pas non plus oublier que les élèves du secondaire ont peine à trouver la formation pour laquelle ils sont les plus aptes. Le nombre des étudiants en échec total, – ceux qui n'ont pu réussir dans aucune formation de premier cycle – est assez faible. Mais nombreux sont les étudiants qui ont dû fréquemment se réorienter en cours de premier cycle, dilapidant ainsi leurs forces et leur enthousiasme. Avec un nombre très élevé d'étudiants en formation initiale, l'orientation et l'information deviennent l'impératif premier.

La deuxième raison d'inquiétude est le risque d'émiettement géographique. Le dossier n'est pas facile à traiter. Les universités sont, pour la plupart, au maximum – et, pour quelques-unes, au-delà du maximum – de leur capacité d'accueil. De plus, chaque ville de France souhaite que des formations supérieures, au moins de premier cycle, puissent être offertes à ses nouveaux bacheliers. C'est ainsi que beaucoup d'antennes universitaires ont été créées.

La tentation est grande de transformer ces antennes en centres universitaires de plein exercice. Mais alors, l'enseignement supérieur risquerait de perdre ce socle intellectuel essentiel qu'est la recherche, la taille des équipes et leurs capacités de travail étant très inférieures au minimum vital. En peu de temps, le centre universitaire n'aura plus de supérieur que le nom. L'équilibre entre le continu et le discontinu, entre l'irrigation par les « canaux » de l'enseignement supérieur de l'ensemble de notre territoire et la répartition, sur ce territoire, de « sources » de sciences que sont des laboratoires de recherche dynamiques et compétitifs, n'est pas aisé à réaliser.

L'uniformité artificielle de la classe

La troisième raison d'inquiétude est le désenchantement, la perte d'âme. Les universitaires ont fait des efforts énormes pour répondre aux besoins de la nation en recherches et formations nouvelles. Ils ont l'impression que le pays se décharge sur eux d'un dossier qu'on ne sait pas comment prendre en mains et qu'ils doivent, eux, traiter avec des moyens notoirement insuffisants. Ils savent que leurs efforts ne sont ni connus ni reconnus, que même s'ils sont appréciés à titre individuel, l'institution à laquelle ils ont consacré leur vie est très injustement dépréciée. Enfin, ils constatent une évidente disparité de leurs rémunérations avec celles de l'industrie et des services, publics ou privés. La liberté d'expression et d'organisation du travail dont ils jouissent ne compense pas, à elle seule, cette sourde inquiétude.

La quatrième raison d'être inquiet pour l'Université est l'impasse institutionnelle dans laquelle elle se trouve. La philosophie actuelle consiste à traiter toutes les situations de la même façon. Les très grosses universités ont les même, structures que les petites ; toutes les disciplines sont censées avoir des modalités de fonctionnement analogues. Le théorème d'uniformité n'est pas raisonnable face à la diversité de ce grand organisme vivant et créatif qu'est l'Université.

Dans l'enseignement du premier degré et du second degré, les flux d'élèves, la répartition géographique des établissements, le cadre institutionnel sont mieux maîtrisés, sinon toujours stabilisés. Le chemin nous semble, là, mieux tracé, plus familier. Les problèmes existent cependant, mais ils tiennent déjà plus de la substance que de l'enveloppe.

Certes, on retrouve, comme dans l'Université, le désenchantement des enseignants. Des diplômes prestigieux mais n'ouvrant pas sur de réelles perspectives, parfois, au contraire, une formation insuffisante ou inadaptée, des initiatives freinées par les procédures administratives, un rôle obscurci, les enseignants cherchent leur place dans la société.

Mais d'autres questions apparaissent que je qualifierai, forçant volontairement le trait, de plus profondes. L'une est l'inadaptation de la classe avec son uniformité artificielle qui rabote les différences de maturité, de psychologie, de sensibilité. Cette fausse égalité décourage les élèves les plus placides et endort les plus vifs. L'autre, liée d'ailleurs à la précédente, est l'imparfaite évaluation des élèves. A la fois perception psychologique et contrôle des acquis, cette évaluation est difficile, mais nécessaire. Car sans elle, et sur le seul critère d'âge, l'élève passe aujourd'hui quelquefois dans la classe supérieure sans avoir les bases indispensables. Non seulement il ne peut pas suivre, mais il perd les acquis antérieurs. Doit-on rappeler que 30 % des élèves admis en sixième ne savent pas correctement lire ?

Face à ces inquiétudes, face à ces questions, les formations politiques de l'opposition ne se réunissent pas pour présenter « la solution ». Les Etats-généraux de l'enseignement ne sont pas un aboutissement mais la poursuite d'un travail de réflexion, qui, pour être sérieux, devra se développer encore quelques mois.

Cette réflexion doit s'adosser à des lignes directrices simples. Prenons seulement ici trois exemples. Premier principe : tout articuler autour de l'enfant, de l'élève, de l'étudiant. Simple bon sens, me direz-vous. Oui. Et pourtant, lorsque de l'école maternelle on s'élève vers l'Université, on voit l'élève s'effacer derrière la structure. A la maternelle, tout tourne autour du jeune enfant. A l'inverse, à l'Université, le discours traite d'abord du cadre juridique et financier, du statut des personnels, de l'architecture des filières d'enseignement... L'étudiant n'arrive – bien entendu essoufflé – qu'en bout de course. C'est pourtant par lui qu'il faut commencer, pour lui qu'il faut tout organiser (conditions de vie : bourses, restaurants, logement ; facilités de travail : locaux, bibliothèques ; orientation et information ; contenu et pédagogie des cours et des travaux dirigés...)

Tout articuler autour de l'enfant

Second principe : tenir pleinement compte de la riche diversité des élèves. L'image réductrice de l'élève prétendument idéal (doué en maths, robuste cartésien et à la mémoire entraînée) conduit à des enseignements tronqués. Soutenir ceux qui ont des difficultés, encourager ceux qui veulent se dépasser, offrir plusieurs chances à tous, déceler les talents cachés, cultiver les capacités d'imagination et de décision, anoblir nombre de disciplines « secondaires », la liste est longue de tout ce qui doit être inséré dans une approche complète de l'enseignement. Cela sera difficile, mais pouvons-nous accepter de mutiler tant d'élèves et d'étudiants ?

Troisième principe : pour chaque élève cultiver la symbiose entre l'individualisme et l'appartenance sociale, en lui donnant un socle (connaissances, techniques), une adaptabilité (méthodes de travail et de réflexion, modes d'expression) et une capacité d'intégration (valeurs, histoire, principes d'organisation civique et sociale).

Mais n'oublions pas que ces principes simples, comme d'autres, sont à l'œuvre dans un vaste système humain, avec ses causalités enchevêtrées, ses données psychologiques, ses effets pervers... Face à cette complexité du vivant, chacun, avec son expérience, sa sensibilité, ne voit tout naturellement que quelques facettes de problèmes qui en ont beaucoup d'autres. Et, en fonction de ce qu'il voit, il élabore ses solutions. Dans l'opposition, notre travail, ensemble, est d'abord d'essayer de prendre en compte le plus de facettes possible puis d'organiser la complémentarité de nos solutions, afin d'analyser et de traiter le réel aussi complètement que possible.

L'enseignement français est encore un lieu merveilleux de formation des adolescents, de recherche scientifique et d'initiative pédagogique. Il serait vain de masquer ces problèmes. La crise est qualitative bien plus que quantitative, même si, conceptuellement du moins, le quantitatif est plus facile à résoudre. Notre corps enseignant a déjà beaucoup donné à la Nation. C'est à la Nation tout entière, aujourd'hui, de l'aider.

Un colloque à Paris

Les droits de l'enfant à petits pas

Le colloque *« Enfant de droit, la révolution des petits pas (Françoise Dolto) »*, organisé du 15 au 18 janvier au siège de l'UNESCO, à Paris, a montré l'intérêt accordé en France tant aux droits de l'enfant qu'aux travaux de la célèbre psychanalyste récemment décédée. Près de mille huit cents personnes ont écouté pendant quatre jours plus de cent cinquante intervenants d'engagements professionnels et politiques très divers.

Des psychologues et des psychanalystes ont côtoyé des enseignants, des pédiatres, des éducateurs ou des magistrats... Deux secrétaires d'Etat, Mme Hélène Dorlhac (famille) et M. Roger Bambuck (jeunesse et sports), étaient présents, ainsi que d'anciens ministres comme Mme Michèle Barzach, des députés et d'autres élus, de la majorité comme de l'opposition.

Ces journées ont montré qu'enthousiasme et passion n'impliquent pas nécessairement une communauté d'approche. Si le consensus allait de soi pour reconnaître des droits aux enfants, il est apparu que les chemins proposés pour y parvenir ou les exercer pouvaient opposer. *« Il vous revient d'éviter l'angélisme et la démagogie*, avait conseillé M. Jean-Pierre Rosenczveig, directeur de l'Institut de l'enfance et de la famille. *La cause des enfants a un succès médiatique et fait recette. Une surenchère est même apparue. Rigueur et réalisme sont conciliables avec imagination et avancées. »*

Plusieurs intervenants ont montré le danger de tronçonner les droits des enfants. Il en est ainsi du droit à la santé, à la survie qui, s'ils ne sont pas pris en considération avec l'intérêt de l'enfant de maintenir des liens avec ses parents, peut aboutir à des effets catastrophiques. Le docteur Ande Wallet, pédiatre à l'hôpital Rothschild, a rappelé ainsi les conséquences désastreuses sur son développement et sur ses rapports futurs avec ses parents lorsqu'un enfant né prématurément est séparé pour une longue période de sa mère. Est-il impossible de faire autrement ? Les expériences décrites de couveuses placées à proximité du lit de la mère, de lait donné à la tasse dès les premiers jours de vie (ce qui permet d'éviter les perfusions et le biberon, trop fatigant pour le prématuré) ont démontré le contraire.

Mme Sylviane Giampino, psychanalyste dans les services de PMI (protection maternelle et infantile), a montré les dangers qui guettent les personnes travaillant dans des institutions comme les crèches ou les centres de consultations de PMI. Sous prétexte de prévention, certaines traquent la défaillance, chez l'enfant ou bien dans ses relations avec ses parents, et n'hésitent pas à l'envoyer à des spécialistes alors qu'il n'y a pas forcément nécessité. D'autres veulent absolument codifier et établir des grilles rigides de facteurs de risques, notamment dans le domaine de la maltraitance. *« Cette conception normative de l'enfant met la moitié des petits Français et deux tiers des étrangers parmi les enfants à risque. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU

JUSTICE

Le CHR de Nancy condamné après la mort d'un malade due à une « infection hospitalière »

NANCY

de notre correspondante

Le tribunal administratif de Nancy a retenu la responsabilité du Centre hospitalier régional de Nancy et l'a condamné, mercredi 17 janvier, à verser 40 000 F à la veuve d'un patient décédé, à titre du préjudice moral.

En juillet 1989, un habitant de Laudrefang en Moselle est admis au CHR de Nancy pour y subir l'ablation d'une tumeur bénigne à un poumon. Entré le 27 juillet dans le service, il décède le 31 des suites d'une infection. C'est une septicémie fulgurante à streptocoque due à une « infection hospitalière » (infection nosocomiale) qui emporte le malade. Une enquête est ouverte, qui conclut à la présence d'un streptocoque hémolytique du groupe A. Sa veuve dépose alors une requête devant le tribunal administratif afin de faire constater la faute de l'établissement hospitalier.

Lors de l'audience le commissaire du gouvernement, qui a conclu à une *« faute dans l'organisation du service »*, a expliqué que la jurisprudence considérait, depuis mars 1989, que *« l'introduction d'un germe dans un organisme liée à une cause non chirurgicale est due à une faute dans l'organisation du service »*. La veuve du patient décédé avait produit à l'audience une lettre du chef de service de l'hôpital reconnaissant l'existence dans le service d'un germe infectieux. Plusieurs autres décès étaient survenus dans les jours précédents.

M. R.

□ **Inculpation de l'auteur présumé des coups de feu contre la voiture de Mme Dufoix.** – M. Daniel Brouzet, trente-six ans, qui a reconnu avoir tiré le 23 décembre dernier, sur deux voitures stationnées dans le parc de la propriété gardoise de Mme Georgina Dufoix, présidente de la Croix-Rouge française et déléguée générale à la lutte contre la drogue (*le Monde* du 20 janvier), a été inculpé de *« destruction et détérioration de biens mobiliers et immobiliers appartenant à autrui »*, et laissé en liberté sous contrôle judiciaire. L'homme qui accompagnait M. Brouzet, n'a pour l'instant pas été entendu par un juge.

De source proche de l'enquête, on indiquait vendredi à Nîmes que M. Daniel Brouzet, propriétaire du Mas de la Callade à Fontvielle (Bouches-du-Rhône), aurait agi par vengeance à propos d'un conflit l'ayant opposé à la famille Dufoix qui l'avait naguère employé.

□ **Inculpation de l'auteur présumé d'une agression raciste.** – Jean-André Bonavita, trente-deux ans, auteur présumé de l'agression contre un employé tunisien de la municipalité d'Ajaccio (Corse-du-Sud), (*le Monde* du 20 janvier), a été inculpé, vendredi 19 janvier, de tentative d'homicide volontaire par Mme Marie-Françoise Knittel, juge d'instruction à Ajaccio. Il a été écroué à la maison d'arrêt d'Ajaccio. Après des injures racistes, Jean-André Bonavita avait blessé sérieusement d'un coup de feu l'ouvrier qui se trouvait devant la mairie ; il avait assommé à coups de crosse un second employé tunisien. *Le MRAP* (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a demandé aux autorités locales de tout mettre en œuvre *« pour que le droit à la sécurité des différentes populations immigrées »* soit assuré.

SPORTS

FOOTBALL : l'équipe de France au Koweït

Les chèques de l'émir

L'équipe de France de football poursuit sa tournée d'une dizaine de jours au Koweït. Elle dispute demain son second match, contre la sélection nationale d'un pays où le football, le handball et même le hockey sur glace sont très appréciés.

KOWEIT

de notre envoyé spécial

A première vue, il s'agit d'un mirage. L'étranger de passage en ces régions désertiques se croit victime d'un complot solaire visant à lui faire perdre la raison. Le bâtiment qui dresse devant lui son imposante architecture, ses façades beiges et ses armatures marrons, ne saurait être, comme l'indique une pancarte rivée au-dessus de l'entrée principale, la « patinoire de Koweit ». Autant imaginer un tremplin à ski dans le Ténéré ! Et pourtant, c'est bien elle : une vraie patinoire avec de la vraie glace construite dans un vrai désert, non loin des buildings, des minarets et des souks du centre de Koweit city.

L'été, lorsque la température extérieure atteint 45 à 50 degrés, la jeunesse locale s'y presse pour glisser au rythme des chansons de Prince ou de Madona. Le soir, après le départ des clients les plus assidus, une quarantaine de hockeyeurs viennent y jouer les Canadiens du Golfe Persique !

Une surface totale de 1 800 mètres carrés, une cafétéria, une salle de jeux, des lieux de culte, un magasin de sports, des tribunes proposant 1 600 places assises, une mini-patinoire annexe pour accueillir les musulmanes *trop pratiquantes* pour accepter de patiner aux côtés des hommes sur l'aire principale...Inaugurées en 1980, ces superbes installations ont été édifiées par une société française. Coût de l'opération : 170 millions de francs. Mais l'argent est ici affaire anecdotique et l'émir du Koweït, Jaber al-Ahmed al-Jaber al-Sabah, souhaitait simplement offrir aux sportifs de son pays la première patinoire de cette région du monde.

« Vous savez, lorsque l'émir décide quelque chose, il n'y a jamais d'obstacles financiers, cela aboutit toujours » explique d'ailleurs M. Abdulwahab Al-Bannay, directeur de la patinoire. L'équipe de France de football en sait quelque chose : tous les frais de la tournée de dix jours qu'elle effectue actuellement dans ce pays sont pris en charge par ses hôtes Koweïtiens (*le Monde* du 20 janvier). Autre preuve des moyens dont dispose le pays : deux parcours de golf qui font la joie des hommes d'affaires Japonais, bien que les greens soient en terre battue et le gazon en... bitume !

L'ensemble du sport national dépend donc étroitement de la générosité du pouvoir, autrement dit de l'émir en personne ou de son frère, le cheikh Fahd Al-Ahmed Al-Sabah, président de la Fédération de football et du Comité olympique kowétien fondé en 1957. Aucune des quatorze disciplines pratiquées dans le pays n'est professionnelle. Chaque fédération reçoit son chèque en début de saison. Pour les clubs de football, qui n'accueillent aucun joueur étranger hormis quelques entraîneurs sud-américains, la subvention s'est ainsi élevée à quatre millions de francs cette année. Bien des clubs amateurs français se satisferaient d'une enveloppe si bien garnie... En cas d'événement exceptionnel – stage de longue durée, compétition à l'étranger (les Koweïtiens étaient cent soixante aux jeux de Séoul en 1988) –, les fédérations reçoivent généralement de substantielles rallonges.

Evolution libre pour les femmes

« Le gouvernement finance tout » confirme M. Obaid Zaid Al-Anzi, vice-président du Comité olympique avant de préciser : *« Le Comité olympique a donc décidé de ne pas autoriser la venue d'athlètes étrangers. Ils seraient engagés à prix d'or et l'argent n'aiderait donc plus directement la jeunesse de notre pays. L'émir aime que ses jeunes compatriotes fassent du sport. »* La jeunesse en question paraît d'ailleurs raffoler de toutes sortes d'activités physiques. En dehors du football, qui attire plusieurs fois l'an des assistances de trente mille personnes, le volley-ball, le basket-ball et surtout le handball, sont très appréciés. Mais le soir venu, il arrive aussi fréquemment que les habitants des quartiers populaires s'agglutinent autour des postes de télévision installés sur les trottoirs pour suivre combats de boxe, tournois de tennis et compétitions de natation.

Seules les femmes sont quelque peu tenues à l'écart. Elles sont regroupées dans un club dit « club des femmes » où elles peuvent pratiquer différents sports ; les plus populaires étant le karaté et le judo. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays de la région comme l'Iran, les femmes ne sont pas obligées de suivre certaines « règles » islamiques. Les hommes ont même le droit d'assister à leurs prestations.

Ce sont donc les représentants d'un sport à dominante masculine, amateur mais fort bien doté que l'équipe de France de football affronte dimanche 21 janvier, (France-Koweït à 15 h 30 heure française sur TF 1). Tous seront sans doute très motivés. D'abord parce qu'ils revêtiront le maillot de leur équipe nationale. Ensuite parce qu'en cas de performance de choix, il arrive que certains hommes d'affaire où notables locaux couvrent de cadeaux (vidéo, Hi-Fi, bijoux...) les joueurs qui se sont mis en valeur !

PHILIPPE BROUSSARD

Le Monde • Dimanche 21-Lundi 22 janvier 1990 11

Les musées s'exposent

La deuxième édition du Salon international des musées et des expositions se tient au Grand Palais

Sous un vélum blanc, le SIME occupe presque tout la grande nef du Grand Palais. A droite, les vitrines : une centaine de musées présentent une anthologie de leurs collections ou plus simplement leurs projets. A gauche, l'envers du décor : les métiers qui, de plus en plus nombreux, gravitent autour de ces établissements, caractéristiques de notre vingtième siècle finissant.

Nous vivons en effet le temps des musées et l'existence de ce salon le prouve. Les plus anciens d'entre-eux, les plus prestigieux sont consacrés aux œuvres d'art, de la préhistoire à l'art le plus contemporain. Mais l'histoire, nationale ou naturelle est aussi aux premières loges. Les techniques, anciennes ou modernes, veulent le leur. Chacun se présente, selon sa personnalité, dans un espace souvent restreint.

Les uns montrent des pièces rares tirées de leur fonds, d'autres privilégient leurs projets d'extension et alignent des maquettes, d'autres, enfin, préfèrent annoncer une exposition sur le point d'ouvrir.

Ainsi les informations diffusées à travers le salon devraient intéresser aussi bien le grand public que les professionnels.

Les Européens sont venus nombreux. L'Espagne est massivement présente. Ses nombreuses maquettes, d'une sobre élégance, montrent son ambitieux programme de rénovation et de construction de musées, à Madrid et dans toutes les provinces. Ses stands sont parmi les plus réussis du salon. Ceux de Bonn et de Berlin (Ouest), aux couleurs de l'Allemagne, présentent eux aussi leurs projets : deux musées d'histoire. Le buste de Bismarck trône à côté du manuscrit du *Manifeste du parti communiste*. Vienne a choisi de montrer son patrimoine sous forme de dépliant touristique. Haarlem évoque modestement sa prochaine exposition Frans Hals. L'Emilie-Romagne joue la sobriété : pas d'œuvres, mais des catalogues.

« Le Musicien synthétique » d'Ivan Puni, 1921

La contribution française est bien sûr de loin la plus importante (70 % des exposants). Les musées de province ont tenu à venir, individuellement, sous le label d'une ville ou d'une région. Leur but est d'affirmer face au voisin l'identité la plus originale qu'ils signalent à travers de beaux objets, rares ou amusants. Saint-Etienne a mis en évidence le Léger du Musée d'art moderne. Marseille, quelques pièces d'art primitifs de la collection Gastaud. Les pays de Loire, moins heureux, ont choisi un thème un peu forcé : celui de la navigation. Caen, par provocation, expose le soulier de Marie-Antoinette. Les écomusées, qui occupent au centre de la nef un vaste espace, exhibent des objets de mémoire, avec une grande maladresse.

Les grands musées parisiens n'ont pas fait beaucoup d'efforts. Cependant le useum d'histoire naturelle montre le futur aménagement de sa grande galerie de zoologie à l'ombre d'un gigantesque oiseau préhistorique.

Transition avec la partie consacrée aux coulisses des musées, la DMF (Direction des musées de France) a choisi de présenter un atelier de restauration au travail. Excellente initiative, une manifestation comme le SIME a besoin d'insister sur la réalité de l'objet que certains ont tendance à oublier à force de mise en scène dramatique. Le stand de l'agence Christine de Vichet et Michel Noir, spécialiste de muséographie, montre à l'évidence les limites d'un tel travail : l'objet exalté par un jeu d'ombre et de lumière fini par perdre toute consistance.

Cette édition du SIME, on le reconnaîtra sûrement, est bien meilleure que celle de 1988. Son inventeur et organisateur, Jean-François Grunfeld, un battant, a cette fois fait un plus juste partage entre les fonctions et les rôles de chacun, reconnaissant, semble-t-il, qu'un musée est bien plus une affaire de collection que d'emballage. S'il n'a pas encore réussi à donner totalement au salon une image internationale, les professionnels de nombreux pays sont déjà là. Ils devraient être plus nombreux encore en 1992.

GENEVIÈVE BRÉERETTE et EMMANUEL DE ROUX

▶ Grand Palais du 20 au 28 janvier, de 10 heures à 19 heures, sauf mardi 23 janvier.

Barouf à l'Opéra-Comique

La salle Favart devait être autonome le 1er janvier et inaugurer en février une première saison. M. Pierre Bergé a mis ses conditions. Incertitudes

Le ministre de la culture a, depuis de longs mois déjà, décidé de sortir la salle Favart du giron des théâtres de l'Opéra de Paris, expliquant qu'il aurait bien assez à faire avec le lancement de l'Opéra-Bastille. MM. Jack Lang et Michel Charasse, ministre chargé du budget, s'étaient donc mis d'accord lors des discussions budgétaires pour 1990, sur un statut d'autonomie et le montant d'une subvention en forme de « cadeau d'entrée » de l'Etat dans la nouvelle association de gestion de l'Opéra-Comique qui devait être créée le 1er janvier dernier.

Pour des raisons financières, les ministères de tutelle avaient, dans un premier temps, décidé l'autonomie complète du théâtre avant de faire un pas en arrière, se souvenant à temps que cette salle, en plein cœur de la capitale, faisait partie du patrimoine commun. Ses crédits pour 1990 ont donc été individualisés – 17 millions de francs au titre IV, tandis que 496 millions de francs étaient inscrits au titre III pour les théâtres Garnier et Bastille. Cette somme représente l'argent nécessaire au fonctionnement du théâtre et au paiement de ses quarante-deux salariés, tous réembauchés dans les mêmes conditions.

Il restait au conseil d'administration du théâtre national de l'Opéra de Paris (TNOP), présidé par M. Pierre Bergé, à entériner ces décisions gouvernementales, votées par l'Assemblée nationale à l'automne dernier. Bien que figure dans les statuts de l'Association des théâtres de l'Opéra de Paris, depuis l'été de 1988, la mission pour son président de prévoir le dispositif d'« autonomisation » de la salle Favart, M. Pierre Bergé a déclaré n'avoir jamais été consulté *« sur cette question grave »*.

Il n'a donc pas mené cette réforme à son terme puis s'y est opposé une première fois lors d'un conseil d'administration convoqué très tardivement, le 29 décembre 1989 – quand le nouveau statut devait être effectif trois jours plus tard – puis à nouveau le lundi 15 janvier dernier, lors d'une seconde réunion.

Le président de l'Opéra de Paris a indiqué à son conseil d'administration – quinze membres représentant l'Etat, les salariés et personnalités qualifiées – qu'il n'accepterait ce processus qu'à cinq conditions : *« Que le président de la nouvelle association de Favart soit le président du TNOP* [et donc aujourd'hui lui-même] ; *que des garanties formelles soient données à l'Opéra de Paris concernant le répertoire et que des œuvres soient exclues de Favart ; que des accords soient établis entre Favart et l'Opéra de Paris afin de permettre à l'Opéra d'utiliser Favart, c'est-à-dire de le louer ; que le directeur de Favart soit nommé sur proposition de l'association ; que le sort des personnels soit complètement réglé. »*

Diversifier l'offre

Les premier et troisième points sont pour deux des parties concernées – Favart, ministère, – difficilement acceptables, car ils vont à l'encontre de l'autonomie souhaitée par elles. On a vu que le cinquième point est, quoi qu'en dise M. Bergé, d'ores et déjà réglé. Pour ce qui est du quatrième, le directeur de la salle Favart est aujourd'hui M. Thierry Fouquet, nommé à ce poste par François Léotard et confirmé dans ses fonctions par M. Jack Lang dès son retour rue de Valois.

Rien n'autorise aujourd'hui l'Etat à se déjuger, tant ce polytechnicien entré à l'Opéra de Paris au milieu des années 70, à la demande de Rolf Liebermann, fait l'unanimité dans les milieux lyriques nationaux et internationaux.

Le deuxième point est, de l'avis de tous, tout à fait négociable. Personne ne veut en effet susciter une quelconque concurrence entre les différents théâtres lyriques parisiens, mais, au contraire, diversifier l'offre d'œuvres lyriques dans la meilleure complémentarité possible.

L'attitude très ferme de M. Pierre Bergé – *certains membres du conseil d'administration* ont pu témoigner qu'il avait mis sa démission dans la balance – a conduit le conseil à reporter toute décision. On voit mal l'Opéra-Bastille privé de président à quelques semaines d'une ouverture dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle est d'ores et déjà très problématique.

Des partenaires privés

Les conditions sur la formation du nouveau conseil de Favart seraient apparues par ailleurs inacceptables aux nouveaux partenaires réunis par MM. Thierry Fouquet et Jean-Luc Maeso, secrétaire général de l'Opéra-Comique, tels le conseil régional d'Ile-de-France et la Ville de Paris, qui sont prêts à s'associer aux côtés de partenaires privés à cette nouvelle aventure. A condition d'une autonomie raisonnée, mais réelle, de Favart.

Cette salle, une nouvelle fois dans son histoire, est donc aujourd'hui menacée de fermeture, au moins provisoire, son directeur ne pouvant signer un quelconque contrat artistique à moins d'un mois de l'ouverture initialement prévue. Cette situation pourrait entraîner la mise au chômage technique de ses quarante-deux salariés.

Quand on sait que ses nouveaux dirigeants allaient prochainement rendre publique une première demi-saison sur le papier plus qu'intéressante, force est de constater que rien n'explique l'attitude de M. Pierre Bergé, qui a déjà beaucoup à faire avec la direction de l'Opéra-Bastille et celle de Garnier. M. Jack Lang, qui, seul, pourrait arbitrer ce différend d'une certaine gravité pour les amateurs d'opéra, n'a pas voulu prendre publiquement position sur ce dossier délicat avant son départ pour Budapest dans la suite présidentielle. Non plus que M. Pierre Bergé, qui n'a pas souhaité répondre à nos questions.

OLIVIER SCHMITT

CINÉMA

L'Europe du frisson

Avoriaz s'est ouvert cette année à « l'étrange » et, partant, aux films européens

Malgré le bébé zombie meurtrier de *Simetierre* (1), l'agent littéraire vampirisé d'*Embrasse-moi Vampire* (1) et quelques autres, l'Amérique n'aura pas été la grande prêtresse du 18e Festival d'Avoriaz. Volontairement ou pas, elle a cédé sa place à l'Europe du frisson. Cette évolution, due à la conjoncture, au niveau moyen et à la relative pénurie de la grosse artillerie américaine, a pour conséquence de justifier *a posteriori* la nouvelle appellation, plutôt laborieuse, de la manifestation : Festival international d'Avoriaz du film fantastique et étrange.

Gérard Brémond, président du Festival et du groupe Pierre et Vacances, promoteur, entre autres, d'Avoriaz, a jugé que trop d'horreur, de violence, de « sang sur la neige » (cliché longtemps et inévitablement attaché au Festival) risquait de nuire à l'image de sa station (audace architecturale mais sérénité familiale). Il a donc fortement recommandé au délégué général, Lionel Chouchan, d'œuvrer dans le sens du « soft ».

Contrat tenu. Même si les vieux festivaliers et les spécialistes purs et durs lèvent les bras au ciel (dangereux à cause du verglas) en clamant que tout cela est bien « cérébral » (grosse injure), il est indéniable que les films les plus intéressants, dérangeants, surprenants du cru 1990 sont arrivés d'Union soviétique, d'Angleterre ou de France). Même le plus spectaculaire en matière d'effets spéciaux, pas du tout cérébral celui-là, *Léviathan* (1), de George P. Cosmatos, suspense subaquatique pompé sans vergogne sur *Abyss* et sur *Alien*, a été présenté sous la bannière italienne.

D'Espagne est arrivé *la Banyera*. Une affaire de baignoire signée Jésus Garay. Assez glauque et lente, en son début, où l'on voit un amnésique perplexe cerné par deux femmes, sa sœur et son ex-épouse. Il y a des objets réalistes, un revolver, par exemple, mais aussi l'attraction surréelle, mortelle des personnages pour un rendez-vous inévitable, ce décor immense d'usine abandonnée, de maison de cauchemar où trône une baignoire. C'est là que l'histoire se dénoue, soudain très forte et angoissante ; une perruque à la Hitchcock de *Psychose* suffit. On ne sait plus qui fait l'amour dans ce liquide originel et qui y meurt. Assiste-t-on à une vengeance ou à un inceste ?

Et voici, tout joli, venu de Yougoslavie, *le Point de rencontre*, de Goran Markovic, projeté à Avoriaz grâce à l'obstination d'Olivier Jahan, chargé de la sélection. Le film met en scène un vieil archéologue terrassé par un malaise sur la pierre tombale romaine qu'il vient de découvrir. A cette occasion, il acquiert le pouvoir transitoire de voyager entre notre monde et l'au-delà et de faire profiter de ce privilège certains de ses amis disparus. C'est frais comme un conte populaire, un peu naïf, on croise Jeanne d'Arc et Jésus portant sa croix, les jeunes filles défuntes ont des couronnes de fleurs...

Plus musclé est le film du jeune Autrichien Michael Synek, *les Poissons morts*, inspiré de la courte nouvelle homonyme de Boris Vian. Michael Synek, qui, enfant, a été petit chanteur de Vienne et a fait ses études de médecine avant d'aborder le cinéma, a mis près de cinq ans à mener à bien son projet. Travaillant avec très peu d'argent, tournant la nuit presque exclusivement, dans un hangar désaffecté, il donne une première œuvre frappante.

Un homme, un esclave émacié par l'angoisse et l'humiliation, pêche dans une eau hostile avec une épuisette trouée. Les poissons qu'il recherche pour un patron insatiable, sont morts, en effet : ce sont des timbres-poste. Il ne peut les livrer qu'aux prix d'autres difficultés, d'autres rebuffades cruelles. Dans les sous-sols suintants de ce *nulle part accablant*, *on tue les* rats. Et les rats crient. Comme un mirage, comme un rayon de soleil immérité, un petit garçon vient de temps en temps se blottir et dormir contre la poitrine maigre de l'homme humilié.

L'homme décide enfin de se libérer de ses chaînes. Il veut tuer son patron. Trop tard, le patron est mort, calciné. Alors, l'homme, avant de rejoindre les poissons morts, tuera ce qui lui reste à tuer d'espérance, l'enfant endormi. Thème guilleret, s'il en est. Traité avec une maîtrise époustouflante, dans un noir et blanc magnifique. Avec une froideur torride.

Aussi fous, mais relativement plus confortables sont les deux films britanniques présentés à Avoriaz. *How to Get Ahead in Advertising*, de Bruce Robinson, est une satire féroce du monde de la publicité, où l'on voit un « wonder boy » du slogan (le remarquable Richard E. Grant) tellement stressé par le lancement d'une crème contre l'acné qu'un bouton lui pousse dans le cou. Pas n'importe quel bouton, un furoncle marxiste qui se met à l'insulter. Quant à *Black Rainbow*, de Mike Hodges, il permet de retrouver Rosanna Arquette aussi troublante que dans *Recherche Susan désespérément* et aussi piquée que dans *After Hours*, en médium évangélique.

Surpassant tous les européens de qualité en présence, est alors apparu un total étranger, un « alien », ne se rattachant à l'évidence à aucun département du jeu avoriazien, son réalisateur, Alexandre Kaidanovski, l'interprète du *Stalker* de Tarkovski, étant le premier étonné d'être là. *La Femme du marchand du pétrole* a tellement saisi certains jurés que ceux-ci, faisant preuve d'une louable humilité ont demandé à revoir le film. Qu'ils se rassurent, ils n'auront pas davantage compris à la seconde vision.

Mais de ce conflit entre la monstruosité et la sainteté vécu à travers le destin brutal de deux frères jumeaux, de cette condamnation sans appel du stalinisme tournée en Prusse-Orientale dans des décors naturels d'une misère métaphorique, ils retiendront la torrentueuse beauté d'images inoubliables. Bercés à contretemps par de vieilles mélodies poignantes, des personnages, juge, prêtre, voleur, musicien, apparaissent, disparaissent en sautant par des fenêtres sans vitres, des anges s'engueulent comme des charretiers, perchés dans les niches décrépites d'une cathédrale en ruine, un flûtiste s'enflamme comme un buisson ardent sans cesser de jouer son ineffable adagio...

La Femme du marchand de pétrole sortira à Paris, selon les promesses de son distributeur, Cosmos, avant la fin du premier semestre 1990. La présence de son auteur, Alexandre Kaidanovski, à Avoriaz, fut en tout cas de la plus belle étrangeté.

DANIÈLE HEYMANN

(1) Les trois films viennent de commencer leur carrière en salles.

A la recherche d'une identité

A Avoriaz, on colloqua aussi. Sérieusement. Sur « le rôle et la place de l'écriture dans le cinéma européen ». Le grand scénariste italien Age (*le Pigeon, Nous nous sommes tant aimés*), les metteurs en scène Roman Polanski, Yves Boisset et Philippe de Broca, les producteurs et distributeurs Alain Sussfeld, Philippe Carcassonne et Yves Rousset-Rouard entouraient Dominique Wallon, directeur du Centre national de la cinématographie. Un personnage énigmatique complétait cette belle affiche : M. Gueorgui Kapralov, russe, scénariste et responsable depuis de longues années des pages de cinéma de la *Pravda*.

Pour commencer, Dominique Wallon mania la litote au piolet, disant : *« Le vrai film européen aujourd'hui, c'est le film américain. »* Il parlait évidemment de sa circulation et de sa diffusion dans nos contrées. Mais il précisa aussitôt *« L'attitude ferme du CNC : chaque créateur peut choisir la langue dans laquelle il s'exprime. Mais l'Etat donne la priorité de ses aides aux œuvres produites en français. »*

On dénonça *« les films pudding »*, victimes de coproductions multiples, on salua l'initiative d'Yves Rousset-Rouard qui vient de créer une maison de distribution à vocation européenne.

Roman Polanski, incisif, brillant, intervint alors : *« Je ne crois pas au concept de film européen,* dit-il. *Ça me rappelle les tentatives de scénario par ordinateur où l'on intégrait tous les ingrédients que désirait, pensait-on, le public. Les résultats furent désastreux. La seule identité, c'est le talent et l'inspiration. L'exemple pour moi d'un grand film européen ? L'histoire d'une recherche d'identité, justement. Tourné à Paris avec des acteurs italiens, allemands, français. D'après le texte d'un Tchèque écrit en allemand et mis en scène par le plus Ecossais, des metteurs en scène américains. Il s'agit du* Procès *de Kafka, réalisé par Orson Welles... »*

Polanski, pour conclure, encouragea ses confrères à partir à la conquête de l'Est *« pas encore dominé par les Américains »*. C'est alors que M. Kapralov, levant un doigt aiguisé comme la lame d'un couperet, rafraîchit les enthousiasmes : *« Les Américains ? Mais ils sont déjà chez nous. En 1988, parmi les films étrangers diffusés sur le territoire d'Union soviétique, 55 % venaient des Etats-Unis. »* M. Kapralov donne d'autres chiffres, impressionnants. En URSS, en 1988, 4,6 milliards de spectateurs sont entrés dans les salles de cinéma. Au fait, M. Kapralov, combien de chaînes de télévision chez vous, pour le moment ? *« Deux. »*

D. H.

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 20 – DIMANCHE 21 JANVIER

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Rideau froissé, d'Agostino di Fonzo, 15 h ; Straight Shooting (1917), de John Ford, 17 h ; Just Pals (1920), de John Ford, 19 h ; Un Pilota Ritorna (1942, v.o. traduction simultanée), de Roberto Rossellini, 21 h.

DIMANCHE

Le Cheval de fer (1924), de John Ford, 15 h ; Cameo Kirby (1923), de John Ford, 19 h ; l'Uomo dalla croce (1943, v.o. traduction simultanée), de Roberto Rossellini, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma cubain : Sobre Luis Gomez *(1965, v.o.), de Bernabé Hernandez ; El* Romance del palmar (1938, v.o. s.t.f.), de Ramon Peon, 14 h 30 ; El megano (1955, v.o.), de Julio Garcia Espinosa et Tomas Gutierrez Alea ; Cuba baila (1960, v.o. s.t.f.), de Julio Garcia Espinosa, 17 h 30 ; Un Hombre de exito – (1986, v.o., s.t.f.), de Humberto Solas, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma cubain : El Arte del tabaco (1974, v.o.), de Tomas Gutierrez Alea ; Pedro cero por ciento (1980, v.o.), de Luis Felipe Bernaza ; Siete muertes a plazo fijo (1950, v.o. traduction simultanée), de Manuel Alonso, 14 h 30 ; Asamblea general (1960, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierrez Alea ; Muerte al invasor (1961, v.o. s.t.f.), de Santiago Alvarez et Tomas Gutierrez Alea ; Historias de la Revolucion (1960, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierrez Alea, 17 h 30 ; Cecilia (1981, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

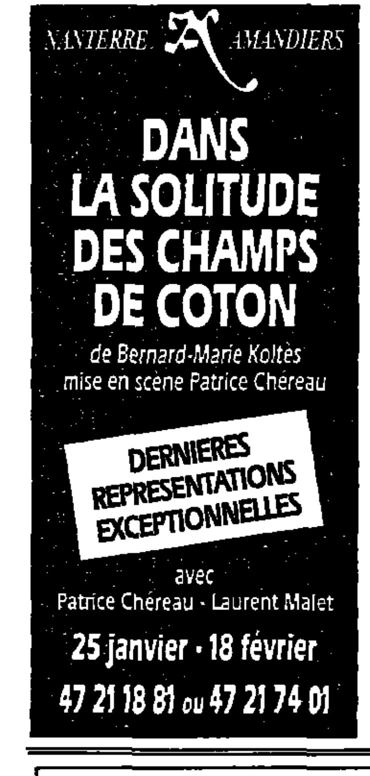
(40-26-34-30)

SAMEDI

Rencontres internationales Art cinéma vidéo : Interface cinéma/vidéo : Divine Mannequin (1988) de David Rimmer, EETC (1969-1987) de David Larcher, 12 h 30 ; Granny's Is (1989) de David Larcher ; Rythmes à la tireuse optique : Easy Out (1971) de Pat O'Neill, The Descent of the Seductress (1987) de Jean Matthee, Maternal Filigree (1980) de Sandra Davis, Ricercar (1984) de Claudia Kolgen, Endangered (1988) de Barbara Hammer, Swimmer II (1987) de Michael Mazière, 16 h 30 ; la Terre, le ciel : vision à 360° : la Région centrale (1970-1971) de Michael Snow, 18 h ; Noir et blanc, Magenta et Cyan ; Orlando-Hermaphrodite II (1983) de Maria Klonaris, Katerina Thomadaki, 21 h 30.

DIMANCHE

Rencontres internationales Art cinéma vidéo *: la Guerre, la censure, les médias* : 8 minutes à Prague (1988) d'Angela Melitopulos, Changing Parts (1984) de Mona Hatoum, Perfect Leader (1983) de Max Almy, The Last Screening Room (1984) de Vera Frenkel, 12 h ; In Women's eyes : identité-sexualité : l'Appesa (1988-1989) de Maija-Lene Rettig, Between (1989) de Claudia Schillinger, Rien n'est à moi, rien n'est de moi (1989) de Nil Yalter, Désire Drives her Car (1989) de Kathleen Maitland Carter, Fly Mean (1989) de Kerstin Lubbert, Kali Film (1987-1988) de Birgit Hein et Wilhelm Hein, 15 h 30 ; *Techniques mixtes* : Syntagma (1983) de Valie Export, Animal (1988) d'Irit Batsry, Faded Wallpaper (1988) de Tina Keane, 18 h 30 ; Visions en noir et blanc : Looking for the Moon (1986) de Moira Sweeney, My Name is Oona (1969) de Gunvor Nelson, Beauty in the Most Profound Distorsion (1989) de Sophia Phoka, Waiting (1985) de Nan Hoover, Element (1973) d'Amy Greenfield, Tanz für eine Frau (1975) d'Ulrike Rosenbach, Carolyn danse III (1981) de Martine Rousset, 20 h.



LES EXCLUSIVITÉS

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BANDINI (Fr.-Bel.-It.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

BLACK RAIN (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

COMME UN CHEVAL FOU (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EAT A BOWL OF TEA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA FEMME DE ROSE HILL (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'HOMME QUI VOULAIT SAVOIR (*) (Fr.-Hol.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr., v.o.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MARQUIS (*) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

OUTRAGES (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RAIN MAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROAD HOUSE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

VANILLE FRAISE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VENGEANCE D'UNE FEMME (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WHY ME (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS. Film américain de Peter Weir, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CORPS PERDUS. Film français de Eduardo de Gregorio, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

EMBRASSE-MOI VAMPIRE. Film américain de Robert Bierman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

ET LA LUMIÈRE FUT. Film franco-allemand-italien d'Otar Iosseliani, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LEVIATHAN. Film américain de George P. Cosmatos, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MONSIEUR. Film français de Jean-Philippe Toussaint : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SIMETIERRE. (*) Film américain de Mary Lambert, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TOM ET LOLA. Film français de Bertrand Arthuys : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

36.15 CODE PÈRE NOËL. Film français de René Manzor : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

TROP TARD POUR PLEURER. Elysée-Montmartre (42-52-76-84) (dim., lun., mar.) 20 h 30 (3).

LE TUNNEL. Théâtre Marie Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 20 h (4).

AVANT-GARDE. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) (ven., sam., lun., mar.) 21 h 45 (5).

CONTES D'HIVER. Centre Mendapa (45-89-01-60) (dim.) 20 h 45 (5).

DAVID MATHEL. Les Déchargeurs (42-36-00-02) (dim. soir, lun.) 21 h, dim. 17 h (5).

DU SANG SUR LE COU DU CHAT. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47) (dim. soir) 20 h 30 ; dim. 16 h (5).

JE ME SOUVIENS. Mogador (48-78-75-00) (dim. soir, lun., jeu.) 20 h 30 ; dim. 15 h (5).

LE JEU DE LA VÉRITE. Théâtre 14-Jean-Marie Serreau (45-45-49-77) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; 17 h (5).

LÉON LA FRANCE : HARDI VOYAGE VERS L'OUEST AFRICAIN. Théâtre de l'Atalante (46-06-11-90) (dim. soir, mar.) 20 h 30 ; dim. 17 h (5).

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIES. Cité internationale universitaire (45-89-38-69). Grande salle (dim., lun., mar.) 20 h 30 (5).

MONSIEUR BONHOMME ET LES INCENDIAIRES. Ivry-sur-Seine. Théâtre d'Ivry (46-70-21-55) (dim. soir, mar.) 20 h 30 ; dim. 16 h (5).

ALEX METAYER AU CASINO DE PARIS. MORAL D'ACIER. Casino de Paris (42-85-30-31) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (9).

BRITANNICUS. Comédie française (40-15-00-15). Salle Richelieu 20 h 30 (9).

MATCH D'IMPROVISATION. Bataclan (47-00-30-12) 21 h (8).

LES COLOMBAIONI *(nouveau programme)*. Boulogne-Billancourt. Théâtre (46-03-60-44) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (9).

MORDS DONC. Marie Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 22 h (9).

POLYEUCTE. Gennevilliers. Théâtre (47-93-26-30) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (9).

LE RODEUR. Montreuil. Studio théâtre (48-58-65-33), 21 h (9).

SCÈNES DE LA GRANDE PAUVRETÉ. Gennevilliers. Théâtre (47-93-26-30) (dim. soir, lun) 20 h 30 ; dim. 17 h. (9).

LA TRAVERSÉE DE L'HIVER. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (9).

LES FELUETTES OU LA RÉPÉTITION D'UN DRAME ROMANTIQUE. Ranelagh (42-88-64-44) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (9).

LES INCERTITUDES DU DÉSIR. *Athénée-Louis Jouvet* (47-42-67-27 (dim., lun.) 20 h 30 ; le mardi à 18 h 30 (9).

ISMENE. Théâtre 13 (45-88-16-30) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h (9).

LES ESCALIERS DU SACRÉ-CŒUR. Aubervilliers. Théâtre d'Aubervilliers. Groupe Tse (48-34-67-67) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h 30 (9).

PARIS EN VISITES

LUNDI 22 JANVIER

« Au pays des samouraïs et de la cérémonie du thé », 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« Les sculptures de Notre-Dame », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Eros grec, amour des dieux et des hommes », 13 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

« Léonard de Vinci. Etude de draperies, au Louvre », 14 h, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

« Louis XVI : de la guerre d'Amérique à la Révolution française », 14 h 30, portail principal de la basilique de Saint-Denis.

« L'hôtel Cail et l'église Saint-Augustin, exemples d'architecture métallique sous le Second Empire », 15 h, 3, rue de Lisbonne (Monuments historiques).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Paris livre d'histoire).

« Le Louvre, du donjon à la Pyramide », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« L'Institut Pasteur », 14 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (I. Hauller).

« La cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Nevsky », 14 h 30, 12, rue Daru (E. Romann).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles du Palais (M. Pohyer).

« Les francs-maçons du Père Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Crypte archéologique du parvis de Notre-Dame. La cathédrale et les bâtisseurs. L'alchimie. Curiosités de l'île de la Cité », 14 h 30, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les draperies de Léonard de Vinci », 15 h, Musée du Louvre, accueil des groupes (G. Marbeau-Caneri).

« Peintures françaises des dix-huitième et dix-neuvième siècles », 18 h 30 ; « Léonard de Vinci. Etudes de draperies », 19 h 45 ; « L'Astronome », de Vermeer, 20 h 15 ; « L'évolution des mentalités à travers l'image des vierges sculptées », 20 h, accueil des groupes (Musée du Louvre).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Vers une économie internationale multipolaire », par Raymond Barre, ancien premier ministre (Académie des sciences morales et politiques).

Verrières-le-Buisson (salle des fêtes), 14 h 15 : « Trois entretiens avec de Gaulle », par Maurice Schumann, de l'Académie française (Les lundis de Verrières).

252, faubourg Saint-Honoré, 15 h : « Mondes secrets d'Asie », film présenté par Patrick Bernard (Connaissance du monde).

Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « Les idées « innées » : la conception winckelmannienne de la création », par B. Stafford.

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 20 janvier à 0 heure et le dimanche 21 janvier à 24 heures:

La pression atmosphérique reste élevée sur la France, générant un temps calme. Toutefois, des perturbations touchent les côtes de la Manche, mais perdent de leur activité en avançant sur la moitié nord du pays.

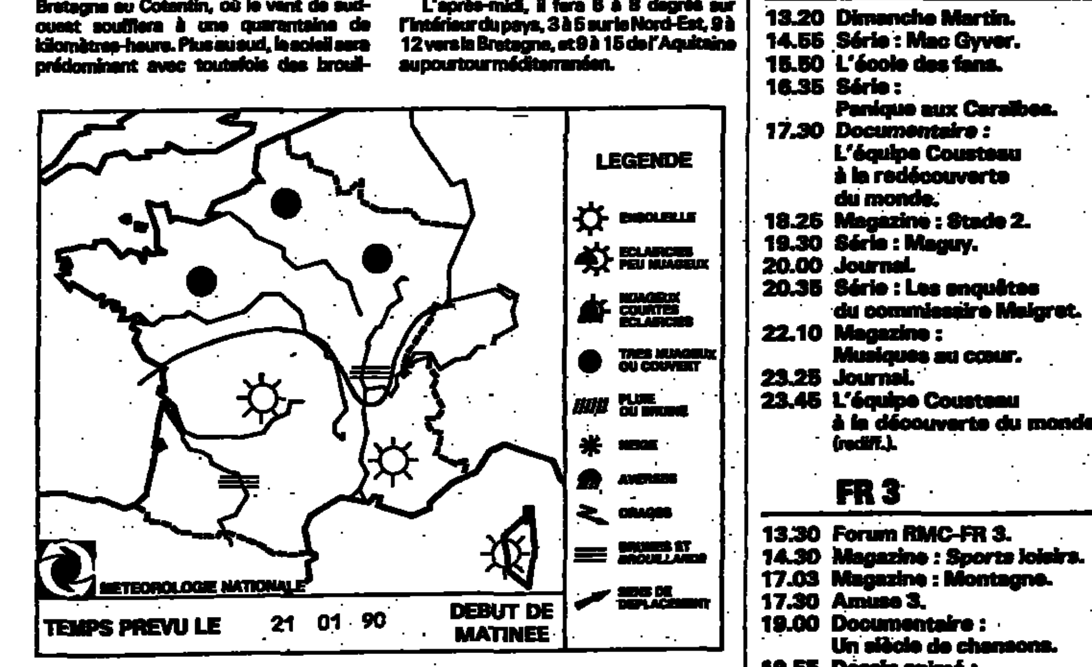
Dimanche : temps gris au Nord, soleil au Sud.

La moitié nord du pays se réveillera sous un ciel bas et gris, avec des bruines de la Bretagne au Cotentin, où le vent de sud-ouest soufflera à une quarantaine de kilomètres-heure. Plus au sud, le soleil sera prédominant avec toutefois des brouillards, parfois givrants, principalement sur le Lyonnais et la vallée de la Garonne.

En cours de journée, les brouillards se dissiperont et le soleil gagnera du terrain jusqu'à la Loire et la Bourgogne. Plus au nord, les nuages bas persisteront, mais se feront un peu moins épais de l'Ile-de-France à la Franche-Comté.

Les températures matinales seront comprises entre – 2 et 4 degrés sur le Nord-Est, et entre 5 et 10 degrés sur le Nord-Ouest. Sur la moitié sud, elles varieront généralement entre 0 et – 4 degrés, avec localement – 6 degrés et 3 à 5 degrés du littoral méditerranéen à la Corse.

L'après-midi, il fera 6 à 8 degrés sur l'intérieur du pays, 3 à 5 sur le Nord-Est, 9 à 12 vers la Bretagne, et 9 à 15 de l'Aquitaine au pourtour méditerranéen.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 20-1-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-1-1990 à 6 heures TU et le 20-1-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	15	4	D
BIARRITZ	10	-2	D
BORDEAUX	10	-1	N
BOURGES	4	-2	N
BREST	11	10	P
CAEN	9	8	P
CHERBOURG	8	8	P
CLERMONT-FER.	6	-3	N
DIJON	5	-2	B
GRENOBLE-SM-H	8	-5	D
LILLE	7	5	P
LIMOGES	7	-2	N
LYON	5	-4	B
MARSEILLE-MAR.	12	-2	D
NANCY	2	-1	P
NANTES	9	7	P
NICE	16	5	D
PARIS-MONTS	7	4	-
PAU	8	-3	D
PERPIGNAN	14	-1	D
RENNES	10	9	C
ST-ÉTIENNE	7	-6	D
STRASBOURG	2	-1	C
TOURS	6	3	P
TOULOUSE	8	-5	B
POINTE-A-PITRE	29	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	13	6	A
AMSTERDAM	8	4	C
ATHÈNES	-	-	-
BANGKOK	33	24	N
BARCELONE	12	3	D
BELGRADE	5	-2	D
BERLIN	7	4	P
BRUXELLES	7	5	P
LE CAIRE	17	10	N
COPENHAGUE	6	3	N
DAKAR	21	17	D
DELHI	26	15	N
DJERBA	14	13	A
GENÈVE	5	-4	N
HONGKONG	17	12	P
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	13	5	C
LISBONNE	13	4	D
LONDRES	10	3	C
LOS ANGELÈS	15	6	D
LUXEMBOURG	3	-0	P
MADRID	12	-3	D
MARRAKECH	16	5	D
MEXICO	24	9	B
MILAN	10	-1	B
MONTRÉAL	1	-17	D
MOSCOU	3	-3	*
NAIROBI	26	15	C
NEW-YORK	18	-1	D
OSLO	5	1	D
PALMA-DE-MAL.	14	4	P
PÉKIN	-4	-13	D
RIO-DE-JANEIRO	32	26	D
ROME	14	-1	D
SINGAPOUR	31	23	C
STOCKHOLM	1	0	D
SYDNEY	26	20	C
TOKYO	7	4	C
TUNIS	15	10	P
VARSOVIE	4	3	C
VENISE	10	-3	B
VIENNE	7	0	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 20 janvier

TF 1

20.40 Variétés : Sébastien, c'est fou !
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.15 Journal.

A 2

20.35 Variétés : Champs-Elysées.
22.05 Série : Les brigades du Tigre.
23.00 Journal.
23.20 Magazine : Lunettes noires pour nuit blanche.

FR 3

20.35 Samdynamite.
21.50 Journal.
22.15 Magazine : Le divan. Invité : Charles Hernu.
22.40 Magazine : Musicales.
23.40 Magazine : Sports 3.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Mourir pour Barossa.
22.30 ▶ Documentaire : Les allumés...
23.00 Cinéma : La fissure. ■
0.25 Cinéma : Agnès de Dieu. ■ ■
2.00 Cinéma : L'homme au chapeau de soie. ■ ■

LA 5

20.40 Téléfilm : Driving Academy.
22.20 Sport : Tennis.
22.30 Série : Le voyageur.
22.55 Téléfilm : Les fantasmes de Laura.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Les fantasmes de Laura (suite).
0.30 Le renard (rediff.).
1.40 Les faucheurs de marguerites (rediff.).
2.40 Le journal de la nuit.

M 6

20.30 Téléfilm : Le droit à la justice.
22.05 Téléfilm : Pour la mort d'un flic.
23.30 Magazine : Culture pub.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Série : Peter Gun.
0.30 Série : Henri Guillemin raconte. Le problème de Dieu.
1.15 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions. Les aventures de Papa-poule ; Culture pub ; Les aventures de Papa-poule ; Quand la science mène l'enquête (Les cyclones).

LA SEPT

20.35 Documentaire : Mémoire en ricochets (2). De Michel Mitrani.
21.10 Danse : Manon. Ballet de Colin Nears, musique de Jules Massenet.
22.55 Jazz soundies collection.
23.00 Documentaire : Don Cherry, summertime. De Stéphane Dykman.

Dimanche 21 janvier

TF 1

13.25 Série : Un flic dans la Mafia.
14.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Tiercé.
15.20 Sport : Football.
17.20 Dessins animés :
18.30 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Louis Malle.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Le maître d'école. ■
22.20 Magazine :
22.30 Cinéma : Un idiot à Paris. ■
0.05 Journal.

A 2

13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : Panique aux Caraïbes.
17.30 Documentaire : L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde.
18.25 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
22.10 Magazine : Musiques au cœur.
23.25 Journal.
23.45 L'équipe Cousteau à la découverte du monde (rediff.).

FR 3

13.30 Forum RMC-FR 3.
14.30 Magazine : Sports loisirs.
17.03 Magazine : Montagne.
17.30 Amuse 3.
19.00 Documentaire : Un siècle de chansons.
19.55 Dessin animé : Les gaffeurs.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Soirée spéciale : Face à 3.
22.05 Journal.
22.30 ▶ Cinéma : La nuit. ■ ■ ■
0.25 Musiques, musique.

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Dontact :
14.05 Téléfilm : La dame en question.
15.40 Documentaire : Cascades et cascadeurs.
16.20 Magazine : 24 heures.
17.15 Sport : Dimanche aux courses.
17.35 Documentaire : L'amour à la tonne.
18.00 Cinéma : Bigfoot et les Henderson. ■

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.50 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Cinéma : Les aventures de Jack Burton dans les griffes du mandarin. ■
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Les noces rouges. ■ ■ ■
23.45 Mon zénith à moi.

LA 5

13.35 Série : Les épées de feu.
15.25 Téléfilm : Docteur Teyran.
17.00 Magazine : Télé-matches dimanche.
18.00 Série : Rintintin junior.
18.25 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Riptide.
19.30 Divertissement : Tout le monde il est gentil.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Le passager de la pluie. ■ ■
22.40 Magazine : Ciné Cinq.
22.50 Cinéma : Le justicier de minuit. □
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.20 Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.15 Série : Les routes du paradis.
15.05 Série : Les aventures de Papa-poule (rediff.).
15.55 Série : Poigne de fer et séduction.
16.20 Série : Brigade de nuit.
17.10 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Père et impairs.
18.30 Les années coup de cœur.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Cinéma : Atomic Cyborg. □
22.10 Magazine : Sport 6.
22.20 Capital.
22.30 Cinéma : Balles perdues. ■ ■
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Téléfilm : L'amour aveugle. De Guy Demoy.
16.30 Magazine : Imagine.
17.00 Série : Chronique de France. Les Alsaciens, d'Hubert Knapp.
18.00 Magazine : Dynamo. De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
18.30 Magazine : Ici bat la vie.
19.00 Documentaire : Y'a d'la joie. Portrait de Charles Trenet par Don Kent.
20.00 Théâtre : Madame Scotto. Pièce de Philippe Minyana.
21.00 Cinéma : Pour l'exemple. ■ ■ Film britannique de Joseph Losey (1964). Avec Dirk Bogarde, Tom Courtenay.
22.30 Court métrage.
23.00 Documentaire : Fernand Deligny, à propos d'un film à faire. De Renaud Victor.

CARNET DU Monde

Mariages

— Pierre NESSMANN et Marie ARON

ont la joie d'annoncer leur mariage, le 20 janvier 1990.

7, rue J.-Mery,
92400 Courbevoie.

Décès

— Le

Père Jean-François BARBIER,
franciscain,
ancien provincial
de la province de Paris,
fondateur
du Comité permanent DES religieux,

est entré dans la paix de Dieu, le 18 janvier 1990, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, après soixante et un ans de vie religieuse et cinquante-cinq ans de sacerdoce.

De la part
Du Père provincial
Et des Frères de la province de Paris,
De ses nombreux amis
Et de sa communauté franciscaine,
7, rue Marie-Rose, Paris-14e, où aura lieu la messe de funérailles, le mardi 23 janvier, à 10 h 30.

— Nous apprenons le décès de

Mireille DUMONT,
ancien sénateur
des Bouches-du-Rhône,

survenu jeudi 18 janvier à Marseille.

[Née le 14 octobre 1901, à Valréas (Vaucluse), Mireille Dumont qui avait enseigné au collège Michelet de Marseille, avait rejoint le Comité mondial contre la guerre et le fascisme en 1935, avant d'adhérer un an plus tard au Parti communiste français. Après avoir participé aux luttes du Front populaire pour l'aide aux républicains espagnols, Mireille Dumont avait rejoint la Résistance et, sous le pseudonyme de Claude Rey, avait pris la tête du mouvement clandestin des femmes à Montluçon (Allier). Elle avait ensuite participé à la libération de Roanne (Loire).

Entrée à la direction du Parti communiste des Bouches-du-Rhône, après la guerre, Mireille Dumont avait été adjointe au maire de Cristofol et conseillère municipale de Marseille de 1945 à 1955. Elle avait siégé de 1946 à 1955 au Sénat, où elle avait appartenu aux commissions de la famille, de la marine, de la justice et des finances.]

— Le président,
Et le comité directeur de France-Israël Alliance général-Kœnig,
ont le grand regret de faire part du décès de

M. Charles HERNU
vice-président de l'association.

France-Israël,
63, boulevard de Sébastopol,
75001 Paris.

(Lire pages 7 et 18.)

— Elisabeth et Jacques Kissel,
ses parents,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Laurent KISSEL,
éditeur,

survenu en sa quarantième année, à Paris, le 10 janvier 1990, des suites d'un cancer.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime), le 13 janvier.

23, rue Levescot,
17400 Saint-Jean-d'Angély.

— Jacques Bertoin, Maurice Partouche, Maren Sell, Sylvia Metz, Jean-Luc Allouche, Françoise Rolland, Marianne Guenot,
qui ont travaillé avec lui aux éditions Lieu commun et qui l'ont aimé,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Laurent KISSEL,
éditeur,

survenu le 10 janvier, à Paris.

Tous les amis et auteurs de la maison d'édition se joignent au deuil de ses proches.

[Laurent Kissel avait été libraire avant de devenir éditeur. En 1977, il avait fondé les Editions des Autres, qui publièrent notamment des ouvrages de Chester Himes et d'Erskine Caldwell. Les Editions des Autres ayant dû s'arrêter, Laurent Kissel était passé ensuite chez Belfond, puis aux Editions Lieu commun. En 1982, il avait signé avec Jacques Lanzmann, un ouvrage intitulé Unanalmus (Lieu commun).]

— M. Bernard Koechlin,
Mme Isabelle Ishaq,
Mme Geneviève Rawat,
Et leurs familles,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Michel KOECHLIN,

leur père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère et parent,

survenu le 15 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-sixième année, au Plessis-Robinson.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Villers-sur-Mer (Calvados), le mardi 23 janvier, à 11 h 30.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Joël et Colette Provost,
Renée Lorthioir,
Elisabeth Provost
et ses enfants,
Martin Provost,
Catherine Lorthioir
et son fils,
Mme Jeanne Ganeval
et ses enfants,
M. Pierre Lorthioir,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

M. Jean LORTHIOIR,

survenu le 3 janvier 1990.

— Abdallah Makhloufi,
Ahmed Makhloufi, de Constantine,
M. et Mme Hacene-Djaballah, de Washington, et leurs enfants : Incaf, Yasmin et Nouri,
Ainsi que les familles Makhloufi, de Constantine, d'Alger, de Genève et de Paris,
Les familles Smati, Abbas, Pannier, Berriche, de Constantine,
Les Hacene-Djaballah, de Skikda,
les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de la regrettée

Zakia MAKHLOUFI,
née Serai,

survenu à Constantine, le 10 janvier 1990.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

— Jean-Claude Buhrer-Solal,
son frère
Et Claude B. Levenson,
sa belle-sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de

Liliane MIESEGAES,

survenu le 15 janvier 1990, dans sa quarante-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 17 janvier, dans l'intimité, en présence de Dagpo Rimpoche.

Anniversaires

— A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de

M. Robert AUBRETON,

Sa famille
prie tous ceux qui l'ont connu et aimé de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour lui le 23 janvier 1990, à l'ancien carmel de Montgeron (Essonne) et d'y associer la mémoire de son épouse.

— Le 21 janvier 1989,

Elisabeth KREISLER,
née Biffi,

nous quittait.

Son mari, Alain,
Ses fils, Alexandre et Jean-Baptiste,
Sa famille,
Ses proches,
Et ses amis,
se souviennent.

« Et ni le temps, ni la beauté, ni le hasard qui débride le cœur, ne pouvaient se mesurer avec toi. »
René Char, *les Matinaux.*

— Le 21 janvier 1984,

Simone PESQUIES-COURBIER,

quittait prématurément les siens.

« L'amour ne disparaît jamais. »
(1. Corinthiens XIII, 8.)

Communications diverses

— Avant-première, mardi 23 janvier 1990, 21 heures. François Perroux : « Le projet d'une économie humaine » (éditions L'Age d'homme).

Club littéraire Andrée Gautier-La Tisanière, 36, rue Jacob, Paris-6e. Tél. : 42-60-84-33.

Soutenances de thèses

— Université Toulouse-Le Mirail, le vendredi 19 janvier, à 13 h 30, salle du Château. Mme Michèle Guiraud : « D. Afonso VI ».

— Université Toulouse-Le Mirail, le samedi 20 janvier, à 14 h 30, salle du Château. M. Yvan Boric : « Baudelaire et la culture classique ».

— Université Paris-III, le lundi 22 janvier, à 13 h 30, salle Bourjac. Mme Marie-Noëlle Toury : « Mort et « Fin'amors. Poésie et roman XIIe-XIIIe siècle ».

— Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le jeudi 25 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard. M. Denys Lombard : « Recherches sur l'histoire des mentalités à Java : société insulaire ou carrefour maritime ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le samedi 20 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre Cauchy, escalier E., Paris-IV. M. Christian Guillere : « Gérone au XIVe siècle ».

Après le rapport des Collèges des commissaires aux comptes de Louis Vuitton et Louis Vuitton Malletier, les deux sociétés communiquent.

Les Directoires de Louis Vuitton et Louis Vuitton Malletier ont pris connaissance du rapport qu'ils ont demandé aux Collèges des commissaires aux comptes à la suite des plaintes déposées par M. Sornay et par LVMH.

Ils se félicitent des conclusions de ce rapport qui démontrent que les accusations dont les dirigeants de ces deux sociétés sont l'objet depuis plusieurs mois sont dénuées de tout fondement. En effet, dans ce rapport, les commissaires aux comptes n'ont mentionné aucun fait qui puisse relever de l'"abus de pouvoir", du "détournement de fonds" ou de la "fausse comptabilité". A la suite de ces travaux, les commissaires aux comptes ont estimé ne pas avoir matière à saisir le Procureur de la République.

Les Directoires de Louis Vuitton et Louis Vuitton Malletier ont décidé de porter à la connaissance du public la lettre des commissaires aux comptes qui résume leur rapport, ainsi que les commentaires qu'appellent quelques points de cette lettre.

Le 19 janvier 1990

Messieurs les Membres des Directoires de Louis Vuitton et de Louis Vuitton Malletier
30, rue de la Boétie
75008 Paris

Messieurs,

Dans le cadre de notre mandat de commissaires aux comptes, nous avons l'honneur de vous présenter nos commentaires et observations suscités par nos travaux relatifs à l'examen de certains accords intervenus et de certaines opérations réalisées dans l'activité Malletier

Les commentaires et observations développés dans le rapport ci-après couvrent les accords et operations qui font chacun l'objet d'un chapitre intitulé

I. Prestations de services Creative Business/Louis Vuitton.
II. Prestations de services Vuitton InvestissementGestion/Louis Vuitton.
III. Relations avec les associés minoritaires de certaines sociétés en Europe et aux Etats-Unis.
IV. Relations entre Louis Vuitton et les sociétés de distribution situées dans le Sud-Est asiatique (hors Japon).

Chaque chapitre décrit de manière détaillée les accords et opérations concernés, les principales diligences effectuées, et les remarques que nous amènent à formuler les conclusions de nos travaux.

Nos principales remarques sont résumées ci-dessous :

I. Prestations de services Creative Business/Louis Vuitton.

Le Groupe Louis Vuitton entretient depuis 1980 un volume important de relations commerciales avec les sociétés du *Groupe Creative Business qui ont assuré* la quasi-totalité de ses prestations en matière de communication externe. M. Jean-François Bentz, gendre du Président du Directoire de Louis Vuitton, est actionnaire minoritaire du Groupe Creative *Business*.

Sur la base des tests effectués, nous n'avons pas relevé de facturations non justifiées ou de prestations non documentées et nous avons constaté que les modalités des contrats conclus entre les sociétés du Groupe Creative Business et Louis Vuitton sont correctement appliquées.

(1) **Nous avons également constaté qu'aucune "sur-commission" (ou ristourne) n'est rétrocédée à Louis Vuitton au titre des achats d'espaces réalisés par Creative Business via les différences centrales d'achats d'espaces.**

II. Prestations de services VIG/Louis Vuitton.

VIG, société ayant des administrateurs communs avec Louis Vuitton et Louis Vuitton Malletier et appartenant principalement à la famille Vuitton, a facturé aux sociétés du Groupe Louis Vuitton jusqu'en 1988 des prestations de services essentiellement au titre de la mise à disposition d'un certain nombre de dirigeants et de collaborateurs. Les facturations avaient fait l'objet d'une convention *dûment autorisée*

(2) **A l'issue de nos travaux, nous avons constaté que les modalités retenues pour la facturation de ces prestations et, en particulier, des rémunérations de la Direction Générale au titre de 1984 à 1987, n'étaient pas précisées au contrat.**

III. Relations avec les associés minoritaires de certaines sociétés en Europe et aux Etats-Unis.

Jusqu'en 1985, les filiales de vente au detail en Europe et aux Etats-Unis (sauf New York) ont été créées avec des partenaires associés à 49 %. En particulier, LSI a participé à la création de plusieurs sociétés à compter de 1983. VIG, société ayant des administrateurs communs avec Louis Vuitton et Louis Vuitton Malletier et appartenant principalement à la famille Vuitton, a pris une participation de 49 % dans LSI à fin 1985. En 1987, VIG est devenue majoritaire dans LSI. A ce titre, VIG est concernée indirectement par les accords inclus en janvier 1989 pour le rachat, à des conditions identiques, de tous les minoritaires en Europe qui doit intervenir après le 31 décembre 1994. A l'issue de nos travaux, nous n'avons pas connaissance d'avantages particuliers dont VIG aurait bénéficié dans l'exploitation des magasins Louis Vuitton concernés.

IV. Relations avec les sociétés de distribution situées dans le Sud-Est asiatique.

• Les relations du Groupe Louis Vuitton avec le Groupe Bluebell (Asia), animé par *M. M. Goemans*, ont débuté en 1979 par une première association à 49 % du Groupe Bluebell dans la société de vente au detail à Hong Kong, Singapour et Guam. En 1983 et 1984, une première série d'accords importants portant sur la période jusqu'au 31 décembre 1989 a été signée avec le Groupe Bluebell (Asia). A la suite de ces accords, la filiale de Hong Kong, dirigée par M. M. Goemans, a reçu la responsabilité de tout le circuit de distribu*tion dans la zone du Sud-Est asiatique* (hors Japon). Un nouveau circuit de distribution et de redevances a été mis en place dans la région pour optimiser la fiscalité des sociétés de la zone.

Ce système a entraîné dans le circuit de facturation l'intervention de deux sociétés n'appartenant pas au Groupe Louis Vuitton qui ont réalisé

(3) **– contrairement à ce qui avait été indiqué – des *profits* ainsi que des distributions de dividendes au Groupe Bluebell.**

Toutefois, selon un accord verbal, ces dividendes ont été introduits dans un compte de compensation destiné à rétablir l'équilibre entre les Groupes Louis Vuitton et Bluebell (Asia) des redevances de communication et des dépenses de même nature réellement engagées dans la zone du Sud-Est asiatique. Ce compte de compensation a été soldé à fin novembre 1989.

• L'accord de 1984 a été prorogé et amendé par un pacte d'actionnaires conclu le 24 mars 1988.

Concernant ce pacte relatif à la prorogation des accords de distribution et au rachat des participations de Bluebell, l'un des commissaires aux comptes de Louis Vuitton (M.F. Hilly) rappelle qu'il n'a pas eu connaissance de l'existence de ce pacte jusqu'au mois de novembre 1989.

(4) **Les autres commissaires aux comptes de Louis Vuitton et de Louis Vuitton Malletier n'avaient eu jusqu'à cette date qu'une connaissance orale de l'existence de ce pacte considéré par Louis Vuitton et Louis Vuitton Malletier comme une convention non réglementée.**

L'accord rédigé en anglais ayant été transmis aux collèges des commissaires aux comptes en novembre 1989, il s'est avéré *qu'il comportait* des expressions juridiques donnant lieu à des difficultés d'interprétation. Une lettre du 11 décembre 1989 de Bluebell (Asia) "confirme de *façon formelle* que les engagements pris par Louis Vuitton sont des engagements de moyens, de son fait personnel, n'impliquant aucune garantie de bonne fin des engagements de Louis Vuitton Malletier vis-à-vis de Bluebell" et relève en tant que de besoin Louis Vuitton de ses engagements.

(5) **Après un examen approfondi des documents, et après avoir recueilli un avis autorisé, notre opinion est que le pacte d'actionnaires était une convention réglementée *qui aurait dû être soumise* à l'autorisation préalable du conseil de surveillance de Louis Vuitton et de Louis Vuitton Malletier.**

La loi prévoit qu'en cas d'omission d'une telle autorisation, la convention concernée doit faire l'objet d'un rapport spécial des commissaires aux comptes et d'une ratification par une Assemblée générale ordinaire. Toutefois, les termes de la lettre du 11 décembre 1989 de Bluebell (Asia) ayant retiré au pacte d'actionnaires son caractère de convention réglementée, une telle ratification en l'absence d'une quelconque exécution n'est plus nécessaire.

(6) **En outre, l'engagement de rachat des participations de Bluebell (Asia) n'a pas été indiqué dans les comptes annuels de Louis Vuitton Malletier ni dans les comptes consolidés de Louis Vuitton au titre de l'année 1988.**

(7) **Par ailleurs, en application du principe de non-immixtion dans la gestion des sociétés qu'ils contrôlent, les collèges des commissaires au comptes ne peuvent pas exprimer de jugement de valeur sur l'appréciation des conditions de rachat des participations de Bluebell (Asia).**

Enfin, les collèges des commissaires aux comptes constatent *les* pouvoirs étendus attribués à M. M. Goemans dans la zone du Sud-Est asiatique et que l'accord de gestion ne paraît pas être remis en cause dans l'hypothèse où le groupe Bluebell n'aurait plus d'intérêts dans le Groupe Louis Vuitton.

A l'issue de nos travaux, nous voudrions rappeler que les commissaires aux comptes ont une obligation de moyens et non de résultats. En d'autres termes, ceux-ci n'ont pas à vérifier toutes les opérations qui relèvent du champ de leurs missions, ni à rechercher systématiquement les erreurs et irrégularités qu'elles pourraient comporter. En outre, du fait de leur interdiction de s'immiscer dans la gestion des sociétés qu'ils contrôlent, les commissaires aux comptes ne peuvent exprimer des jugements de valeur, critiques ou élogieux, sur la conduite de la gestion prise dans son ensemble ou dans ses opérations particulières. C'est dans le respect de ces dispositions que nous avons effectué les diligences dont nous vous rendons compte. Enfin, nous nous permettons d'attirer l'attention sur le fait, ayant été conduits à donner une description détaillée de la structure du circuit de distribution dans la zone du Sud-Est asiatique, que la diffusion de certaines informations relatives à ce secteur serait susceptible de remettre en cause les avantages du système en place au plan de l'optimisation fiscale. En application de l'article 230 de la loi sur les sociétés commerciales, le présent rapport sera porté à la connaissance des conseils de surveillance de Louis Vuitton et de Louis Vuitton Malletier

Nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les Commissaires aux Comptes de Louis Vuitton
***Tita Zeitoun* Khalfoun**
Claude Suret, François Hilly

Les Commissaires aux Comptes de Louis Vuitton Malletier
***Tita Zeitoun* Khalfoun**
Cofintec Vallet et Associés représentée par Philippe Vallet

(1) Cette remarque n'est pas justifiée compte tenu de la procédure utilisée par Creative Business pour optimiser les conditions d'achats d'espaces pour Louis Vuitton comme pour ses autres clients.
En effet, le recours à la centrale d'achats d'espaces du groupe RSCG (Liberté Média), dont le fondement économique repose sur l'achat en gros de très importants volumes d'espaces publicitaires, permet la rétrocession immédiate, lors de la facturation, de l'intégralité des avantages obtenus pour le compte de Louis Vuitton lors de la négociation. Ces conditions d'achat ne donnent pas lieu à surcommission, ou à ristourne.

(2) Si les clefs de répartition n'étaient pas expressément mentionnées dans le contrat, l'application pratique du principe prévu s'est traduite par un avantage financier pour Louis Vuitton et Louis Vuitton Malletier.

(3) Cette remarque résulte d'un malentendu né de l'inévitable complexité du système d'optimisation fiscale de la zone, lequel a été analysé par les commissaires aux comptes.
Les profits résultant de cette optimisation fiscale se sont trouvés augmentés par le jeu des variations de prix et de change. Sur ces suppléments de profit, Bluebell Asia a été remboursé des trop-perçus sur les dépenses de communication non effectuées (trop-perçus cumulés depuis 1984). Ceci a été fait par le moyen de distributions correspondant exactement aux sommes revenant à Bluebell Asia à proportion de son pourcentage de participation.

(4) Voir remarque 5

(5) Cette remarque de nature formelle concerne l'applicabilité de l'article 143 de la loi sur les sociétés. Les commissaires aux comptes, sur la base d'un avis autorisé, ont estimé que le pacte d'actionnaires relevait de cet article. Malgré cette remarque, nous maintenons notre point de vue initial : ce pacte ne relève pas de l'article 143 et notre opinion est confortée par les avis d'éminents professeurs de droit et cabinets internationaux qui ont conclu sans réserve à l'inapplicabilité au pacte de cet article 143.
Nous ne pouvons que regretter que les commissaires aux comptes n'aient pas relativisé dans leur rapport l'appréciation portée sur le sujet en mentionnant que des avis contraires d'éminents praticiens leur avaient été communiqués.
Au surplus et en tout état de cause, cette remarque faite par les commissaires aux comptes est dépourvue de toute conséquence, notamment quant à la régularité du pacte existant entre Louis Vuitton Malletier et Bluebell Asia puisqu'il est de fait non contesté :
– que ces deux sociétés n'ont pas de dirigeants communs,
– que les parties ont, par lettre, confirmé la signification qu'elles ont toujours donné aux clauses considérées,
– et que enfin il n'en est résulté aucune conséquence défavorable pour Louis Vuitton et pour Louis Vuitton Malletier.

(6) Le vocable "engagement de rachat" renvoie à des stipulations du contrat qui sont de nature juridique différente. Le contrat contient en effet :
– d'une part, un droit de préemption, qu'il n'est généralement pas d'usage de mentionner dans l'annexe au bilan, l'exercice d'un tel droit étant tout-à-fait aléatoire ;
– d'autre part, un engagement de rachat éventuel qui a été souscrit par Louis Vuitton Malletier uniquement et qui ne peut jouer que dans des cas limités que seule une action de Louis Vuitton Malletier est susceptible de déclencher. Or, la survenance d'un des cas permettant la mise en jeu de l'engagement de rachat n'était et n'est nullement probable car Louis Vuitton Malletier, compte-tenu des excellents résultats de la zone Asie, n'a aucune raison de remettre en cause le partenariat de distribution existant avec Bluebell Asia. Toutefois, sur recommandation des commissaires aux comptes de Louis Vuitton Malletier, le Directoire de Louis Vuitton Malletier avait décidé, dans le contexte conflictuel suscité autour du droit de préemption et de l'engagement éventuel de rachat, de convoquer une assemblée générale en vue d'améliorer l'"image fidèle" de la société, sans que la modification envisagée à la rédaction de l'annexe n'ait d'incidence sur les comptes déjà approuvés par l'assemblée du mois de juin 1989. LVMH s'étant opposé à la tenue de cette assemblée en ayant, pour ce faire, intenté une action en référé devant le Tribunal de Commerce de Paris, l'assemblée convoquée pour améliorer l'information des actionnaires n'a malheureusement pas encore pu être réunie.

(7) Bien que les commissaires aux comptes s'interdisent de porter un jugement sur les conditions de rachat des participations de Bluebell Asia (P.E.R. de 11 sur la moyenne pondérée des résultats des trois derniers exercices), nous considérons quant à nous que ces conditions sont tout à fait raisonnables. Elles sont, en tout état de cause, très favorables aux actionnaires de Louis Vuitton et de LVMH, compte tenu du P.E.R. de ces deux titres, qui est plus du double de celui rappelé ci-dessus.

Le contrat de management qui confie la direction générale de la zone à Monsieur M. Goemans reconduit, en fait, les pouvoirs dont il disposait dans la période antérieure, au cours de laquelle nous avions pu constater la qualité de sa gestion. Ces pouvoirs, d'ailleurs, sont d'étendue comparable à ceux confiés aux autres directeurs de zones (Japon, U.S.A.).
Les pouvoirs de Monsieur M. Goemans sont ceux d'un directeur général ("managing director") agissant sous l'autorité des Conseils d'administration ("boards") des sociétés. Ces Conseils sont à majorité Louis Vuitton/Louis Vuitton Malletier et conservent ainsi la maîtrise de l'ensemble des affaires. Dans la pratique, pour toute décision importante, Monsieur M. Goemans en réfère à ces Conseils d'administration.

ECONOMIE

SOCIAL

Jeu de cache-cache autour de la recomposition syndicale

A l'issue de son conseil national, la CFDT a souligné, le vendredi 19 janvier, la nécessité d'« approfondir l'objectif de rapprochement intersyndical ». Pour *Mme Nicole Notat*, secrétaire générale adjointe, « l'émiettement du mouvement syndical constitue un handicap sérieux ». La CFDT présente comme une démarche alternative à celle de la CGT, sa volonté *d'« accroître la coopération »*, à tous les niveaux, avec FO, la FEN, la CFTC, la CGC et les autonomes. Selon une enquête menée auprès de quatre-vingt-sept de ses organisations (régionales, départementales, fédérales, syndicats d'entreprises), 26 % entretiennent des rapports avec FO, 19 % avec la CGT, mais pour l'avenir, 27 % croient à des possibilités de coopération avec FO et seulement 4,5 % avec la CGT. M. John Vanderveken, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), est intervenu devant le conseil national de la CFDT.

La recomposition est devenue le maître mot du débat syndical actuel. La CFDT a fait du rapprochement intersyndical le thème majeur du conseil national. Et FO en discutera la semaine prochaine lors de son comité confédéral national.

La perspective européenne de 1993, où nos petits syndicats français vont se trouver confrontés aux mastodontes des autres pays d'Europe, obligeait déjà le syndicalisme français à réfléchir à son avenir et à son éventuelle restructuration. Les chambardements dans les pays de l'Est, qui consacrent l'écroulement du « modèle » communiste, tant politique que syndical, les conduisent à accélérer leur réflexion sur une nouvelle pratique du syndicalisme afin d'éviter de se faire doubler sur le poteau par les nouveaux syndicats qui émergent en Hongrie, en Tchécoslovaquie ou en Bulgarie.

Alors que le congrès du PS pourrait reparler de recomposition syndicale en mars à Rennes, M. Yannick Simbron, à la tête d'une organisation très proche du Parti socialiste, la Fédération de l'éducation nationale, a jeté un véritable pavé dans la mare en se prononçant, dans *le Monde* du 5 janvier, pour une *« grande confédération syndicale »*. La FEN, dont la raison d'être a toujours été l'unité organique du mouvement syndical, se dit même prête à se fondre dans une telle centrale dès lors qu'elle aurait participé à sa construction. Œcuménique au possible, M. Simbron a proposé à toutes les organisations syndicales, y compris la CGT, de participer à cette *« reconstruction syndicale »*, sans doute pour tenir compte au sein de la FEN de son importante minorité à direction communiste.

Telle n'est pas l'optique de M. Jean Kaspar, qui se refuse à employer le mot de « recomposition » et qui ne veut surtout pas entendre parler d'un rapprochement avec une CGT qui *« mène une stratégie syndicale suicidaire »*. Depuis son élection, il y a quatorze mois, le secrétaire général de la CFDT joue avec patience et obstination la carte de l'approfondissement des convergences intersyndicales.

Après avoir prôné un *« pluralisme de coopération »*, il a récemment lancé l'idée de construire un *« pôle syndical démocratique »* avec FO, la FEN, la CFTC, la CGC et certaines organisations autonomes. Vœu pieux ? Déçu de voir le paysage syndical français saisi par l'immobilisme, M. Kaspar envisage de le bousculer en prenant lui-même l'initiative. On lui prête ainsi l'intention de proposer spectaculairement, en février, la création d'un comité syndical français de « coordination » pour l'avenir de l'Europe et le lancement d'une campagne syndicale commune, à l'occasion du centenaire du 1er mai, pour la syndicalisation.

MM. Simbron et Kaspar, avec des optiques un peu différentes, prennent le taureau par les cornes et forcent les autres syndicats à briser le *statu quo* avec d'autant plus de pugnacité que l'abandon quasi certain d'élections à la Sécurité sociale éloigne la perspective d'une nouvelle bataille électorale intersyndicale, peu propice aux rapprochements. Mais ils auront fort à faire pour faire sortir le syndicalisme de la division.

Rupture CGC-CFDT

L'attitude de la CFTC est à cet égard significative. Son président, M. Jean Bornard, a proposé une rencontre à FO, à la CFDT, à la CGC et à la FEN pour *« mieux préparer la grande échéance de 1993 »*. Mais il refuse énergiquement *« un quelconque syndicalisme unitaire ou monopolistique »*, l'exemple des pays de l'Est lui paraissant montrer l'attachement des salariés au *« pluralisme syndical »*. Ce débat pourrait être relancé, en novembre prochain, lors du prochain congrès confédéral de la CFTC, surtout si M. Bornard quitte la présidence. Parmi ceux qui briguent sa succession, le secrétaire général adjoint, M. Alain Deleu, se montre hostile à la « recomposition » syndicale et plaide plutôt pour un renforcement de l'*« identité sociale chrétienne »* de la CFTC.

De son côté, la CGC, qui apparaît dans une situation aussi précaire que délicate, semblait favorable à une amorce de recomposition excluant la CGT. Mais il a suffi que les cadres de l'UCC-CFDT publient des statistiques électorales les plaçant à la première place chez les cadres supérieurs et les ingénieurs pour que le président de la CGC, M. Paul Marchelli, toujours imprévisible, décide de *« rompre immédiatement les ponts »* avec la CFDT, accusée de *« trahir ses partenaires afin d'essayer d'améliorer son image médiatique »* ! Jugeant l'UCC-CFDT *« malhonnête et menteuse »*, M. Marchelli prévient qu'il n'acceptera plus de *« travailler avec des tricheurs »*... Tant pis si ses permanentes volte-faces donnent le tournis à ses militants (1).

Occasion manquée

Imprévisible également, M. Marc Blondel maintient fermement la même ligne sur la recomposition. Il s'est fait élire, il y a près d'un an, à la tête de FO sur un discours d'opposition totale à la recomposition. Il n'a pas varié d'un iota sur ce point. Un rapprochement avec la CFDT lui paraîtrait même mettre en péril l'identité et l'indépendance de FO. L'assimilation, voilà l'ennemie ! Ce n'est pas au moment où sa confédération est toujours secouée par les divisions internes nées de la bataille pour la succession de M. Bergeron que M. Blondel va se laisser séduire par les sirènes du rapprochement intersyndical. Il y perdrait sa majorité.

Reste la CGT. Un certain nombre de militants, communistes rénovateurs ou reconstructeurs, socialistes, sans parti, font le pari du changement. Les chambardements à l'Est, pensent-ils, vont obliger la centrale à opter pour une ligne plus ouverte. Pour l'heure, une telle orientation est loin de se dessiner. Le discours unitaire de M. Henri Krasucki, inauguré en août dernier, est devenu d'autant plus artificiel qu'il ne peut plus se fonder actuellement sur des conflits où la « base » obligerait les syndicats à agir ensemble.

Si M. Krasucki a semblé se démarquer légèrement de M. Marchais sur la Roumanie et aurait plaidé pour un débat à l'intérieur du PCF, il a laissé sa commission exécutive – sous la pression des « durs » – adopter le 10 janvier une déclaration où la centrale s'identifie complètement au parti face à la *« campagne anticommuniste »* actuelle. L'occasion de casser le modèle communiste de la relation étroite syndicat-parti, par exemple en se prononçant sur le non-cumul de fonctions dirigeantes syndicales et politiques, a été manquée. Et la recomposition est présentée comme une opération anti-CGT.

A première vue, la recomposition est mal partie, à moins de la résumer à *un duo CFDT-FEN ou CFDT*-syndicats autonomes. Il est vrai qu'il ne suffit pas de regrouper deux ou trois syndicats ensemble pour redonner au syndicalisme français la force dont le prive un taux de syndicalisation désespérément bas (10 %, peut-être même moins). Comme dit M. Charles Pasqua à propos de l'union de l'opposition, *« ce n'est pas en rassemblant un borgne et un paralytique qu'on fait un champion de cross »*.

Pourtant, l'isolement et le culte de la différence ne sont pas davantage des moyens de renforcer le syndicalisme. Sur l'organisation du travail et les nouvelles technologies, la construction européenne et l'action contre les inégalités, les syndicats ont des approches souvent convergentes. De rapprochements ponctuels en regroupements partiels, celles-ci peuvent peu à peu prendre le pas sur la division. Pourvu que les clivages idéologiques jugés dépassés par les salariés soient une fois pour toutes laissés de côté.

MICHEL NOBLECOURT

(1) M. Kasper a jugé que la déclaration de M. Marchelli traduisait une *« perte de sang-froid »* et n'était qu'un *« prétexte »* pour refuser l'approfondissement des convergences. La CFDT souhaite que *« la raison l'emporte »*.

Les négociations dans la fonction publique

Les propositions de M. Durafour divisent les syndicats

Les propositions de M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, constituent des *« avancées positives »* mais encore *« insuffisantes »* a estimé vendredi 19 janvier, le *« groupe des Cinq »* (FEN-CFDT-FGAF-CFTC-CGC), au terme de la troisième séance de négociation consacrée à la réforme de la grille des fonctionnaires.

En revanche, la CGT a accusé le gouvernement *« d'instaurer deux systèmes de rémunération et deux systèmes de retraites »* et FO a qualifié de *« mesure diabolique »* le nouvel élément de rémunération proposé par le ministre. Quant à M. Durafour, qui a proposé de faire passer de 21 à 30 milliards sur sept ans l'enveloppe garantie pour la réforme de la grille unique de la fonction publique (*le Monde* du 20 janvier), il a constaté que *« de nombreuses organisations syndicales ont montré leur volonté d'aboutir »*. La prochaine rencontre aura lieu le 29 janvier.

Simplification et extension de certaines prestations

Le gouvernement annonce trois nouvelles mesures pour les familles

Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la famille, devait annoncer samedi 20 janvier à Paris devant la huitième conférence des familles trois nouvelles mesures. A cette occasion, le président de la République a fait parvenir un message dans lequel il souligne que *« les prestations familiales appartiennent au socle de la solidarité nationale, et les améliorer, c'est renforcer celle-ci »*.

D'un montant d'un milliard et demi de francs (*le Monde* du 20 octobre 1989), ces dispositions prévoient le versement des prestations familiales et de l'aide personnalisée au logement (APL) jusqu'à dix-huit ans (et non plus dix-sept) lorsque l'enfant n'est plus scolarisé et n'a pas d'activité professionnelle.

De même, l'allocation de rentrée scolaire sera versée désormais jusqu'à dix-huit ans et sera étendue aux familles n'ayant qu'un enfant dès lors qu'elles perçoivent l'APL, le RMI ou l'allocation pour adultes handicapés. D'autre part, la prestation spéciale assistance maternelle (PSAM), qui permet de couvrir la totalité des cotisations sociales liées au salaire d'une assistance maternelle agréée, va être étendue aux enfants de trois à six ans. Enfin, certaines prestations (le supplément de revenu familial, notamment) devenues obsolètes avec la création du RMI seront supprimées, et plusieurs procédures administratives concernant l'APL et les dérogations aux normes de peuplement des logements sont simplifiées.

Présenté comme un nouveau *« plan famille »*, cet ensemble de dispositions ne suffira sans doute pas à donner l'impression que le gouvernement dispose d'un *« grand dessein »* dans ce domaine. Alors que syndicats et associations familiales viennent de protester contre l'insuffisance de la revalorisation des prestations, la branche famille de la Sécurité sociale qui a dégagé en 1989 un excédent de 4 milliards de francs devrait terminer l'année avec un surplus de 3,5 milliards...

J.-M. N.

Pour protester contre la baisse des prix

Les producteurs de porc ont manifesté en Bretagne

Des manifestations se sont déroulées dans la soirée du vendredi 19 janvier devant la préfecture de Vannes, mettant aux prises environ deux cents producteurs de porc du Morbihan et les forces de l'ordre. Si quelques abribus, parcmètres, vitrines et panneaux de signalisation ont été brisés, ces incidents n'ont pas fait de blessés. Les agriculteurs, conduits par une délégation de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles), ont voulu montrer leur inquiétude face à la baisse des prix du porc qui ont reculé de 98 centimes en deux semaines pour s'établir à seulement 8,54 francs le kilo sur les marchés aux cadrans bretons.

En l'espace de cinq mois, les cours ont baissé de 5 francs. Pendant qu'un porcelet se retrouvait suspendu aux grilles de la préfecture du Morbihan, les éleveurs ont reproché ouvertement aux pouvoirs publics de *« financer l'exportation des productions industrielles vers les pays de l'Est par une importation de produits agricoles »*. Le leader départemental de la FDSEA, M. Luis Egain, s'est refusé à voir *« les producteurs bretons devenir les souffre-douleur de la démocratisation des pays de l'Est »*. D'autres mouvements de colère ont eu lieu vendredi à Rennes, Saint-Brieuc, Plérin et Laval.

S'il est vrai que le marché porcin connaît actuellement une crise conjoncturelle, celle-ci n'apparaît en aucun cas liée à l'ouverture communautaire quant aux produits alimentaires venus de l'Est (au demeurant assez rares...). La chute des cours est due en revanche à l'arrivée en France de viande danoise jusqu'ici exportée vers le Japon et les Etats-Unis. La baisse des restitutions (subventions à l'exportation) décidée récemment par Bruxelles sur le porc a conduit les producteurs du Danemark à se retourner vers le marché communautaire, la France principalement.

Le ministère de l'agriculture s'est toutefois engagé le 19 janvier à demander à *la CEE* une augmentation *« immédiate »* des restitutions, de même que les moyens d'un stockage privé *« substantiel »* pour désengorger le marché et enrayer la baisse des prix. Le président de la Fédération nationale porcine, M. Michel Van den Bossche, a estimé que des possibilités d'exportation existaient vers la Roumanie.

E. F.

INDUSTRIE

Alors que le groupe affiche une progression de 45 % des profits

Le dossier LVMH renvoyé devant la Cour d'appel

Dans l'affaire LVMH, le tribunal de commerce de Paris n'a pas prononcé, le vendredi 19 janvier, l'annulation des OBSA (Obligations à bons de souscription d'actions). Ces titres qui représentent environ 12 % du capital du numéro un mondial du luxe sont un des enjeux de la bataille entre MM. Bernard Arnault et Henry Racamier qui est par ailleurs loin de s'achever. En effet, alors que la Financière Agache de M. Arnault exprimait *« sa satisfaction »*, VIG, la holding de la famille Vuitton annonçait son intention de faire appel. Les magistrats de la Cour d'appel de Paris devront donc réexaminer le dossier des OBSA dont ils avaient estimé dans leur arrêt du 2 novembre dernier, que l'émission était illicite.

Par ailleurs, le tribunal de commerce de Paris a fixé au 9 mars prochain, l'audience sur l'annulation que réclame LVMH des contrats entre Louis Vuitton et Bluebell Asia, son partenaire commercial en Asie. Le contenu de ces contrats fait depuis quelques semaines l'objet d'une très vive polémique entre les dirigeants de LVMH qui estiment que des conditions anormalement avantageuses ont été accordées par Louis Vuitton à M. Michel Goemans, PDG de Bluebelle Asia sans que les instances statutaires, ni les commissaires aux comptes des sociétés concernées n'en aient été informés. Les dirigeants de Louis Vuitton rétorquent que *« les commissaires aux comptes n'ont mentionné aucun fait qui puisse relever de l'abus de pouvoir, du détournement de fonds ou de la fausse comptabilité »*.

En attendant que la justice tranche ce nouveau différend, le groupe LVMH poursuit son expansion. Le bilan annuel de la Société des Bourses Françaises confirme qu'en 1989, LVMH est devenue la première capitalisation boursière à Paris avec 65 milliards de francs. Par ailleurs, les chiffres publiés par le groupe pour 1989, indiquent que le chiffre d'affaires consolidé provisoire atteint 19,6 milliards de francs, soit une hausse de 19,6 % par rapport à 1988. La progression du résultat net est estimé à plus de 45 %.

FRANÇOISE CHIROT

Le Codhor prend pied en Espagne

Le groupe Codhor, numéro un français des HBJO (horlogerie, bijouterie, joaillerie, orfèvrerie) avec quatre cents points de vente et un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de francs, franchit les Pyrénées pour s'associer avec les Galerias Preciados, la quatrième plus importante chaîne de grands magasins espagnols.

Un accord vient d'être signé prévoyant l'installation de l'enseigne du Codhor, le « Boulevard de l'or », dans seize des vingt-huit magasins des Galerias Preciados : Alicante, Majorque (Baléares), Orviedo, Barcelone (2 magasins), Las Palmas (Canaries), Valencia, Séville, Madrid (4 magasins), Murcie, Saragosse, Valladolid, Grenade.

Cet accord fait suite à une période probatoire de sept mois, durant laquelle le groupe français avait pu tester son enseigne aux Galerias Preciados de Barcelone.

Le Codhor n'entend pas en rester là. D'autres ouvertures de « Boulevard de l'or » sont prévues en Espagne dans le cadre d'un accord en préparation avec la chaîne de supermarchés Bonpreu. Globalement, le développement de l'activité Codhor en Espagne porte sur l'installation de plus de vingt points de vente dans les deux prochaines années.

TRANSPORTS

Malgré un carnet de commandes plein

Boeing va supprimer cinq mille emplois

Après avoir annoncé au mois de décembre la suppression de 1 200 emplois, l'avionneur américain Boeing a décidé de licencier 5 000 ouvriers de plus. Dans un communiqué, la firme de Seattle explique que *« les incertitudes sur le budget américain de la défense et sur le sort du futur Boeing-777, dont le programme n'a pas encore été formellement lancé, vont conduire le groupe à réviser ses besoins en effectifs tout au long de l'année »*.

Ces compressions d'effectifs sont d'autant plus incompréhensibles qu'elles interviennent après une année où Boeing a été obligé de demander à Lockheed de lui prêter ses ouvriers qualifiés inemployés afin de lui permettre de respecter les délais de livraison, notamment de ses quadriréacteurs 747-400. Même en prenant en compte les gains de productivité qui ne cessent jamais sur une chaîne d'assemblage bien gérée, on a du mal à saisir la raison de cette politique du personnel, inaugurée juste au moment où le constructeur avoue avoir en réserve le plus volumineux carnet de commandes de son histoire : il lui reste 1 705 avions à livrer pour un montant de 85 milliards de dollars (495 milliards de francs).

Trois explications peuvent être avancées : Boeing veut faire pression sur le gouvernement américain, tenté par des coupes claires dans le budget de la défense ; il redoute un retournement de conjoncture ; il règle ses comptes après la grève qui l'a paralysé quarante-huit jours au cours de l'automne dernier.

A. F.

La Lorraine apportera 800 millions de francs au TGV-Est

NANCY

de notre correspondant régional

Le conseil régional de Lorraine, convoqué à Metz le lundi 22 janvier, devrait donner son accord pour participer, à hauteur de 800 millions de francs, à la construction du TGV-Est Paris-Strasbourg, sur un coût total de 27 milliards. Les quatre départements de la région apporteront ensemble 200 millions de francs, selon une répartition qui reste à définir. Les collectivités lorraines répondront ainsi favorablement au plan de financement élaboré par M. Philippe Essig, ancien président de la SNCF, qui demande également 2 milliards à l'Ile-de-France, 1,5 milliard à l'Alsace et 500 millions à la Champagne-Ardenne (*le Monde* du 16 novembre).

Cet accord n'a pas été obtenu facilement. Les départements ont assorti leur consentement de l'exigence que soit créée sur la ligne Paris-Strasbourg une *« halte meusienne »*, entre Bar-le-Duc et Verdun, à l'encontre du projet initial de M. Essig.

B. M.

□ **Les compagnies aériennes de RDA et de RFA veulent un nouvel aéroport à Berlin.** – Au cours d'une conférence de presse réunie à Berlin le 19 janvier, les présidents des compagnies aériennes Interflug (RDA) et Lufthansa (RFA) ont annoncé qu'ils souhaitaient construire un nouvel aéroport pour desservir l'ancienne capitale à la fin des années 90. Les deux plates-formes existantes – Tegel (Ouest) et Schoenefeld (Est) – seront proches, alors, de la saturation. A l'heure actuelle, le statut de Berlin réserve la desserte aérienne de la ville aux compagnies des vainqueurs de 1945.

ENERGIE

L'URSS réduit de 20 % ses livraisons d'hydrocarbures à la Tchécoslovaquie

L'Union soviétique a réduit de 20 % ses livraisons d'hydrocarbures à la Tchécoslovaquie pour le mois de janvier, en raison des problèmes de production qu'elle connaît actuellement. Le ministère tchécoslovaque du commerce extérieur, qui a rendu publique cette décision le 19 janvier, a précisé que l'URSS avait promis de rattraper ces livraisons dans le courant de l'année. Plus grand acheteur d'hydrocarbures soviétiques après la RDA, la Tchécoslovaquie doit, selon un accord commercial bilatéral, se faire livrer quelque 16,6 millions de tonnes de produits énergétiques en 1990. En contrepartie, Prague fournit à l'URSS des produits de ses industries mécaniques.

□ **RECTIFICATIF : « Rhône-Poulenc va racheter Rorer grâce à un financement complexe ».** – Dans l'article publié sous ce titre dans *le Monde* du 20 janvier, le quatrième paragraphe prêtait à confusion : *« L'opération conclue, Rhône-Poulenc s'engage auprès des actionnaires de Rorer, qui détiendront encore 32 % du capital à leur racheter dans les trois ou quatre années à venir les titres en leur possession au prix de l'OPA »* Il fallait lire : ...*« qui n'auraient pas cédé toutes leurs actions dans le cadre de l'OPA, à racheter leurs titres dans les trois à quatre années à venir au prix de l'OPA. Les « contingent value rights » constituant, en quelque sorte, une police d'assurance à cet égard »*. D'autre part, toutes activités confondues dans la santé, Rhône-Poulenc devrait arriver dans cette branche industrielle à la cinquième place mondiale environ, et non à la huitième, avec 22 milliards de francs de chiffre d'affaires.

REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 15 au 19 janvier

Secouée par les vents d'Est et d'Ouest

De l'Atlantique à l'Oural, en passant par le pays du Soleil-Levant, le ciel n'a fait que s'obscurcir ces jours derniers, et l'air chargé d'orages a provoqué une grande nervosité sur l'ensemble des marchés mondiaux. *La France, malgré sa situation économique favorable, n'a pas pu rester insensible à ces dépressions.* La troisième semaine de l'année a été, de ce fait, pire que les deux précédentes (– 0,33 %, – 1,9 %) puisque l'indice CAC-40, en terminant la journée de vendredi à 1 925,95 points, a perdu 2,2 % entre les 12 et 19 janvier.

Un premier coup de tabac sérieux avait frappé la place parisienne vendredi 12 janvier (– 1,22 %), provoqué successivement par un plongeon de la Bourse de Tokyo, inquiète des tensions en Union soviétique et dans les pays de l'Est, puis par la chute de Wall Street à la suite *d'indices économiques laissant craindre des tensions sur* les taux d'intérêt. Le marché japonais étant fermé lundi en raison de la célébration de la « fête des adultes », la plupart des grandes Bourses, encore sous le choc des événements de la fin de la semaine, restèrent sur la réserve. L'indice CAC-40 terminait la journée en légère baisse (– 0,29 %).

Mardi, ce qui était redouté arriva : après trois jours de fermeture, la Bourse de Tokyo effectuait un deuxième plongeon. L'indice Nikkei, en perdant 666,41 points (– 1,8 %), enregistrait ce jour-là sa plus forte chute depuis novembre 1987. *Le mouvement se propageait immédiatement sur* les autres places. En Europe, Paris, après s'être déprécié de 2,4 %, ramenait ses pertes à 1,41 %, se situant dans la moyenne, tandis que Francfort chutait de 2,87 %. *« Il ne faut pas s'inquiéter des moindres mouvements boursiers et surtout ne pas paniquer,* affirmait le soir même M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, lors d'un colloque organisé par *le Monde. Il faut s'accoutumer à ce que les marchés deviennent de plus en plus volatiles ».*

Au lendemain de cette violente secousse, les intervenants se ressaisissaient et contribuaient au mouvement de reprise technique (+ 0,93 %). La publication de statistiques américaines contradictoires (déficit record de 10,5 milliards de dollars de la balance commerciale en novembre, et hausse de 0,4 % de la production industrielle outre-Atlantique en décembre) interférèrent peu dans l'évolution de la journée. Jeudi, en revanche, face au nouvel accès de faiblesse de Wall Street provoqué par la forte baisse des résultats des entreprises comme IBM au quatrième trimestre et par la difficulté d'apprécier l'état de santé de l'économie aux Etats-Unis au regard des différents chiffres publiés, la déprime gagnait à nouveau le marché français. L'indice CAC-40 effaçait la reprise de la veille en cédant 0,95 %.

Cette morosité teintée de pessimisme ne disparaissait pas en fin de semaine (– 0,45 %), d'autant qu'à l'approche de la liquidation mensuelle attendue mardi 23 janvier les opérateurs sont peu enclins à prendre des initiatives. *« Une fois de plus, les mauvaises nouvelles ont totalement occulté les bonnes »,* constatait un gérant de portefeuilles en se référant à la situation intérieure *(modération de l'inflation, réduction du déficit* commercial en novembre, hausse de 1,1 % de la production industrielle en décembre), à la bonne tenue du franc et surtout aux excellents résultats des entreprises. Ainsi, Elf-Aquitaine, en progressant de 18 %, devrait dégager 8,5 milliards de francs de bénéfice. Le Club Méditerranée table, quant à lui, sur une hausse de 33 % de ses gains pour l'exercice achevé, et que dire des 45 % de LVMH, la première capitalisation boursière française. Aucune de ces perspectives n'a provoqué de réactions vraiment visibles. Et même l'annonce par Saint-Gobain d'un bénéfice de 4,3 milliards de francs, en hausse de 6 %, a entraîné vendredi une dépréciation du titre.

Rumeurs sur Chargeurs et DMC

Dans ce contexte incertain, peu d'événements ont vraiment retenu l'attention des intervenants. La semaine a été en partie dominée par le désengagement des Chargeurs d'UTA et par les spéculations sur l'utilisation des 9 milliards de francs revenant à M. Seydoux. Mardi, *le titre du groupe textile DMC se mettait subitement à* flamber dans un marché en baisse. L'action gagnait plus de 5,5 %, dopée par des rumeurs d'OPA imminente lancée par les Chargeurs. Ces derniers démentaient être à l'origine des achats.

Vendredi, la Société des Bourses françaises précisait les modalités de cession d'UTA, dont les cotations ont été alors suspendues pour reprendre mardi 23. Une garantie de cours sera assurée jusqu'au 12 février, au prix unitaire de 4 083 francs, par la BNP pour le compte d'Air France, au bénéfice des actionnaires minoritaires.

Au chapitre des « situations spéciales », ces fameuses valeurs dont l'actionnariat contrôle mal la société, le Club Méditerranée s'est distingué avec la poursuite en début de semaine de fortes transactions. MM. Dubrule et Pélisson, coprésidents du groupe hôtelier Accor, reconnaissaient mercredi avoir acquis 2 % du capital de la firme de M. Trigano. Ces achats ne visent pas à prendre le contrôle du Club, ont précisé ces dirigeants, reconnaissant que les deux sociétés ont de nombreuses synergies possibles.

Les intentions des AGF sur la compagnie d'assurances Pechelbronn *ont été confirmées,* comme l'impose la réglementation boursière dès qu'un actionnaire détient plus de 20 % d'une entreprise. Les AGF ont précisé agir seules, ne pas avoir l'intention de prendre le contrôle de cette firme, *dont ils ont 20,07 %* du capital, et ne pas demander un poste au conseil de surveillance. Ce groupe *« se réserve la possibilité de procéder à des achats en fonction des conditions du marché ».*

La société Pinault, en franchissant la barre des 20 % dans le capital de la firme de négoce CFAO, demande à être représentée au conseil d'administration de cette firme. Elle a indiqué, d'autre part, *« ne pas envisager, dans les conditions boursières actuelles, de poursuivre ses achats ».*

Le groupe papetier français Charfa passera prochainement sous contrôle scandinave, le suédois NCB Aktiebolag, premier fabricant européen de papier kraft, étant en passe de devenir majoritaire. Dans cette perspective, sous réserve de l'autorisation des pouvoirs publics français pour ce rachat, une procédure de garantie de cours au prix unitaire de 1 000 francs sera appliquée pendant quinze jours.

Enfin, alors que le cinquième Salon Investir et placer se déroule du 19 au 22 janvier à l'Espace Champerret, à Paris, pour évoquer les possibilités d'investissements sur les marchés, la Bourse s'apprête à accueillir de nouvelles firmes. La cote officielle s'enrichira, mercredi 24, d'un quatrième trust japonais avec l'arrivée de l'établissement bancaire Toyo Trust. Vendredi s'est effectuée la première *introduction de l'année sur le second marché* avec Domanial, une SICAF obligataire. Elle n'a, toutefois, pas eu le succès des précédentes de 1989, puisque la demande a été largement servie à 73,38 %, sans doute en raison du contexte. Toutefois, malgré cette situation incertaine, les appels au marché financier, amorcés par Accor et BSN, se succèdent avec une certaine ampleur. Pas moins de trois émissions ont été évoquées cette semaine : 700 millions d'obligations convertibles pour Strafor, 1 milliard de francs sous forme d'actions à bons de souscription et des obligations convertibles pour la SPEP, *holding du groupe Schneider, et 1,45 milliard* d'obligations remboursables en actions pour Poliet.

DOMINIQUE GALLOIS

Valeurs diverses

	19-1-90	Diff.
Accor	880	inch.
Air liquide	659	– 18
Arjomari	2 770	– 220
Bic	738	– 42
Bis	597	– 6
CGIP	1 462	– 61
Club Méditerranée	761	+ 26
Essilor	2 735	– 140
Euro-Disney	92,15	– 0,25
Europe 1	1 183	+ 113
Eurotunnel	61,45	+ 1,05
Groupe Cité	720	+ 7
Hachette	389	– 13
HAVAS	1 429	+ 6
L'Oréal	4 700	– 192
Navigation Mixte	1 891	+ 35
Nord-Est	187	– 5
Saint-Gobain	625	– 26
Sanofi	1 060	– 22
Skis Rossignol	1 005	– 39

Mines, caoutchouc

	19-1-90	Diff.
Géophysique	1 090	+ 10
Imétal	304	– 14
Michelin	168,60	– 1,40
Métaleurop	228	– 37,50
RTZ	51,20	– 5,10
ZCI	2,51	– 0,18

Produits chimiques

	19-1-90	Diff.
Inst. Mérieux	5 800	– 200
Labo. Bell.	2 465	– 84
Roussel Uc	2 230	+ 9
BASF	988	– 64
Bayer	1 023	– 72
Hoechst	956	– 58
Imp. Chemic.	106,80	– 2,80
Norsk Hydro	150,10	– 1,10

Alimentation

	19-1-90	Diff.
Béghin-Say	754	+ 7
Bongrain	3 128	– 172
BSN	734	– 6
Carrefour	3 505	– 108
Casino	204,20	– 2,80
Euromarché	4 800	+ 130
Guyenne et Gasc.	1 207	– 15
Moët-Hennessy	5 050	– 40
Nestlé	34 540	– 1280
Occid. (Gle)	798	+ 22
Olipar	415	– 13
Pernod-Ricard	1 450	– 40
Promodès	4 400	inch.
St-Louis-Bouchon	1 600	– 17
Source Perrier	1 774	– 51

Valeurs à revenu fixe

	19-1-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	99,41	– 0,44
8,80 % 1977	120,50	– 0,40
10 % 1978	99,44	– 0,31
9,80 % 1978	99,05	– 0,10
9 % 1979	97,40	+ 0,10
10,80 % 1979	100,97	– 0,38
16 % 1982	101,86	+ 0,01
CNE 3 %	3 805	+ 5
CNB bq. 5 000 F.	98,50	+ 0,15
CNB Paribas 5 000 F	98,85	– 0,35
CNB Suez 5 000 F	99,49	– 0,51
CNI 5 000 F	98,47	+ 0,05

Bâtiment, travaux publics

	19-1-90	Diff.
Auxil. d'entr.	1 037	– 6
Bouygues	611	– 10
Ciments Français	1 525	– 91
Dumez	863	– 37
GTM	1 354	+ 3
J. Lefebvre	1 202	– 8
Lafarge	384,90	– 11,10
Maisons Phénix	78,40	– 1,10
Poliet et Chausson	555	– 25
SCREG	1 150	– 10
SGE-SB	262,10	– 2,90

Pétroles

	19-1-90	Diff.
BP - France	168,50	+ 11,30
Elf-Aquitaine	536	– 9
Esso	693	+ 7
Exxon	278	– 4
Petrofina	1 958	– 76
Primagaz	880	– 10
Raffinage	178	+ 9,40
Royal Dutch	422,50	– 3,50
Sogerap	422,50	– 26
Total	547	– 9

Métallurgie

	19-1-90	Diff.
Alspi	590	+ 3
Avions Dassault-B.	674	– 26
De Dietrich	2 150	+ 64
FACOM	1 880	+ 140
Fives-Lille	436,50	+ 21,50
Marine Wendel	458,50	– 32,50
Penhoët	576	+ 1
Peugeot SA	739	– 35
Sagem	1 510	– 40
Strafor	1 190	– 20
Valeo	784	– 39
Vallourec	445	– 10

Banques, assurances

	19-1-90	Diff.
Bail Équipement	343	– 15
Bancaire (Cie)	610	– 23
Cetelem	567	– 24
CCF	211,80	+ 1,70
CFF	1 335	– 25
CFI	535	– 5
Chargeurs SA	1 345	–
Eurafrance	2 502	– 113
Hénin (La)	633	+ 25
Locafrance	510	– 15
Prétabail	1 190	– 35
Saulnes Châtil.	342	+ 0,60
Schneider	890	– 40
Société générale	506	– 17
Suez (Cie Fin.)	456	– 13,50
UCB	223,10	– 36,90

Matériel électrique

	19-1-90	Diff.
CGE	521	– 8
CSEE (ex-Signaux)	351,50	– 7,50
Générale des Eaux	2 190	– 120
IBM	578	+ 4
Intertechnique	1 768	– 2
ITT	320	– 6
Legrand	3 470	– 110
Leroy-Somer	2 110	
Lyonnaise des Eaux	544	– 12
Matra	374,30	+ 1,30
Merlin-Gérin	4 855	– 72
Moulinex	136,20	– 3,20
PM Labinal	1 285	+ 15
Radiotechnique	578	– 30
Schlumberger	276,50	+ 3,50
SEB	1 060	– 65
Sextant-Avionique	604	– 15
Siemens	2 410	– 99
Thomson-CSF	144,70	– 3,10

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Saupiquet	+ 16,1	Union Créd. Bât.	– 8,7
Facom	+ 12,1	Arjomari Prioux	– 7,7
Groupe Victoire	+ 11,9	Metaleurop	– 7,2
BP France	+ 9,4	Pechiney CIP	– 7,2
DMC	+ 7,6	BIP	– 6,9
Europe I	+ 7	Sogerap	– 6,8
Bon Marché	+ 5,8	Crédit lyon. CIP	– 6,3
Raffin. Distr.	+ 5,6	Ingenico	– 6,1
Hénin (La)	+ 5,5	Schneider	– 6
Occident. (Gle)	+ 5,5	BNP CI	– 5,9
Fives-Lille	+ 4,8	Bongrain	– 5,8
Luchaire SA	+ 4,5	Essilor Int.	– 5,8
Crédit national	+ 3,8	Ciments franç.	– 5,7
Club Médìter.	+ 3,5	Eaux (Gén. des)	– 5,7

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf Aquitaine	794 484	772 868 741
Suez Financière	1 434 988	670 782 418
Cerus	1 350 194	606 809 530
Pechelbronn	339 112	567 879 305
Paribas	804 043	545 700 731
Peugeot SA	677 475	519 929 558
CGE	923 969	488 988 785
Crédit national	373 602	488 783 027
Club Médit.	621 647	473 575 304
LVMH Moët Hen.	79 835	404 669 795
Canal +	432 301	354 965 915
Lafarge Coppée	806 384	326 415 085
Sté Générale « A »	603 618	312 637 730
Saint-Gobain	480 592	309 723 855

(*) Du vendredi 12 au jeudi 18 janvier inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 12-1-90	Cours 19-1-90
Or fin (kilo en barre)	78 400	78 900
– (kilo en lingot)	78 450	77 100
Pièce française (20 fr.)	444	463
● Pièce française (10 fr.)	380	390
Pièce suisse (20 fr.)	495	514
Pièce latine (20 fr.)	437	442
● Pièce tunisienne (20 fr.)	445	445
Souverain	588	585
● Souverain Elizabeth II	556	562
● Demi-souverain	395	405
Pièce de 20 dollars	2 670	2 675
– 10 dollars	1 495	1 420
● – 5 dollars	955	925
– 50 pesos	2 880	2 925
● – 20 marks	540	561
– 10 florins	457	485
● – 5 roubles	303	303

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 janvier 1990

Nombre de contrats : 60 109.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90
Premier		–	–	–
+ haut	102,72	103,10	103,44	–
+ bas	102,38	102,96	103,28	–
Dernier	102,40	102,96	103,42	–
Compensation	102,40	102,80	103,10	103,18

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	15 janv.	16 janv.	17 janv.	18 janv.	19 janv.
RM	2 807 014	3 042 342	2 897 244	3 017 149	–
Comptant					
R. et obl.	5 560 250	6 270 445	7 082 466	6 257 175	–
Actions	235 950	294 289	301 497	534 597	–
Total	8 603 214	9 607 076	9 979 710	9 808 921	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	98,3	97,2	98	97,2	–
Étrangères	101,5	100,9	100,8	98,5	–
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	536,2	534,9	533,5	535,5	535
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 962,89	1 935,21	1 953,14	1 934,72	1 925,95

<u>Réaction au rapport sur le mini-krach</u>

Des propositions pour améliorer le marché boursier

L'AFED, branche française de l'Association internationale des *equity dealers* qui regroupe cent vingt-cinq négociateurs de blocs actions sur les deux cent cinquante à trois cents opérant à Paris, vient de proposer des modifications dans le fonctionnement du marché boursier français. Cette jeune association créée en 1987 et présidée par M. Jean-Daniel Hecht, directeur central d'Alphabourse, répond ainsi au rapport sur le mini-krach du 16 octobre dernier rédigé par la SBF, Société des Bourses françaises (*le Monde* daté 7-8 janvier), avec quelques critiques.

Les responsables de l'AFED contestent dans cette étude faite par les autorités de marché plus la forme que le fond. Ils reprochent surtout le *« manque d'humilité dont a fait preuve la SBF dans l'analyse de cette journée particulièrement mouvementée »* en rejetant sur les autres certaines défaillances. L'association s'oppose ainsi aux conclusions de la SBF sur le rôle peu efficace des contrepartistes, ces intermédiaires chargés de réguler le marché en effectuant des transactions boursières sans être de simples courtiers. *« Les contrepartistes ont contribué à la liquidité et donc à la réalisation d'un équilibre de marché. Les sociétés de Bourse sont intervenues pour leur propre compte, contrairement à ce qu'affirme de façon erronée la SBF »,* a tenu à préciser l'AFED. En revanche son analyse sur le blocage des cotations durant une large partie de la journée du 16 octobre, en raison des suspensions de cours liées à des niveaux de franchissements de seuil successifs trop nombreux sur le marché à règlement mensuel (7 %, 10 %, 12 %, 15 %, 17 % et 20 %), se rapprochent de celle de la SBF. Sans revenir sur le principe de ces seuils nécessaires pour la protection de l'épargne et sachant que le marché n'est *pas prêt encore à accepter* de très larges fluctuations sur les valeurs, l'AFED affirme que le 16 octobre une variation des cours de 15 % aurait d'emblée dû être autorisée. Elle aurait permis de coter plus de valeurs et de faire face ainsi à l'afflux d'ordres de vente.

Pour assurer une meilleure liquidité du marché quotidiennement, l'AFED propose désormais d'étendre les variations permises sur le règlement mensuel au marché au comptant, où actuellement les fluctuations autorisées ne dépassent pas 4 %.

Enfin, évoquant la possibilité de *futures turbulences,* cette association souhaite que, ces jours-là, les intervenants connaissent rapidement avant l'ouverture de la séance la variation maximale autorisée pour tenter une première cotation. Cette responsabilité dans la décision serait assumée par *« une autorité de marché clairement désignée »,* c'est-à-dire vraisemblablement par le directeur général de la Bourse. Une manière élégante de répondre à la question souvent entendue cet automne : le 16 octobre dernier, y avait-il vraiment un pilote dans l'avion ?

D. G.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Reprise en fin de semaine

La semaine écoulée a encore failli être mauvaise pour Wall Street. *Mais* une reprise à l'approche du week-end a permis de limiter les dégâts, le Dow Jones ne perdant que 11,30 points (– 0,42 %). La hausse des taux d'intérêt, la flambée des prix de gros en décembre, l'aggravation du déficit commercial pour novembre, la chute des bénéfices de « Big Blue » pour le quatrième trimestre, les déclarations de deux gouverneurs du Fed sur la disparition de tout espoir d'un prochain assouplissement de la politique de crédit, enfin les graves troubles en Azerbaïdjan : rien n'a manqué pour déprimer le marché ces derniers jours. Mais le facteur technique a, en définitive, été le plus fort. Dans l'immédiat, les professionnels se disent parfaitement incapables de formuler le moindre pronostic.

Indice Dow Jones du 19 janvier : 2 677,90 (contre 2 689,20).

	Cours 12 janv.	Cours 19 janv.
Alcoa	74	65 3/4
ATT	43 1/8	42 1/8
Boeing	59 7/8	60 7/8
Chase Man. Bank	31 3/4	31 7/8
Du Pont de Nemours	123 5/8	124
Eastman Kodak	40 7/8	40 1/4
Exxon	47 3/4	48 3/4
Ford	43 3/4	44 3/4
General Electric	63	64 7/8
General Motors	41 1/2	42 3/8
Goodyear	42 1/2	39 3/8
IBM	97 3/4	98 5/8
ITT	55 5/8	55 1/2
Mobil Oil	58 7/8	59 1/4
Pfizer	68 7/8	70 1/2
Schlumberger	46 5/8	48 3/8
Texaco	55 5/8	56 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	160	165
Union Carbide	22 7/8	22 1/2
USX	35	35
Westinghouse	73 1/2	73 3/8
Xerox Corp	56 1/8	56 1/4

LONDRES

Nouvelle baisse

Malgré un bref sursaut à mi-parcours, le London Stock Exchange n'a pas réussi à éponger de nouvelles pertes. Et pour la deuxième semaine consécutive, les cours ont encore baissé, cette fois d'environ 1,5 %.

Les motifs d'inquiétude n'ont pas manqué, à commencer par les émeutes *en Azerbaïdjan, qui risquent de remettre* en question la perestroïka. Mais d'après les professionnels, les investisseurs ont surtout réagi à la dégradation *de la situation économique en Grande-Bretagne*

Indices FT du 19 janvier : 100 valeurs, 2 335 (contre 2 380,10) ; 30 valeurs, 1 868 (contre 1 909,50) ; mines d'or, 329,40 (contre 346,10) ; fonds d'Etat, 81,58 (contre 83,02).

	Cours 12 janv.	Cours 19 janv.
Bowater	458	469
BP	330	329
Charter	455	453
Courtaulds	393	372
De Beers (*)	18,37	17,75
Glaxo	7,75	7,39
GUS	14,50	14,50
ICI	11,49	11,29
Reuters	10,35	10,43
Shell	459	458
Unilever	680	675
Vickers	209	222

(*) En dollars.

FRANCFORT

Chute : – 4,5 %

Cette fois la montée des périls en URSS a eu raison de l'optimisme du marché allemand, qui a lourdement chuté de 4,5 %. Les investisseurs ont également craint un retrait des acheteurs japonais et beaucoup ont liquidé leurs positions. L'activité, toutefois, a beaucoup diminué, ôtant au mouvement une bonne partie de sa signification.

Indices du 19 janvier : Commerzbank 2 188,6 (contre 2 286,20) ; DAX : 1 753,56 (contre 1 855,66).

	Cours 12 janv.	Cours 19 janv.
AEG	321	311
BASF	309,80	290,30
Bayer	324,50	300,50
Commerzbank	310	297,50
Deutschebank	849,80	807
Hoechst	300	282
Karstadt	682	666
Mannesman	363,50	336
Siemens	734,50	709,50
Volkswagen	552	525,50

TOKYO

Irrégulier

La tendance a été passablement irrégulière cette semaine à Tokyo, avec des passages alternatifs de baisse et de hausse. *Finalement,* une modeste reprise (+ 0,3 %) s'est produite à la veille du week-end. D'un vendredi à l'autre, le bilan reste, toutefois, négatif. Les *professionnels* se disent moins pessimistes, encore que la perspective d'une hausse du taux d'escompte inquiète.

Indices *du 19* janvier : Nikkei, 36 836,54 (contre 37 516,77) ; Topix, 2 701,31 (contre 2 786,47).

	Cours 12 janv.	Cours 19 janv.
Akai	948	910
Bridgestone	1 700	1 640
Canon	1 850	1 810
Fuji Bank	3 440	3 250
Honda Motors	1 820	1 820
Matsushita Electric	2 350	2 300
Mitsubishi Heavy	1 110	1 080
Sony Corp.	8 550	8 650
Toyota Motors	2 560	2 460

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Reprise en fin de semaine

Indice Dow Jones du 19 janvier : 2 677,90 (contre 2 689,20).

LONDRES

Nouvelle baisse

FRANCFORT

Chute – 4,5 %

TOKYO

Irrégulier

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Un euro-emprunt de référence

Tout grand emprunteur, lorsqu'il lance une opération de taille sur le marché international des capitaux, a pour ambition d'en faire une référence à laquelle viendront ultérieurement se mesurer de nouvelles transactions d'autres débiteurs.

Le dernier euro-emprunt de la Banque européenne d'investissement a bien des chances d'atteindre cet objectif. Son montant, considérable, de 500 millions d'écus, la répartition des titres, destinés essentiellement à des investisseurs institutionnels, ainsi que la composition de son groupe de direction, où se retrouvent la plupart des principaux teneurs de marché en écus, tout contribue à faire miroiter la perspective d'une grande négociabilité de l'emprunt durant les sept ans qu'il a à courir. Les obligations portent intérêt au taux de 10 % l'an, un rendement attrayant. Sur le marché gris, elles s'échangeaient, vendredi 19 janvier, aux alentours immédiats du pair, à 99,95-100,10 %. Ces prix témoignent sinon d'un placement très satisfaisant et immédiat, du moins d'un parfait contrôle de l'opération de la part de son chef de file, l'eurobanque londonienne de l'Union de banques suisses.

Cette transaction est la plus volumineuse émission euro-obligataire qui ait jamais vu le jour pour le compte de la Banque européenne d'investissement. Elle a été lancée à des conditions dont l'évaluation officielle s'est faite par rapport aux fonds d'Etat français en écus. On dispose donc d'un nouvel emprunt d'un débiteur supranational prestigieux, dont le montant pourra être augmenté par assimilations successives. Lui-même se réfère à un emprunt gouvernemental français, le seul jamais émis par le Trésor en écus (l'OAT 8 1/2 % de 1997). C'est la première fois qu'on procédait de la sorte sur le marché de l'écu.

Comme, d'un point de vue technique, l'émission de la Banque européenne innovait, étant entièrement montée selon la méthode américaine de la syndication, la référence à l'OAT française est apparue aux yeux de tous. Les banques chargées du lancement de l'emprunt s'étaient entendues sur un rendement minimal en dessous duquel elles n'offriraient pas de titres aux investisseurs durant une période initiale de vingt-quatre heures. Ce rendement était de 0,15 % supérieur à ce que rapportait alors l'OAT française. Compte tenu des commissions, le coût total de l'emprunt s'établissait à quelque 21 points de base (ou centièmes de point de pourcentage) de plus que l'OAT. Cette marge étriquée, a apparemment suffi pour faire de cette opération un plein succès, qui, par contrecoup devient aussi celui du Trésor français.

Une seconde euro-émission en écu a été annoncée vendredi, pour le compte du Crédit local de France. Elle se monte à 125 millions, et son taux d'intérêt facial est de 10,25 % pour une durée de cinq ans. Tenant compte des commissions bancaires, le rendement atteint 10,41 %. Cela fait des années que l'on n'avait pas vu une rémunération aussi élevée pour une signature de cette qualité dont la dette bénéficie de la plus haute notation qui soit de la part des agences spécialisées américaines (AAA/Aaa). Le Crédit lyonnais dirige cette émission dont, à la veille du week-end, on ne parlait qu'en bien.

Un euromarché en mauvais état

Dans l'ensemble, l'euromarché est en assez mauvais état, les investisseurs rechignant à s'engager à long terme dans un climat de hausse persistante du loyer de l'argent et de menaces inflationnistes. Les nouvelles en provenance d'URSS ont également contribué à renforcer la prudence générale. Cela n'a pas empêché l'apparition d'un nouvel euro-emprunt soviétique de 500 millions de marks, mais celui-ci a été reçu dans la plus grande indifférence. Le débiteur en est la Vnesheconombank, un établissement public de Moscou déjà bien introduit sur l'euromarché dont le rôle premier est celui d'une banque du commerce extérieur.

Les conditions de l'opération, que dirige la Westdeutsche Landesbank, sont, dans l'abstrait, tout à fait satisfaisantes : émises au pair, les obligations rapporteront 8,875 % l'an durant cinq ans. Au pied des commissions, jeudi 18 janvier à la sortie de cet emprunt, son rendement était d'environ 150 points de base supérieur à celui des bons du Trésor émis par le gouvernement de Bonn.

En fait, dans le compartiment de l'euromark, l'attention a été surtout retenue par les emprunts à taux variables. Leur souplesse plaît aux emprunteurs, et ils sont à même de répondre aux exigences des prêteurs, plus que jamais attirés par les rendements très élevés des dépôts à court terme. Deux Etats, l'Autriche et l'Irlande, sollicitent ce marché. Tous deux proposent des rémunérations inférieures au taux d'intérêt interbancaire offert sur le marché international. L'émission autrichienne que dirige Salomon Brothers porte sur 700 millions de DM pour une durée de quinze ans au maximum ; son taux, de 0,15 % inférieur au Libor, sera revu tous les trois mois. Elle a bénéficié d'un bien meilleur accueil que la transaction irlandaise qui était confiée à la Dresdner Bank.

L'emprunt irlandais se monte à 500 millions de DM pour une durée maximale de dix ans, et sa rémunération, fixée à nouveau tous les six mois, sera de 0,125 % inférieure au Libor. Dans les deux cas, les emprunteurs se sont ménagés des possibilités de remboursement anticipé après cinq ans.

Parce qu'il était un des rares à offrir aux débiteurs d'intéressantes possibilités de swap, le marché du franc suisse a connu une vive animation, ces derniers jours, dans le domaine des emprunts à taux fixes. Trois débiteurs canadiens, notamment, s'y sont aventurés, très probablement dans l'intention de se procurer finalement des fonds dans leur monnaie locale. Il ne leur a été fait qu'un accueil très réservé.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Pression de l'Est sur le mark

« Ce n'est pas un marché de chiffres. C'est un marché de tensions internationales. » La semaine écoulée sur les marchés des changes a été dominée, plus que les précédentes, par les tensions en Europe de l'Est et particulièrement les violences en URSS. Le résultat en a été une légère remontée du dollar, et surtout un affaiblissement du mark qui a incidemment profité à la monnaie française.

La devise allemande, qui il y a quelques mois avait été dynamisée par le mouvement de démocratisation en Europe de l'est, en RDA en particulier, est aujourd'hui victime de l'inquiétude des opérateurs. Ses cours ne chutent pas violemment, mais le mark est incontestablement sous pression sur des marchés dont la nervosité est accrue par l'instabilité actuelle des bourses mondiales. Le dollar a ainsi progressé à la cotation officielle de Francfort de *1,6810 DM* le vendredi 12 janvier à 1,7141 le 19. Dans le même temps, le cours de la devise américaine passait à Paris de 5,7235 francs à 5,8240 francs.

A cet effet « refuge », bien connu dans toutes les périodes de bouleversements internationaux, s'ajoute le sentiment grandissant que les taux d'intérêt américains ne risquent pas de s'orienter à la baisse dans un avenir proche. En effet, au cours de ces derniers jours ont été publiées plusieurs statistiques économiques qui laissent à penser que l'activité économique s'est notablement ralentie aux Etats-Unis à la fin de 1989. D'ailleurs, le vice-président de la Réserve fédérale, M. Manuel Johnson, déclarait dans une interview publiée le jeudi 18 janvier par le *Wall Street Journal* que la croissance avait été très faible au quatrième trimestre de 1989.

Dans ces conditions, il est peu probable que l'institut d'émission américain décide d'assouplir prochainement le crédit, comme il en avait été fortement question il y a quelques semaines à moins que la Maison-Blanche remporte le bras de fer entamé avec la Fed (voir en rubriques « Marché monétaire et obligataire) ; les investissements en dollars gardent donc tout leur attrait. Une preuve de la solidité de la tendance haussière du dollar au cours des derniers jours : l'annonce d'une légère augmentation du déficit commercial des Etats-Unis en novembre, à son plus haut niveau de 1989 (10,5 milliards de dollars, contre 10,2 milliards en octobre, alors qu'une contraction avait été anticipée), n'a provoqué qu'une détente légère et passagère du cours de la devise américaine.

Si le mark faiblit, il en est de même du yen. Les déclarations répétées des responsables monétaires japonais sur les dangers du glissement de la monnaie nippone paraissent n'avoir aucun effet sur les marchés des changes ; le dollar cotait 146,33 yens le 19 janvier à Tokyo, son plus haut niveau depuis quatre mois. La veille, la Réserve fédérale avait pourtant joint ses efforts à ceux de la Banque du Japon, pour vendre du dollar contre des yens sur les marchés, et *tenter de renverser* la tendance.

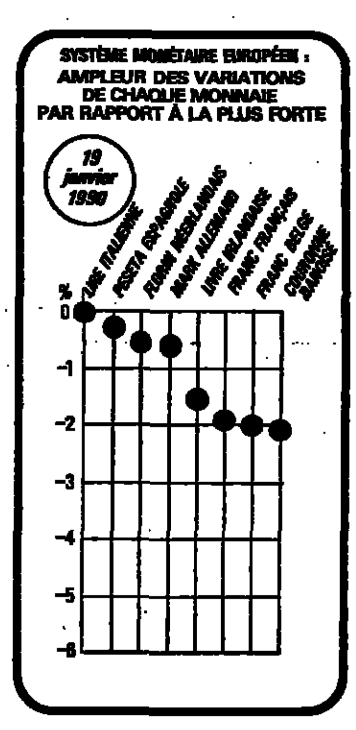
Même si peu nombreux sont ceux qui prévoient un véritable bouleversement politique aux élections japonaises du mois prochain, la méfiance des investisseurs risque de se manifester jusqu'à cette date, et la forte chute de la Bourse de Tokyo le mardi 16 janvier n'a rien fait pour rassurer ces derniers. A Paris, le yen a cependant terminé la semaine légèrement au-dessus de son cours du 12 janvier, cotant 3,9950 contre 3,9345.

Si l'annonce d'une contraction du déficit commercial de la France à 2,5 milliards de francs en novembre, contre 8,7 milliards le mois précédent, ainsi que celle d'une augmentation de 0,1 % des prix de détail en décembre ne risquaient pas de jouer contre le franc, c'est cependant avant tout à la faiblesse de la devise allemande que notre monnaie doit d'avoir retrouvé cette semaine quelque éclat. Jeudi 18 janvier, le mark repassait sous la barre des 3,40 francs au fixing de Paris, à 3,3993 francs, alors qu'à la mi-décembre, juste avant le relèvement des taux directeurs français, il approchait du cours plafond dans le SME, fixé à 3,43. Il faut remonter à la mi-novembre pour retrouver un franc aussi ferme. Cette semaine encore, à l'occasion de ses vœux à la presse, Pierre Bérégovoy a affirmé son attachement à la solidité de notre monnaie. *« Si j'arrêtais d'en parler, on pourrait penser que j'ai changé d'avis »*, a-t-il lancé à ceux qui risqueraient de se lasser.

La semaine écoulée a cependant été porteuse d'une bonne nouvelle pour les dirigeants monétaires allemands : selon le rapport mensuel de la Bundesbank de janvier, 21 % des réserves des banques centrales du monde seraient constituées par des marks en septembre 1989, contre 16 % en 1988 et seulement 9 % en 1975. Un mouvement ascendant, mais qui est encore loin de détroner la suprématie de la monnaie américaine, puisque les banques centrales détiendraient toujours 60,4 % de leurs réserves en dollars.

FRANÇOISE LAZARE

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT À LA PLUS FORTE



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 15 AU 19 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6415	–	17,1890	65,8978	58,4282	2,7918	51,8941	0,0785
	1,6490	–	17,5024	66,7700	59,5946	2,8441	52,8541	0,0799
Paris	9,5502	5,8150	–	383,39	339,94	16,2378	301,92	4,5703
	9,5301	5,7135	–	381,54	340,49	16,2500	301,98	4,5635
Zurich	2,4910	1,5175	26,0831	–	88,6640	4,2353	78,7493	1,1921
	2,4678	1,4975	26,2099	–	89,2439	4,2591	79,1490	1,1961
Francfort	2,8094	1,7115	29,4170	112,78	–	4,7767	88,8168	1,3445
	2,7989	1,6700	29,3690	112,05	–	4,7725	88,6092	1,3403
Bruxelles	58,8149	35,83	6,1585	23,6112	20,9349	–	18,5937	2,8146
	58,6449	35,16	6,1538	23,4791	20,9535	–	18,5835	2,8083
Amsterdam	3,1631	1,9270	331,21	126,99	112,59	5,3782	–	1,5137
	3,1559	1,8920	331,15	126,34	112,75	5,3811	–	1,5112
Milan	2089,63	1273	218,90	838,88	743,79	35,5289	660,61	–
	2085,34	1252	219,13	836,06	746,13	35,6066	661,73	–
Tokyo	238,66	146	25,0947	96,2108	85,3052	4,0748	75,7654	0,1147
	242,44	145,35	25,4397	97,0618	86,6210	4,1340	76,8235	0,1161

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 19 janvier, 3,9849 F contre 3,9308 F le vendredi 12 janvier.

MATIÈRES PREMIÈRES

La remontée du sucre

Le marché mondial du sucre connaît actuellement un net regain d'intérêt, qui se traduit par une remontée des cours à leur meilleur niveau de ces six derniers mois. Le 19 janvier à Paris, 1 tonne de sucre blanc se traitait à 2 410 francs, après avoir coûté jusqu'à 2 547 francs en début de période. L'an passé à pareille époque, les prix s'établissaient à peine au dessus de 1 700 F. Cette amélioration notable a commencé à l'automne lorsque la grande maison de négoce ouest-allemande F.O. Licht a estimé que l'actuelle campagne sucrière se solderait par un nouveau déficit de l'offre sur la demande. Au total, selon la firme de Bonn, les stocks mondiaux, à l'issue de la saison 1989-1990, devraient s'établir à 30,75 millions de tonnes, soit leur plus bas niveau depuis neuf ans. En 1985, les réserves constituées de par le monde équivalaient à 39 % de la consommation annuelle. Le pourcentage devrait tomber à 28 %, d'après les calculs de F.O. Licht. Dans son rapport d'octobre, celle-ci annonçait que *« le danger d'une nouvelle phase de prix élevés* [était] *plus actuel que jamais »*.

Ces prévisions se sont pour une bonne part vérifiées, confortées tant par de nouvelles prévisions émanant d'autres sociétés de négoce que par une reprise des transactions internationales. Début janvier, les courtiers londoniens E.D. and F. Man estimaient à 1,46 million de tonnes le déficit sucrier pour la saison en cours. En septembre, ils avaient même situé autour de 2,4 millions de tonnes le déficit possible, avant de réviser leurs chiffres à la baisse compte tenu d'un recul probable de la consommation mondiale. Selon toute vraisemblance, la demande mondiale devrait ainsi s'établir à 107,9 millions de tonnes en 1989-1990, pour une production de 106,5 millions de tonnes.

Ce déficit n'est pas la seule source de tensions. Des incertitudes, sinon des inquiétudes, se sont fait jour quant à l'état des récoltes dans les grandes zones de production, au Brésil, aux Etats-Unis, à Cuba et en Inde. Confronté à une pénurie d'alcool destiné à la fabrication d'éthanol pour les automobiles, le Brésil est ainsi incapable d'honorer tous ses engagements à l'exportation. Le 10 janvier, la représentante des Etats-Unis pour le commerce, Mme Carla Hills, a même menacé de réallouer à d'autres producteurs 126 000 tonnes du quota réservé au Brésil si ce pays ne livre pas une importante quantité de marchandise avant le 5 février. Les autorités américaines se montrent d'autant plus pressantes que la vague de froid qui a récemment touché la Floride et le Texas hypothèque les chances d'une bonne récolte de canne. Washington a en outre pour la troisième fois en une année augmenté son quota global d'importations sucrières en provenance des pays des Caraïbes et d'Amérique du Sud. Après avoir été considérablement réduit au milieu des années 80 (pour ne plus représenter que 1 million de tonnes), ce contingent a été sensiblement relevé pour s'établir désormais à 2,3 millions de tonnes.

Cuba, dont la production s'annonce elle aussi en repli (de 300 000 tonnes), a semble-t-il procédé ces dernières semaines à un accord inhabituel, achetant 500 000 tonnes de sucre brut en provenance d'Extrême-Orient pour honorer ses contrats de livraison passés avec la Chine. Simultanément, des rumeurs persistantes d'achats mexicains ont circulé sur les marchés. Jusqu'en 1988, le Mexique n'importait pas de sucre et figurait au contraire sur la liste des exportateurs. Le tournant a été pris en 1988-1989 lorsque des intempéries et un accroissement de consommation ont conduit Mexico à se faire livrer 532 000 tonnes. Pour l'actuelle campagne, les importations du Mexique devraient atteindre 700 000 tonnes. De récentes gelées ont conduit les opérateurs de ce pays à acheter début janvier entre 100 000 et 150 000 tonnes de sucre blanc, pour livraison rapprochée.

Parmi les autres éléments haussiers, les professionnels notent que le déficit sucrier indien représente 1,3 million de tonnes. Or l'Inde n'a commandé jusqu'ici que 240 000 tonnes aux négociants internationaux.

Dans les pays de l'Est, les exportateurs ont en revanche peu d'espoir d'accroître leur volume d'affaires. Le négoce estime que leur production globale en 1989-1990 (Union soviétique incluse), devrait atteindre 14,3 millions de tonnes, soit 1,3 million de tonnes de plus qu'en 1988-1989. Les récoltes ont en effet été meilleures en Tchécoslovaquie, en Allemagne de l'Est et en URSS.

Au chapitre de la consommation, les derniers chiffres fournis par le CEDUS (Centre d'études et de documentation du sucre) pour l'année 1988 montrent que les pays à plus forte consommation *per capita* sont Singapour (69,5 kilos), la Gambie (68,2 kilos), Cuba (65,9 kilos), les Bermudes (61,6 kilos) et le Costa Rica (54 kilos). Parmi les moins « accrochés » au sucre figurent le Rwanda (1,8 kilo), la République centrafricaine (1,6 kilo), le Laos (1,5 kilo) et le Kampuchea (0,500 kilo). En France, les statistiques disponibles pour la période allant d'octobre 1988 à septembre 1989 font apparaître une consommation par habitant de 33,47 kilos, contre 34,8 kilos au cours des trois campagnes précédentes.

ÉRIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 19-1
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 402 (– 87) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 517 (– 48) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 500 (– 925) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	2 405 (– 95) Francs/tonne
Café (Londres) Janvier	574 (– 36) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	932 (– 55) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	392 (– 9,50) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	241,6 (– 8,65) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	171,6 (– 6,40) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La palme du plus déprimé

Hausse des taux aux Etats-Unis. Tension des rendements allemands. Chute du marché obligataire japonais. Baisse du MATIF. Sur les principaux marchés obligataires, la détente a fait place à la morosité.

Grâce à la publication de statistiques économiques encourageantes et au redressement du franc contre le mark *(voir en rubrique « Les devises et l'or »)*, le marché parisien a été relativement moins secoué que celui de New-York ou celui de Tokyo au cours des dernières séances. Il n'empêche. Le MATIF a subi une baisse continue, et le contrat notionnel échéance mars, qui se négociait 103,34 le vendredi 12 janvier, a clôturé le 19 à 102,40.

Heureusement, les rendements réels très attrayants toujours offerts sur le marché français suscitent une demande suffisante pour amortir quelque peu les chocs en provenance de l'étranger. Autre facteur positif pour le marché français, les taux courts restent relativement calmes, et la Banque de France a prouvé cette semaine sa détermination à maintenir le taux au jour le jour autour de 10,5 %. On l'a vu lorsque l'institut d'émission a d'abord fourni, mardi 16 janvier, 19 milliards de francs de liquidités lors d'un appel d'offres exceptionnel effectué au taux de 10 %, puis en a retiré presque autant le jeudi 18. A noter que le Trésor a procédé le même jour, troisième jeudi du mois, à sa première adjudication mensuelle de BTAN (bons du Trésor à taux fixes et intérêts annuels), en servant 3,245 milliards de BTAN deux ans au taux actuariel de 10,34 % et 3,640 milliards de BTAN cinq ans à 10,09 %.

Tokyo et Francfort se partagent actuellement la palme du marché obligataire le plus déprimé. Le premier est victime de la forte chute du yen et de la proximité des élections ; le rendement du fonds d'Etat à dix ans numéro 111 atteignait, vendredi 19 janvier, les 6,72 %, contre 6,20 % une semaine auparavant et 5,60 % un mois plus tôt. Du presque jamais vu au Japon ! Cette très vive hausse des taux incite les investisseurs nippons à désengager les sommes investies à l'étranger, aux Etats-Unis notamment, car les rendements y deviennent beaucoup moins attrayants qu'à l'ordinaire. Les spécialistes américains redoutent d'ailleurs beaucoup que les Japonais ne participent pas, le mois prochain, à l'opération trimestrielle de refinancement du Trésor des Etats-Unis. Selon certains, la désaffection des opérateurs nippons pour le marché américain est déjà largement responsable de la tension sur les taux enregistrée ces derniers jours. Le rendement de l'emprunt phare du Trésor américain 8 1/8 % 2 019 a progressé jusqu'à 8,34 % jeudi 18, contre 8,12 % une semaine plus tôt.

Cette tension sur le marché américain est également due aux propos de différents responsables monétaires. Alors que deux des gouverneurs de la Réserve fédérale, MM. Wayne Angell et Manuel Johnson, laissaient entendre jeudi 18 janvier au *Wall Street Journal* qu'ils n'étaient pas favorables à une baisse des taux, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, rétorquait : *« Nous n'essayons pas de dire à la Fed ce qu'elle doit faire, mais nous avons toujours dit que nous souhaitions des taux d'intérêt plus bas. »* Vendredi, le président Bush lui-même abordait la polémique en déclarant à Atlanta que *« les années 90 doivent être une nouvelle décennie de baisse des impôts et des taux d'intérêt »*. Si aucune révélation n'a été faite des deux côtés (administration et Fed), la poursuite du bras de fer est suffisante pour ajouter à la nervosité du marché.

Pas d'acheteur en Allemagne

Le marché de New-York était malgré tout mieux orienté que celui de Francfort où, selon un opérateur, *« personne n'achète d'obligations »*. L'inquiétude de tous les investisseurs relative à l'évolution dans les pays de l'Est se focalise sur la place de RFA, où l'obligation d'Etat à dix ans 7 1/8 % se négocie actuellement à 7,70 % contre à peine plus de 7 % il y a un mois.

Le marché primaire français n'a pour sa part pas manqué d'acheteurs, et les trois principales émissions de la semaine se sont placées avec facilité. Le mérite en revient aux banques à réseaux, qui se sont précipitées sur le papier. La Caisse nationale de l'énergie a émis 1,5 milliard de francs à 9,70 % sur sept ans, et le rendement actuariel est ressorti à 9,71 %. La Caisse centrale de coopération économique (CCCE), dont l'emprunt bénéficiait, ce qui devient rare, de la garantie inconditionnelle de l'Etat, a émis à treize ans 1,2 milliard à 9,70 % (rendement actuariel 9,80 %). Quant au Comptoir des entrepreneurs, son emprunt de 800 millions à 10 % sur dix ans a offert un rendement de 9,95 %. On attend pour la semaine prochaine des opérations du Crédit local de France et du CEPME.

F. L.

Le Monde

Après onze jours en orbite

La navette Columbia a atterri sur la base d'Edwards

La navette américaine Columbia, en mission depuis le 9 janvier, a atterri, samedi 20 janvier à 10 h 35, heure française, sur la base californienne d'Edwards. Le retour du vaisseau spatial, qui rapporte dans sa soute un satellite de 11 tonnes récupéré dans l'espace, était à l'origine prévu pour vendredi. Après un premier report de vingt-quatre heures dû au brouillard qui recouvrait la piste, les cinq astronautes durent effectuer, avant de conclure le plus long vol réalisé par une navette (dix jours et vingt et une heures), une orbite supplémentaire de dernière heure en raison d'une défaillance d'un des ordinateurs de bord. – *(AFP.)*

Nouvelle polémique en Haute-Vienne entre « reconstructeurs » et « orthodoxes »

Les hostilités entre « orthodoxes » et « reconstructeurs » au sein de la fédération communiste de la Haute-Vienne ont repris dans les colonnes de *l'Echo du Centre.* Dans un article publié le 12 janvier par ce quotidien, le premier secrétaire de la fédération du département a stigmatisé l'action de *« Marcel Rigout et* [de] *ses amis »*, affirmant qu'alors qu'ils critiquent *« leur parti »*, ils sont *« totalement absents de l'activité »* pour la survie de ce quotidien communiste régional, dont l'avenir reste incertain un an après l'incendie qui a dévasté ses locaux (*le Monde* du 23 octobre 1988). Les élus « reconstructeurs » ont pris la défense de l'ancien ministre, en déclarant : *« C'est* [notre] *action qui a assuré la survie du journal. Les listes des noms des souscripteurs publiées par le quotidien lui-même* [le] *prouvent noir sur blanc. »* Cette déclaration a été publiée dans le quotidien communiste le 18 janvier, assortie d'une nouvelle attaque de son directeur contre M. Rigout. Plusieurs journalistes du quotidien ont protesté auprès de leur direction contre la déclaration de la fédération départementale et affirmé que ces accusations ne correspondaient *« pas à la réalité »*.

Mis en cause par la CFDT

Le professeur Jacques L'Hermite porte plainte pour dénonciation calomnieuse

NANCY

de notre correspondante

L'affaire des « dessous-de-table » au centre hospitalier régional de Nancy vient de prendre une tournure judiciaire. Le professeur Jacques L'Hermite, mis en cause par le syndicat CFDT qui l'accuse de pratiquer le système des dessous de table *(le Monde* daté 14-15 janvier), a en effet déposé plainte contre X pour dénonciation calomnieuse auprès du doyen des juges d'instruction de Nancy, M. Gilbert Thiel. En ripostant ainsi, le professeur L'Hermitte entend démasquer ceux qui ont monté *« une cabale »* contre lui.

Vendredi 19 janvier une association de consommateurs, l'UFC (Union fédérale des consommateurs), a fait savoir qu'elle allait, dès lundi, déposer elle aussi une plainte pour extorsion de fonds auprès de M. Georges Garrigue, procureur de la République de Nancy.

A l'appui de sa plainte, l'UFC produit *« plusieurs témoignages de patients mettant en cause des praticiens des hôpitaux publics et des cliniques qui laissent apparaître des versements en liquide en contrepartie d'une meilleure qualité des soins ». « En agissant ainsi,* explique M. Jean-Pierre Donny, responsable UFC de Nancy, *le mouvement de consommateurs que je représente ne se prononce pas sur la qualité de tel ou tel médecin, justifiant ou non une promotion. Les témoignages que nous produisons ne mettent jamais en cause la compétence professionnelle du médecin ».*

C'est à l'occasion d'une réunion du conseil d'administration du CHR de Nancy où devait être examinée la candidature du professeur L'Hermite au poste de chef du service d'urologie du CHU, que la question avait été soulevée par la CFDT. La séance du conseil d'administration s'était achevée par la saisine de la commission interne d'éthique médicale, à charge pour cette dernière d'enquêter sur la réalité ou non de la pratique des dessous-de-table. Le 12 janvier, la commission a fait savoir qu'elle poursuivait ses investigations, mais que *« rien ne s'opposait à la proposition du candidat au poste de chef de service »*. C'est au ministre de la santé de trancher en fin de compte. Il le fera dans les jours prochains.

En attendant, le conseil national de l'Ordre des médecins a publié, vendredi, un communiqué dans lequel il *« rappelle qu'aucun mode de règlement ne peut être exigé du malade. Les textes en vigueur imposent au médecin d'indiquer sur la feuille d'assurance maladie le montant des honoraires perçus. La transparence doit être la règle. » « Toute dissimulation d'honoraires est contraire à l'honneur et à la probité. L'exigence d'une gratification clandestine est inacceptable »*, ajoute le conseil de l'Ordre qui conclut : *« Il est de la mission de l'Ordre d'intenter des poursuites lorsqu'il est saisi d'une plainte de cette nature accompagnée de preuves. Des sanctions ont d'ailleurs déjà été infligées pour des faits semblables par les juridictions professionnelles. Mais nul ne peut être condamné sur une rumeur. »*

MONIQUE RAUX

Arrêté à l'audience

Un ex-vigile est condamné à cinq ans de prison après une ratonnade

MARSEILLE

de notre correspondant

Jean-Claude Lemaire, ex-vigile de la Société générale de sécurité à Marseille, aujourd'hui licencié, a été arrêté à la barre de la 13e chambre des appels correctionnels de la cour d'appel d'Aix-en-Provence et condamné à cinq ans de prison, dont deux avec sursis, pour s'être livré, le 7 août 1984, à des sévices graves sur la personne d'un touriste tunisien de passage à Marseille.

M. Lemaire avait fait appel du jugement prononcé contre lui par le tribunal correctionnel de Marseille, le 29 juin 1989, qui le condamnait à trente-six mois de prison, dont six avec sursis, pour *« coups et blessures volontaires, arrestation illégale et séquestration »*. Le procureur de la République avait, à l'époque, parlé d'*« odieuse ratonnade concertée, préparée »*.

Le 7 août 1984, M. Neji Sayah, touriste tunisien de quarante-deux ans, en vacances à Marseille pour quelques jours, avait choisi d'attendre le bateau du retour en dormant dans une salle d'attente de la gare Saint-Charles. Deux vigiles, Jean-Claude Lemaire et Alain Robert, le conduisirent dans une salle en sous-sol et, après l'avoir roué de coups, l'avaient obligé à crier *« Vive-la France ! »*. Ce n'était que le début d'une véritable séance de torture, qui allait durer deux heures et à laquelle s'était joint un collègue des deux hommes, Imre Benkei. Les trois hommes contraignirent leur « prisonnier » à boire un litre de vin rosé, dans lequel ils avaient versé des sachets de sel. M. Sayah, à nouveau roué de coups et aspergé de gaz lacrymogène, fut placé dans une voiture et conduit à une vingtaine de kilomètres de *Marseille, où il était jeté dans un* ravin, laissé pour mort.

JEAN CONTRUCCI

Selon le bâtonnier de Paris

L'aide légale doit être « un droit pour tous les citoyens »

Présentant ses vœux à la presse jeudi 18 janvier, le bâtonnier de Paris, Me Henri Ader, qui a succédé le 1er janvier à Me Philippe Lafarge, a longuement évoqué la question de l'aide légale et des mouvements de grève votés par de nombreux barreaux de la couronne parisienne et de province depuis le mois de novembre. Me Ader, qui se réjouit de la constitution, autour de M. Paul Bouchet, conseiller d'Etat et ancien bâtonnier de Lyon, d'une commission, à laquelle participent plusieurs avocats, et qui doit remettre un rapport sur le sujet au mois d'avril, estime que le système français est dans un état *« catastrophique »*. Selon lui, les rémunérations *« ridicules »* de l'aide judiciaire et des commissions d'office ne couvrent *« même pas les frais »* des avocats et ne permettent pas d'assurer une défense décente. *« Aujourd'hui, il n'est plus concevable que l'aide judiciaire soit une aumône, il faut qu'elle devienne un droit pour tous les citoyens. »*

Inquiet du développement du mouvement de grève – qui n'a pas été voté à Paris, – Me Ader se réjouit que les pouvoirs publics aient décidé *« pour une fois, de s'attaquer au problème. Mais le résoudre en trois mois est un tour de force. »* Me Ader estime que si l'Etat ne peut seul financer l'aide légale les collectivités territoriales devraient être associées à sa rétribution, ainsi que les contribuable, qui pourraient être taxés par le biais d'un timbre fiscal.

A Marseille

Vol de trois dessins de Picasso

Trois « transparents » de Picasso – dessins réalisés en 1955 sur papier calque pour le film d'Henri-Georges Clouzot *le Mystère Picasso* – ont été volés à Marseille vendredi 19 janvier, au Musée de la Vieille-Charité.

Ces dessins avaient été prêtés par le Musée Picasso de Paris et présentés à Marseille au sein de l'exposition « Peinture et cinéma » qui s'est terminée le 14 janvier.

Le vol a eu lieu en fin de matinée. Il a été commis par deux hommes armés qui se sont emparés de la caisse contenant les dessins après avoir ligoté un gardien du musée. Les deux malfaiteurs ont ensuite pris la fuite avec leur butin sans être inquiétés.

□ **Triple évasion de la maison d'arrêt de Périgueux.** – Trois détenus se sont évadés, dans la nuit de vendredi 19 au samedi 20 janvier, de la maison d'arrêt de Périgueux, dans des circonstances qui *n'ont pas été révélées. Les trois* hommes avaient été condamnés notamment pour des agressions à main armée.

Vols non-fumeurs pour Air Inter

A l'instar de ce qui se pratique aux Etats-Unis et au Canada, Air Inter a décidé de ne plus autoriser la cigarette sur ses vols, à partir du 1er mars, et pour une période expérimentale de deux mois. Si cet essai se révèle concluant, la compagnie pourrait rendre définitive l'interdiction de fumer en vol, ce qui obligerait les fumeurs à s'abstenir pendant 1 h 40 dans le pire des cas, c'est-à-dire sur le vol Paris-Bastia. Selon une étude, 90 % des passagers interrogés et 65 % des passagers fumeurs se déclarent favorables à des vols entièrement non-fumeurs.

Athlétisme

Ben Jonhson rayé des tablettes

La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a décidé, samedi 20 janvier, d'annuler tous les records du monde du Canadien Ben Jonhson. Après son déclassement pour dopage de la finale du 100 mètres des Jeux olympiques de Séoul en 1988, l'IAAF n'avait pas homologué sa performance (9 s 79), mais le Canadien avait conservé son record du monde établi l'année précédente aux championnats du monde à Rome (9 s 83), ainsi que ses records du 50 mètres (5 s 55) et du 60 mètres (6 s 41). La décision de l'IAAF s'appuie sur les aveux de Ben Jonhson qui a reconnu avoir pris des stéroïdes anabolisants depuis 1981 avec des doses massives en 1987.

A la suite de ces décisions, Carl Lewis devient recordman du monde du 100 mètres avec les 9 s 92 réussies en finale des Jeux de Séoul. Les records du monde du 50 mètres et du 60 mètres reviennent respectivement à l'Allemand de l'Est Manfred Kokot (5 s 61 en 1973) et au Polonais Marian Woronin (6 s 51 en 1987).

La mort de Pierre Barbizet

Le pianiste Pierre Barbizet est décédé dans la nuit du jeudi 18 janvier à Marseille. Il était âgé de soixante-sept ans *(le Monde* du 20 janvier).

La musique et l'amitié

Pour Pierre Barbizet, la musique était à la fois un amour fou et une amitié : un amour, car il dévorait avec bonheur toutes sortes d'œuvres classiques, mais aussi du jazz et les chansons à la mode sur son cher piano ; une amitié, parce qu'elle était le médium de sa vie, le lien noué avec ses amis, les flambées de musique entre copains, les concerts qui l'unirent pendant des années avec Christian Ferras, les disques faits avec Samson François et Jean Hubeau, et puis tout ce « commerce » affectueux qu'il a entretenu avec tant d'élèves au conservatoire de Marseille, puis à Paris.

C'était un homme de cœur, un mucisien sensible et radieux, tels qu'on le retrouvera dans quelques enregistrements admirables du *Concert* de Chausson, des *Sonates* de Debussy, Fauré, Lekeu, du *Quatuor* de Schumann, et surtout de l'œuvre intégrale pour piano de Chabrier, qui est son vrai portrait truculent et délicatement ému, si français.

JACQUES LONCHAMPT

[Pierre Barbizet était né le 20 septembre 1922 à Arica au Chili, où son père était industriel. Après des études classiques à Marseille, il remporte au Conservatoire de Paris les premiers prix de piano (1944), musique de chambre et histoire de la musique. C'est alors qu'il se lie notamment avec Samson François et Pierre Petit, joyeux trio qui joue toutes les musiques au Gay Relais, un petit cabaret de Pigalle.

Grand prix du concours de La Haye en 1948 et lauréat du concours Marguerite-Long en 1949, il fait de nombreuses tournées internationales, puis est nommé directeur du conservatoire de Marseille en 1963, commençant ainsi une brillante carrière de pédagogue, qui l'amènera au Conservatoire de Paris, comme professeur de piano, en 1974. Il laisse un assez grand nombre d'enregistrements, en particulier avec Christian Ferras ; il a remporté à plusieurs reprises des grands prix du disque.]

L'ESSENTIEL

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 20 janvier a été tiré à 531 751 exemplaires

EN BREF

□ **MARÉE NOIRE : la CEE s'engage à aider le Portugal.** – La Communauté européenne s'est engagée, le 19 janvier, selon son porte-parole, à aider le Portugal à faire face à la marée noire qui pollue une partie de l'archipel de Madère. A la demande des autorités portugaises, la Commission européenne a rassemblé et coordonné toutes les possibilités de secours et d'assistance susceptibles d'être fournies à Lisbonne. La France a ainsi promis l'envoi d'équipements spécialisés dans la lutte contre les marées noires, tandis que la Belgique s'est engagée à dépêcher sur place une équipe de spécialistes du nettoyage des plages, a précisé ce porte-parole. – *(AFP.)*

□ **EDF va vendre du courant au Portugal.** – Electricité de France a signé jeudi 18 janvier un contrat avec ses homologues Electricidade de Portugal et l'espagnole Red Electricita S.A. afin de vendre 300 MW au Portugal à partir de 1994. Le courant sera acheminé grâce à l' *« intervention très active »*, souligne EDF, du partenaire espagnol, qui sera rémunéré *« en nature par mise à disposition d'énergie et de puissance garantie »*.

□ **Le Crédit lyonnais doit créer une société mixte en Hongrie.** – Le président du Crédit lyonnais, M. Jean-Yves Haberer, a annoncé, dans une interview publiée par le quotidien *la Cote Desfossés*, samedi 20 janvier, la création prochaine d'*« une société mixte pour la promotion des investissements français dans les joint-ventures avec des partenaires hongrois »*. Il a souligné que les sociétés françaises s'intéressaient aux secteurs des transports ferroviaires (parmi les projets figurent celui de la construction d'un train à grande vitesse), de l'agroalimentaire et du tourisme.

□ **Le groupe BSN a reçu l'autorisation de racheter l'allemand Birkel.** – Le groupe français a annoncé, le vendredi 19 janvier, que l'Office fédéral des cartels venait de donner son approbation pour l'acquisition de Birkel, deuxième producteur allemand de pâtes alimentaires, qui réalise un chiffre d'affaires de 900 millions de francs.

□ *TENNIS.* – ***Les Internationaux d'Australie (troisième tour) :*** *Simples messieurs.* – Edberg (Suè., no 3) b. Chamberlin (E-U), 6-3, 6-4, 6-1 ; Pernfors (Suè.) b. Leconte (Fra.), 6-4, 6-1, 6-3 ; Krickstein (E-U, no 5) b. Wahlgren (Suè.), 6-7, 6-2, 6-3, 6-2 ; Becker (RFA, no 2) b. Delaitre (Fra.), 6-3, 6-1, 6-4.

Simples dames. – C. Tanvier (Fra.) b. S. Appelmans (Bel.), 7-6, 6-0 ; M.-J. Fernandez (E-U, no 6) b. J. Halard (Fra.), 6-0, 3-6, 6-0 ; D. Faber (E-U) b. R. Fairbank (E-U, no 15), 6-3, 6-4 ; C. Porwik (RFA) b. G. Sabatini (Arg., no 2), 2-6, 0-1, abandon (entorse à la cheville).



